



Atlas de la biodiversité communale de Figari

Ce travail a pu être mené grâce au soutien financier de l'Union européenne – NextGenerationEU, de France Relance, de l'Office français de la biodiversité et de la Mairie de Figari.

Photo de couverture : Thierry Soum.

Financé
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



A RINASCITA

Le mot du maire de Figari



Jean-Toussaint Giuseppe
Maire de Figari

Figari et son Atlas de la Biodiversité Communale: A la découverte de nos trésors naturels

Cari Figaresi, cari tutti,

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons aujourd'hui l'Atlas de la Biodiversité Communale de Figari, un projet d'une ampleur exceptionnelle qui témoigne de l'engagement collectif envers la préservation de notre environnement.

Cet atlas est le résultat d'une démarche concertée et partagée qui a nécessité l'implication de nombreux acteurs, naturalistes chevronnés ou simples amoureux de la nature, tous ont contribué à la réalisation de ce projet.

Le cœur de ce recueil repose sur plusieurs axes, la participation citoyenne, les inventaires complémentaires et la bibliographie. Ce travail participatif qui a uni nos forces, illustre la force de la collaboration communautaire. À travers la contribution de chacun, nous avons tissé une toile riche et complexe, capturant la diversité exceptionnelle de notre écosystème.

Je me dois de remercier pour leurs travaux et leurs contributions : Mme Delphine Lijnen-Canonici, le CPIE A Rinascita, le Parc Naturel Régional de Corse, l'Observatoire et Conservatoire des Invertébrés de Corse (OEC), le Conservatoire Botanique National de Corse (OEC), le Conservatoire du Littoral, le Groupe Chiroptères Corse, l'Office Français de la Biodiversité, sans oublier la forte participation citoyenne.

Cet atlas constitue un trésor d'informations qui va bien au-delà d'une simple liste d'espèces ; il célèbre la vie qui palpite dans nos rivières, de l'Orgonu jusqu'au pont de Cannedda, sur le massif de Cagna, pivot entre le monde des humains et celui des dieux, et sur la mythique Pian' d'avretu au rayonnement historique, sociétal et environnemental sans pareil. Chaque nouvelle espèce répertoriée est une découverte qui élargit notre compréhension et renforce notre responsabilité envers cette nature qui nous entoure.

Grâce à ce travail collaboratif et la publication de leurs découvertes, les figarais ont ajouté 262 nouvelles espèces à celles déjà répertoriées, portant à 1 146 le nombre d'espèces connues sur la commune, toutes scientifiquement validées !

La nécessité de centraliser et de transmettre ces connaissances devient désormais évidente. Dans cet atlas, nous offrons aux générations futures une fenêtre ouverte sur notre patrimoine naturel, les invitant à prendre soin de ce précieux héritage.

Pour protéger ces trésors, nous esquissons également des pistes de travail novatrices. De la préservation des habitats à l'éducation environnementale, en passant par les politiques en matière d'urbanisme, chacun de nous a un rôle à jouer dans la sauvegarde de notre biodiversité.

Un immense merci aux équipes dévouées qui ont travaillé sans relâche, depuis deux ans, pour concrétiser cet atlas. Leur passion et leur expertise ont été les piliers de ce projet, et nous nous réjouissons de vous proposer ce travail de qualité.

Enfin, il convient de rendre hommage aux figaraises et aux figarais pour leur investissement dans ce projet. Votre curiosité, votre volonté, et votre amour pour notre terre ont alimenté cette « opara cumuna ». Ensemble, continuons à être les gardiens vigilants de cette nature qui nous entoure, nous définit, et forge l'identité de notre chère commune.

Tout n'est pas dit, tout n'est pas recensé, ensemble continuons à enrichir notre Atlas de la Biodiversité Communale... !

Je vous souhaite une agréable lecture et de belles découvertes.

Ce document est le compte-rendu de deux années de travail constituant l'atlas de la biodiversité de notre commune, Figari. Il a été rédigé par Delphine Lijnen Canonici.



A RINASCITA

Ont contribué à la réalisation de cet atlas, pour les inventaires, le porté à connaissance ou les animations :

- Le CPIE A Rinascita
- Le Conservatoire Botanique National de Corse
- Le Groupe Chiroptère de Corse
- Le bureau d'étude ORNITHYS
- L'Observatoire et Conservatoire des Insectes de Corse
- L'Office de l'environnement de la Corse
- Le Parc Naturel Régional de Corse
- Le conservatoire du littoral
- La société mycologique de Porto-Vecchio,
- Christine Roussel, Observe la Nature



Table des matières

La démarche ABC.....	5
ABC : un outil pour préserver la biodiversité.....	6
Méthodes pour l'ABC de Figari.....	8
Le territoire de FIGARI	13
Géographie	14
Géographie humaine.....	18
Occupation du sol	20
Les dispositifs pour protéger la biodiversité sur Figari	22
La biodiversité de Figari.....	26
Vue d'ensemble – Statistiques sur les données.....	26
La Testa.....	37
Cagna, la montagne.....	49
La Sarra.....	63
Pian d'Avretu, la mosaïque.....	74
Synthèse enjeux et préconisations	105
Menaces et préconisations A Testa	107
Menaces et préconisations Pian d'Avretu	108
Menaces et préconisations Cagna.....	110
Menaces et préconisations Sarra	111
Tableau synthétique des préconisations	112
BIBLIOGRAPHIE.....	113

La démarche ABC



ABC : un outil pour préserver la biodiversité

Qu'est ce que la biodiversité ?

Le terme « biodiversité » est un mot relativement nouveau, apparu dans les années 1980 qui n'a vraiment pris son essor qu'avec la signature de la convention sur la diversité biologique lors du sommet de la Terre de Rio en 1992.

La biodiversité c'est le tissu vivant de notre planète. C'est l'ensemble des êtres vivants, des interactions qu'ils ont entre eux et avec le milieu où ils vivent. Tous les niveaux d'organisation du vivant sont concernés : du gène à l'individu, puis à l'espèce et ses populations jusqu'aux associations d'espèces différentes dans les écosystèmes.

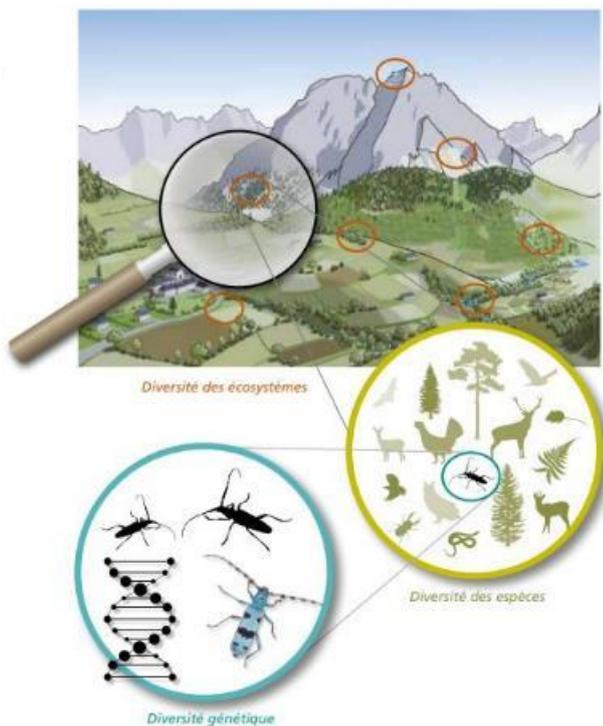


Figure 1 : Présentation schématique du concept de biodiversité - source Parc National des Pyrénées

La biodiversité qui va nous intéresser ici concerne la diversité des espèces et de leurs habitats.

Diversité des espèces

Ce niveau de compréhension de la biodiversité est, *a priori*, le plus intuitif. Il distingue les espèces entre elles. Nous faisons naturellement la différence entre les divers animaux ou les plantes qui nous entourent mais la définition même d'espèce n'est pas si simple. Pour schématiser, on peut dire qu'une espèce est un ensemble d'êtres vivants ayant un aspect semblable, féconds et

engendrant, dans des conditions naturelles, une descendance viable et féconde.

A l'heure actuelle, environ 1,7 à 2 millions d'espèces ont été décrites sur un nombre total estimé entre 3 et 100 millions d'espèces. Les naturalistes distinguent trois grandes catégories d'organismes vivants : la faune, la flore et la fonge.

La faune, ou « les animaux » dans le langage courant, représente un ensemble très diversifié allant des plus petits organismes microscopiques, aux plus gros oiseaux ou mammifères. Ces organismes appartiennent à des « groupes » différents. Parmi ceux-ci on trouve par exemple :

- Les **mammifères** : chauves-souris, micromammifères (ex. fouine) et macromammifères (ex. mouflon, cerf) ;
- les oiseaux ;
- les **amphibiens** (grenouilles, crapauds, etc.) et **reptiles** (serpents, lézards, tortues, etc.) ;
- les **insectes** (libellules, papillons, etc.) ;
- les **arachnides** (araignées), les **escargots**, etc.

La flore, ou « les plantes » dans le langage courant, regroupe un ensemble d'organismes variés qui tous ont en commun de réaliser la photosynthèse :

- les **plantes à fleurs** (orchidées, chênes, pins...).
- les **plantes sans fleur** (fougères, prêles, mousses etc.).

Diversité des habitats

Toutes les espèces de faune, de flore ou de fonge possèdent des préférences dites écologiques qui les conduisent à vivre, à « habiter », dans un endroit particulier du territoire. Il est commun de dire que les espèces ne sont jamais par hasard, là où nous les observons. C'est pourquoi il est tout aussi fondamental de décrire les différentes espèces présentes dans un milieu, que le milieu lui-même. Ce faisant, la diversité des « milieux de vie » d'une commune, c'est-à-dire l'hétérogénéité des conditions qu'elle offre, détermine la richesse des espèces qui fréquenteront ou se développeront sur la commune.

La notion d'habitat naturel s'applique généralement à une portion réduite de territoire (quelques mètres carrés parfois). La description et l'analyse des habitats naturels se font par l'étude très fine de la végétation qui se développe dans un environnement géologique, climatique, hydrologique et humain déterminé.

À une échelle plus large, les paysages, résultats des interactions complexes entre les milieux naturels et leur exploitation ancienne et actuelle par les sociétés, peuvent aussi permettre de décrire et d'analyser le territoire et son évolution.

Pourquoi étudier la biodiversité ?

La biodiversité a de fait, et tout naturellement, une valeur d'existence, en raison de laquelle elle doit être protégée pour elle-même.

L'homme est intimement lié à la biodiversité. Il interagit avec elle à tous les niveaux et à des degrés divers en fonction des activités qu'il exerce. Il en tire quotidiennement de nombreux bénéfices tant sur le plan économique, que social ou culturel.

Les avantages économiques de la biodiversité sont fournis en grande partie par les « services écosystémiques », comme la pollinisation des cultures, le maintien d'un sol fertile pour la production alimentaire, la transformation de déchets et de polluants, la régulation des ravageurs de cultures par leurs ennemis naturels, la mise à disposition de matières premières pour l'industrie ou encore la production de médicaments.

En un peu moins d'un siècle, la manière dont certaines activités se sont développées ou ont évolué a profondément modifié des équilibres anciennement établis, si bien qu'actuellement **la biodiversité subit des modifications importantes. Certaines espèces sont ainsi amenées à régresser voire, dans des cas extrêmes, à disparaître alors que d'autres progressent. Il en est de même pour les habitats naturels et les paysages dont on constate la raréfaction et l'uniformisation.**

Étudier la biodiversité représente un enjeu capital pour nous permettre de mieux connaître, gérer et préserver les potentialités de nos territoires, aujourd'hui et demain.

Atlas de la biodiversité communale : définitions et objectifs

Initié en 2010 par le ministère de l'Écologie, de la maîtrise de l'Énergie et du Développement Durable, le programme d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est né de l'urgente nécessité d'améliorer la prise en compte de la biodiversité. Il doit constituer un point de départ pour instaurer un dialogue entre élus, gestionnaires, habitants et scientifiques au sujet de la biodiversité et de son intégration dans les politiques publiques et l'aménagement des territoires.

L'objectif d'un ABC est donc double : **l'acquisition de connaissances et l'appropriation de celles-ci par les différents acteurs du territoire**. En effet, c'est parfois (et peut-être même souvent) par manque de connaissances, que sont prises des décisions dommageables pour la biodiversité. On protège ce que l'on connaît et que l'on aime. L'appropriation est donc un point crucial de la démarche ABC.

Le premier objectif des ABC est de réaliser un état des lieux des connaissances écologiques du territoire et une hiérarchisation des enjeux biodiversité. L'ABC permet de jeter les bases d'une meilleure gestion de ce patrimoine naturel au niveau local.

Le second objectif des ABC consiste à susciter l'implication des habitants, afin que la biodiversité soit l'affaire de tous.

Un ABC pourquoi ?

La réussite des politiques de préservation et de valorisation de la biodiversité nécessite une bonne appropriation par la population, par les élus et les acteurs socio-économiques des enjeux liés à l'érosion de la biodiversité, ainsi qu'une meilleure compréhension de ce qu'elle représente. Connaître la biodiversité, c'est pouvoir agir pour la protéger et la valoriser à partir d'un diagnostic précis des enjeux. C'est ce que permettent les Atlas de la biodiversité communale. (PAQUIN & al, 2014 - Guide ABC)

Pour la commune de Figari, la réalisation d'un ABC c'est :

- ❖ Améliorer la connaissance de la biodiversité ordinaire et patrimoniale de son territoire ;
- ❖ Acquérir un document (notamment cartographique) d'aide à la décision afin de préserver et valoriser la biodiversité ;
- ❖ Favoriser l'appropriation des enjeux de biodiversité du territoire par les élu(e)s, équipes techniques et habitant(e)s ;
- ❖ Produire des recommandations concertées afin d'améliorer la gestion des espaces publics ou privés du territoire.

Méthodes pour l'ABC de Figari

Implication, Participation citoyenne

Participation citoyenne

L'action génère l'appropriation, elle-même facteur d'implication.

Il s'agit donc de maximiser les contacts réels, et sur le terrain, avec les habitants : participation aux inventaires naturalistes ; initiation à la botanique et ethnobotanique, à l'identification des espèces, au regard ; amélioration des connaissances.

Pour cela deux axes ont été choisis ; le terrain et le réseau social :

- ♣ Une page facebook « Atlas de la biodiversité communale de Figari » où se rencontrent habitants passionnés ou profanes et experts naturalistes de différentes sensibilités. Les uns publient des photos de leurs observations, les autres identifient, informent et incitent à observer.
- ♣ Des sorties naturalistes sur le terrain, des ateliers, des conférences.

Les habitants ont l'occasion de participer directement à la collecte de données et d'être porteurs des résultats obtenus.

L'originalité des ABC c'est leur double approche de la préservation : par le croisement de l'expertise traditionnelle naturaliste et de l'action citoyenne, une tentative de faire se rapprocher les spécialistes et les citoyens.

Concertation

Un comité de pilotage de l'ABC a été créé afin de valider et discuter la démarche globale et les prospections complémentaires à prévoir.

Celui-ci était composé de :

- Elus de la commune : M. Le Maire, Jean Giuseppi et son adjointe en charge de l'environnement, Marie Rouy-Finidori ;
- Parc Naturel Régional de Corse : expertise et animation M. François Arrighi et M. Jérôme Franchi ;
- Observatoire et Conservatoire des Invertébrés de Corse (OEC) : expertise, inventaire et animation : Mme Marie-Cécile Ruiz et M. Alexandre Cornuel-Willermoz ;
- Conservatoire Botanique National de Corse (OEC) : expertise, cartographie des habitats : Mme Emmanuelle Fauvelle ;
- Conservatoire du Littoral : expertise ; Mme Caroline Favier ;
- CPIE A Rinascita : coordination, expertise, animation, inventaires, rédaction ; Mme Delphine Lijnen Canonici ; Mme Violette Foubert ;
- Groupe Chiroptères Corse : expertise, inventaires, animation. Mme Kate Derrick ;
- Office Français de la Biodiversité

Acquisition des connaissances

Recueil des données, Bibliographie

Les publications telles que les articles naturalistes, livres, rapports d'études et plans nationaux d'actions qui ont été consultés sont indiqués dans la bibliographie. Les sites internet consultés sont listés également en annexe.

Les informations pertinentes et localisées (a minima présence / absence sur la commune) sont intégrées au jeu de données de l'ABC.

Différents organismes ont été invités à partager leurs données. Dans le cadre de notre ABC les structures suivantes ont effectué un porté à connaissances :

- CBNC : données botaniques, rapports d'étude ;
- OCIC : données insectes ;
- PNRC : données mouflons ;
- GCC : données chiroptères ;
- OEC : informations concernant les zones humides de Figari ;
- IMBE (institut méditerranéen de biologie et d'écologie) : données fournis.

Le Système d'Information sur la Nature et le Paysage (SINP) a été consulté et nous a permis de disposer de l'ensemble des données naturalistes publiques diffusées. Ce sont les données depuis 1960 jusqu'à aujourd'hui qui ont été téléchargées via www.openobs.mnhn.

Toutes les informations recueillies ont été triées, les erreurs et doublons expurgés.

Prospections de terrains complémentaires

Le plan de prospection, validé par le COPIL, a été défini en en croisant les éléments suivants :

- le niveau de connaissance naturaliste des différentes zones de la commune ;
- le niveau de connaissance naturaliste par groupe taxonomique ;
- le niveau de pression sur la biodiversité par zone (urbanisation, tourisme, etc.) ;
- la présence de milieux/espèces menacés (IUCN), rares ou protégées ;
- le budget de l'ABC ;
- les spécialistes disponibles ;
- les recommandations des guides du MNHN et de l'OFB.

Suite à l'analyse de ces différents éléments, les points suivants ont été relevés :

- Le littoral du domaine de la Testa Ventilegne est une zone bien prospectée, connue des naturalistes et qui fait déjà l'objet de périmètres de protection (propriétés du conservatoire du littoral, Natura 2000, ZNIEFF etc.).
- La montagne de Cagna et son piedmont sont relativement préservés avec peu de projets d'artificialisation / aménagements prévus (piste forestière cependant);
- La plaine de Figari constituée d'une mosaïque de milieux ouverts naturels et agricoles, de milieux humides et secs, de bois de chênes, de forte densité de Tortue d'Hermann, est une zone à forte valeur patrimoniale et sensible par la pression anthropique qui s'y exerce (urbanisation) ; Cette zone est moyennement connue des naturalistes au regard du littoral ;
- Très peu de données chiroptères existent sur la commune ;
- La possibilité d'effectuer une étude de l'œdicnème criard, oiseau sous prospecté, pourtant patrimonial et présent dans la plaine ;

Ainsi les prospections complémentaires suivantes ont été programmées :

Cartographie des habitats

La plaine de Figari a fait l'objet d'une cartographie par le CBN de Corse en 2002/2023.

Insectes

L'OCIC a procédé à plusieurs prospections complémentaires insectes sur la commune au printemps/automne 2022.

Flore

Les prospections flore ont ciblé les milieux humides de la plaine : mares temporaires, bords de ruisseaux, étangs, etc. En effet ces milieux sont bien représentés sur Figari, parfois méconnus, et situés dans, ou non loin, de la zone concernée par l'urbanisation de la commune.

Les prospections flore ont également concerné les plantes exotiques envahissantes, particulièrement celles préoccupantes au titre de la loi européenne.

Dans les habitats recherchés, des inventaires opportunistes ont été réalisés, ainsi que des prospections ciblées sur les cours d'eau et stations précédemment référencées pour la Jussie et la Jacinthe d'eau. Au total, 7 journées de prospection ont été dédiées à la flore.

Oiseaux

Concernant l'avifaune, une étude a été commandée auprès du bureau d'étude Ornithys. L'inventaire ornithologique en période de reproduction dans la plaine de Figari a eu pour objectifs de cibler :

- l'œdicnème criard. Définition du statut de l'espèce sur le site. Inventaire et géolocalisation des couples.
- d'autres espèces patrimoniales : a minima Guêpier d'Europe, Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche à tête rousse, Engoulevent d'Europe, Pipit rousseline et Milan royal. Définition du statut des espèces sur le site. Inventaire et géolocalisation de colonies et de couples.

Malheureusement, seul un rapport préliminaire a été produit. Les données brutes ne nous sont pas parvenues.

Chiroptères

Une étude chiroptère a été effectuée par le GCC en été 2022 et à consister en un inventaire des quelques gîtes précédemment recensés tout en tentant d'en trouver de nouveaux, notamment en faisant appel à la population. Malheureusement, l'appel à la population n'a donné suite à aucune signalisation.

Deux types de prospections ont été déployés :

- Des prospections diurnes nécessaires à l'identification d'éventuels gîtes.
- Des prospections nocturnes afin de localiser les sites de chasse et de transit utilisés par les chauves-souris ; ces prospections s'effectuent par l'intermédiaire de relevés acoustiques et/ou par la capture à l'aide de filets sur des sites favorables.

Reptiles Amphibiens

Le budget de l'ABC ne nous a pas permis de réaliser des inventaires reptiles / amphibiens dédiés.

En ce qui concerne ces groupes, la sollicitation du public (avec photos et détermination par des spécialistes) a permis d'ajouter de données nouvelles sur le territoire communal.

Autres groupes taxonomiques

Au cours des prospections de terrain, les observations opportunistes concernant des groupes non ciblés initialement ont été notées (araignées, escargots, champignons, etc.). Avant d'être intégrées à l'ABC, ces données ont fait l'objet d'une vérification par un spécialiste reconnu pour chaque groupe taxonomique concerné (confirmation de détermination).

Evaluation des enjeux biodiversité, Perspectives d'actions

Une analyse des données collectées sur le territoire doit permettre d'identifier et de hiérarchiser les enjeux.

Qu'est ce qu'un enjeu Biodiversité ? Il s'agit d'une valeur qu'on attribue à une espèce ou un habitat ou une structure plus complexe en fonction de différents critères que sont sa rareté, les menaces qui pèsent sur elles, sa vulnérabilité, la répartition de l'espèces/habitat à différentes échelles, sa biogéographie, mais aussi la responsabilité locale au regard de l'élément naturel considéré :

- ❖ **Les espèces dites bio-indicatrices** : quand la présence ou l'absence d'une ou plusieurs espèces renseignent sur l'état de l'écosystème qu'elles habitent.
- ❖ **La trame verte et bleue** : les éléments du paysage constituent de véritables continuités écologiques, indispensables pour la survie des espèces et le renouvellement des écosystèmes spécifiques à chaque espèce ; ces continuités sont formées de réservoirs de biodiversité reliés entre eux par des corridors continus (linéaires) ou discontinus (pas japonais). La modification du paysage peut affecter le déplacement des espèces dans la mesure où ces continuités sont touchées. C'est donc à l'échelle du paysage que doivent être évalués les enjeux biodiversité de la commune.
- ❖ **Les activités et l'usage du sol** : la pression sur les écosystèmes et les espèces diffère selon les activités et l'utilisation qui est faite des milieux naturels et semi-naturels.
- ❖ **La vulnérabilité des espèces** et leur caractère patrimonial : certaines espèces sont à l'échelle régionale, nationale ou même européenne particulièrement menacées ou vulnérables du fait de leur rareté ou de leurs exigences écologiques. Un regard particulier est porté sur ces espèces dans l'évaluation des enjeux.

Pour chaque unité paysagère, un tableau synthétique reprenant tous les enjeux identifiés est présenté.

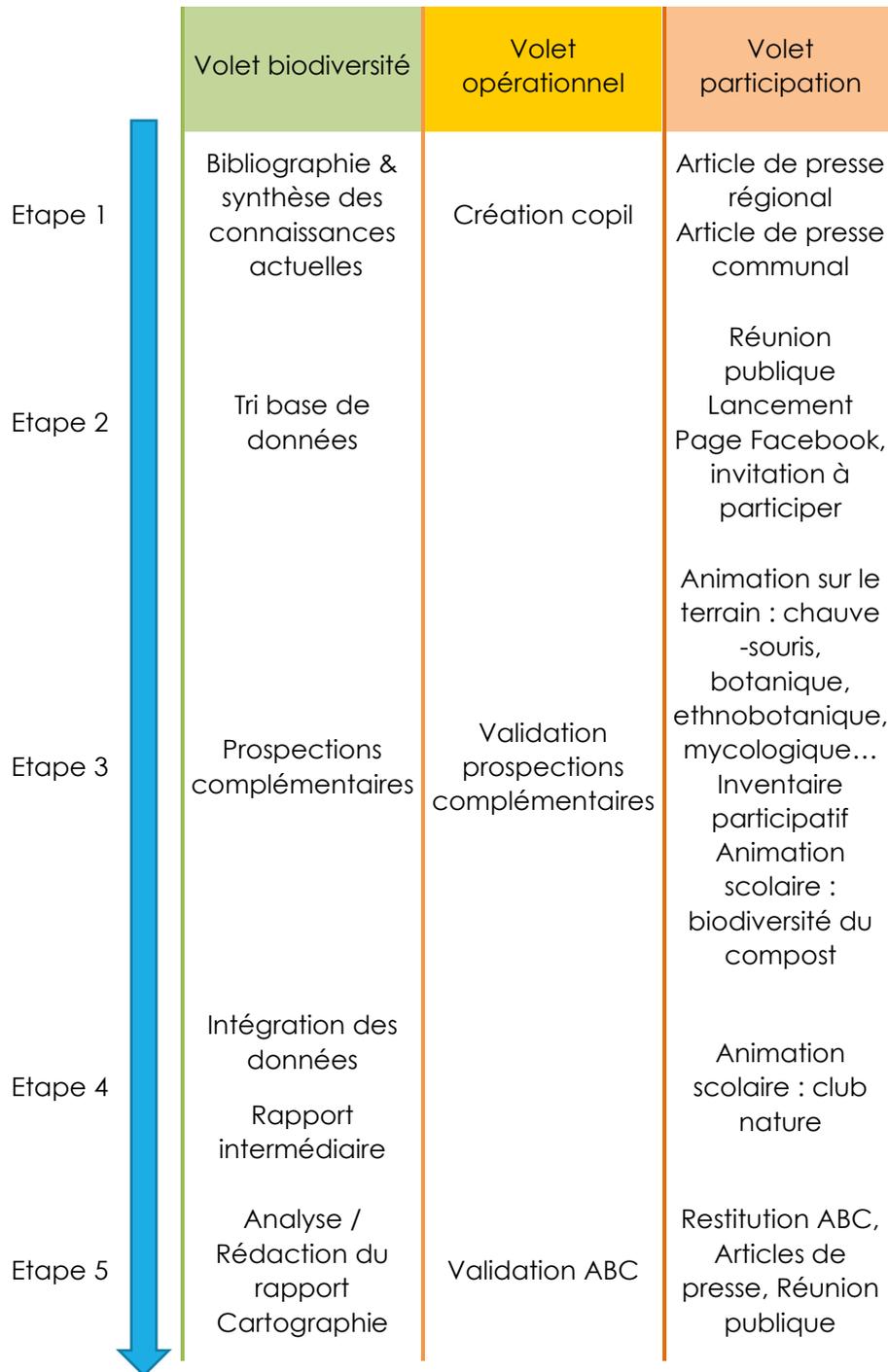
Système d'Information Géographique

Les informations naturalistes synthétisées sont présentées sous format cartographique pour en faciliter la lecture. Ainsi, toutes les données ont été traitées via un Système d'Information Géographique (SIG) et positionnées sur un fond cartographique le plus précisément possible.

Les données recueillies auprès des différents organismes et les observations réalisées sur le terrain ont des coordonnées géographiques précises. Toutefois et dans une moindre mesure, certaines données n'ont qu'une précision de type « lieu-dit », d'autres encore de type « commune ».

Toutes les données brutes ainsi que les fichiers cartographiques seront transmis à la mairie de Figari.

Etapes de l'ABC

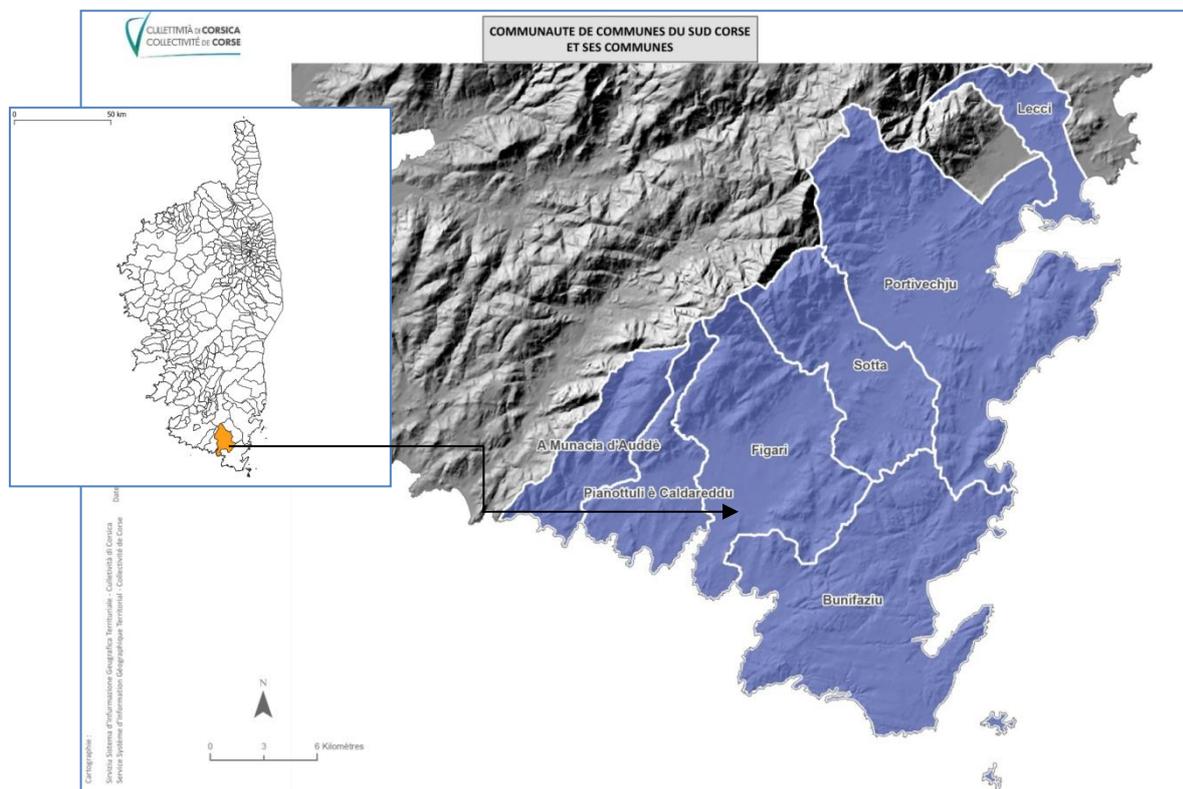


Le territoire de FIGARI



Localisation

La commune de Figari, est située en Corse, dans la microrégion de l'extrême sud. Elle s'étend sur une centaine de km² et appartient à la communauté de communes Sud Corse avec ses communes voisines : Lecci, Porto-Vecchio, Bonifacio, Sotta, Pianottoli-Caldarellu et Monacia d'Aullene dont elle partage le bassin de Vie.



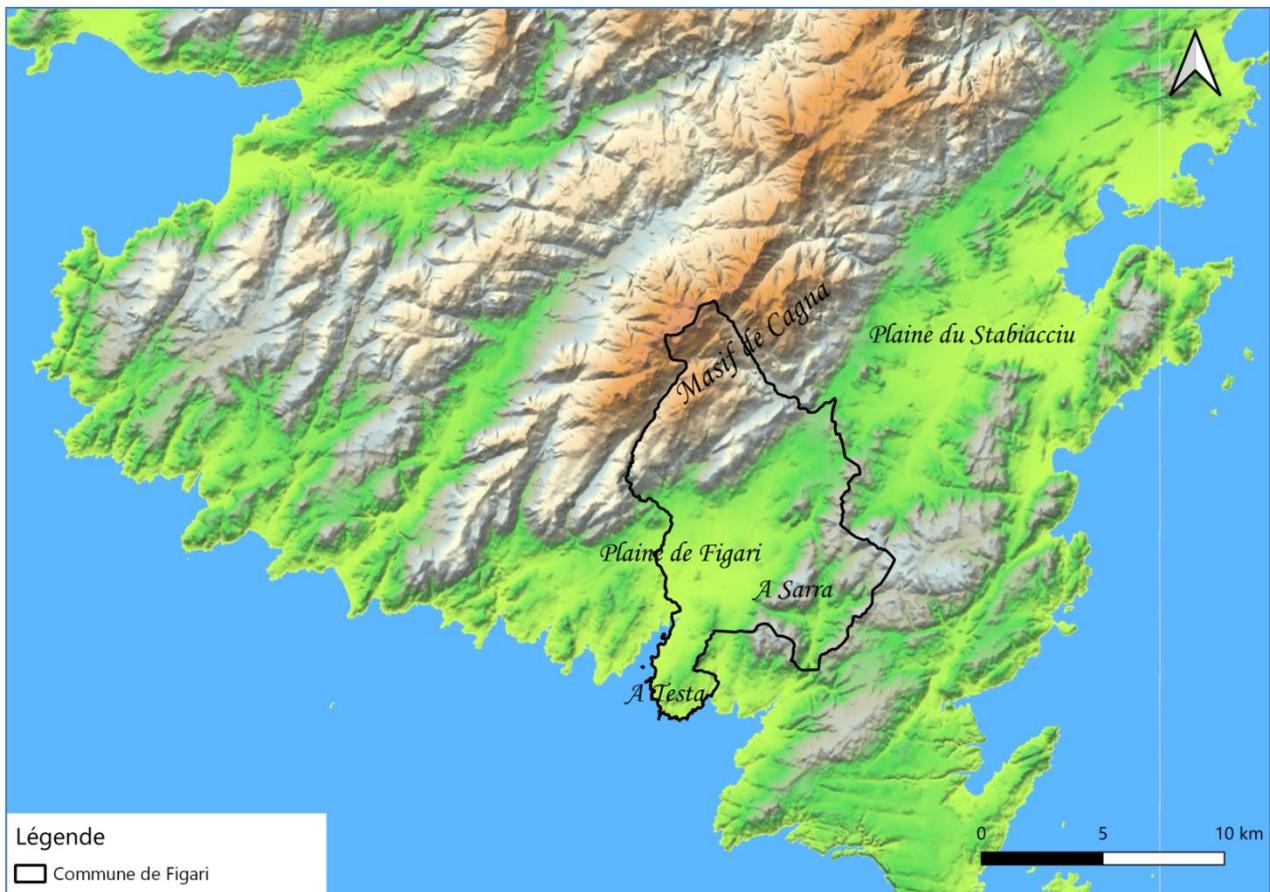
Carte 1 : Localisation de la commune de Figari

Paysage

Au nord de la commune, la montagne de *Cagna* domine de son flanc sud/sud-est l'extrême sud de la Corse. Ce massif montagneux forme la partie la plus méridionale de la grande dorsale de montagnes qui caractérise notre île. Son point culminant *Cima di Malpassu* (1371m) est situé sur notre commune. A ses pieds, s'étale la plaine du Fretu A *pian'd'Avretu* : large dépression suivant une faille géologique dit de « Favone/Figari » qui met en continuité territoriale la façade ouest de l'île et sa côte orientale : en effet, cette plaine alluviale n'est séparée en deux bassins versants que par de faibles reliefs (*Punta di Cirvaricciu*, 179 m). A l'est, on trouve le bassin versant du *Stabiacciu* qui débouche en mer tyrrhénienne à Porto-Vecchio. A l'ouest, le bassin versant du *Canella* se jette dans la baie de Figari.

Pian'd'Avretu est enserrée au sud par le massif d'*A Sarra* (culminant à la *Punta Arcinivale*, 351 m). Ces collines plus modestes de la pointe sud Corse accueillent la vallée et le ruisseau de *Ventilegne* qui donne naissance à la retenue de *Talza*. Nous arrivons ainsi à la limite sud-est de la commune.

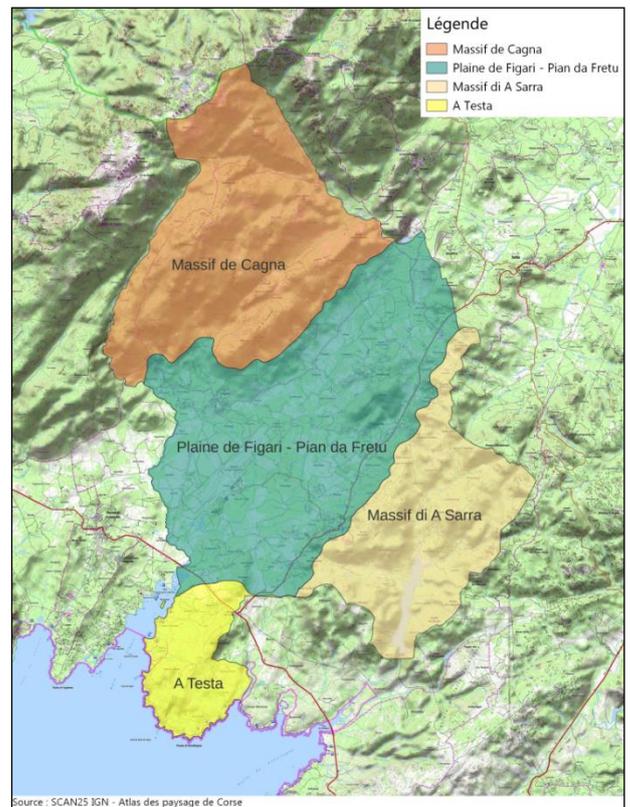
Enfin, ouvrant la commune de Figari sur la mer, *la Testa*, territoire surplombé par le *Monte Scupetu* (178m) offre une côte où alternent petites criques de sables, rochers de granite aux formes variées, pelouses et marais littoraux d'une grande richesse écologique et patrimoniale.



Carte 2 : Carte du Relief

En s'appuyant sur l'atlas des paysages de la Corse (GARNIER & al., 2014), 4 unités paysagères majeures se dégagent sur Figari ; du nord au sud :

- **Le massif de Cagna** - issu de l'ensemble Massif d'Uspidali/Cagna 1.08 - unité paysagère Montagne de Cagna 1.08.B ;
- **La plaine de Figari – Pian d'Avretu** issue de l'ensemble paysager : plaines et piedmonts de Figari ;
- **Le massif A Sarra** issue de l'ensemble paysager : Massif de la Trinité à Petra longa 2.06 ; A Sarra s'intègre dans le plateau d'Arapà, vaste plateau granitique aux cours d'eau encaissés qui s'étend jusqu'à la commune de Bonifacio.
- **A Testa** - issue de l'ensemble paysager : plaines et piedmonts de Figari.



Carte 3 : Les unités paysagères de Figari - ©IGN - Source :Atlas des paysages de Corse (Garnier & al. 2004)

Hydrographie

Avec ses massifs d'altitude, ses piedmonts et sa plaine alluviale, la commune de Figari accueille un réseau hydrique typique des paysages littoraux de Corse : nombreux ruisseaux intermittents qui alimentent en contrebas, mares, étangs, et lagunes.

Ainsi, bordant la commune à l'ouest, le **ruisseau de Canella** est le plus long ruisseau courant sur la commune. Il prend sa source dans la montagne de Cagna (ruisseau du Vivaggio) à 900 m d'altitude et accueille tout le long de son cours (16,4 km) plusieurs affluents du piedmont (comme le ruisseau de Vitelille) ou de la plaine :

- le **Carcerone** (12,3 km) prend sa **source** dans les petits reliefs qui séparent la plaine de Figari de celle du Stabiacciu ; il draine le centre de la plaine en direction de l'ouest. Il conflue vers le ruisseau de Canella, juste avant son **embouchure** dans la **baie** de Figari.
- le **Suale Vecchio** (9,3 km), ruisseau plutôt rectiligne à cours lent prenant sa source dans le piedmont du massif de Cagna, est son principal affluent depuis l'est. Il passe tout juste à l'ouest du hameau de Poggiale et sous l'aéroport de Figari.

Ces trois ruisseaux courants dans la plaine viennent alimenter le **marais** de Canniccia et plus largement la **zone humide** de Figari que constitue cet **estuaire**.

Au nord, le ruisseau de **l'Orgone** sépare Figari de sa commune voisine de Sotta. Ce ruisseau et ses affluents coulent au nord de la ligne de démarcation des eaux rejoignant le fleuve du Stabiacciu sur Porto-Vecchio.

Au sud-est de la commune, le ruisseau de Ventilegne draine les collines entourant la petite dépression située entre la *Sarra* et l'est du plateau d'*Arapà*. Ce ruisseau et ses affluents alimentent la **retenue de Talza** et finira sa course dans l'étang de Ventilegne sur la commune de Bonifacio.

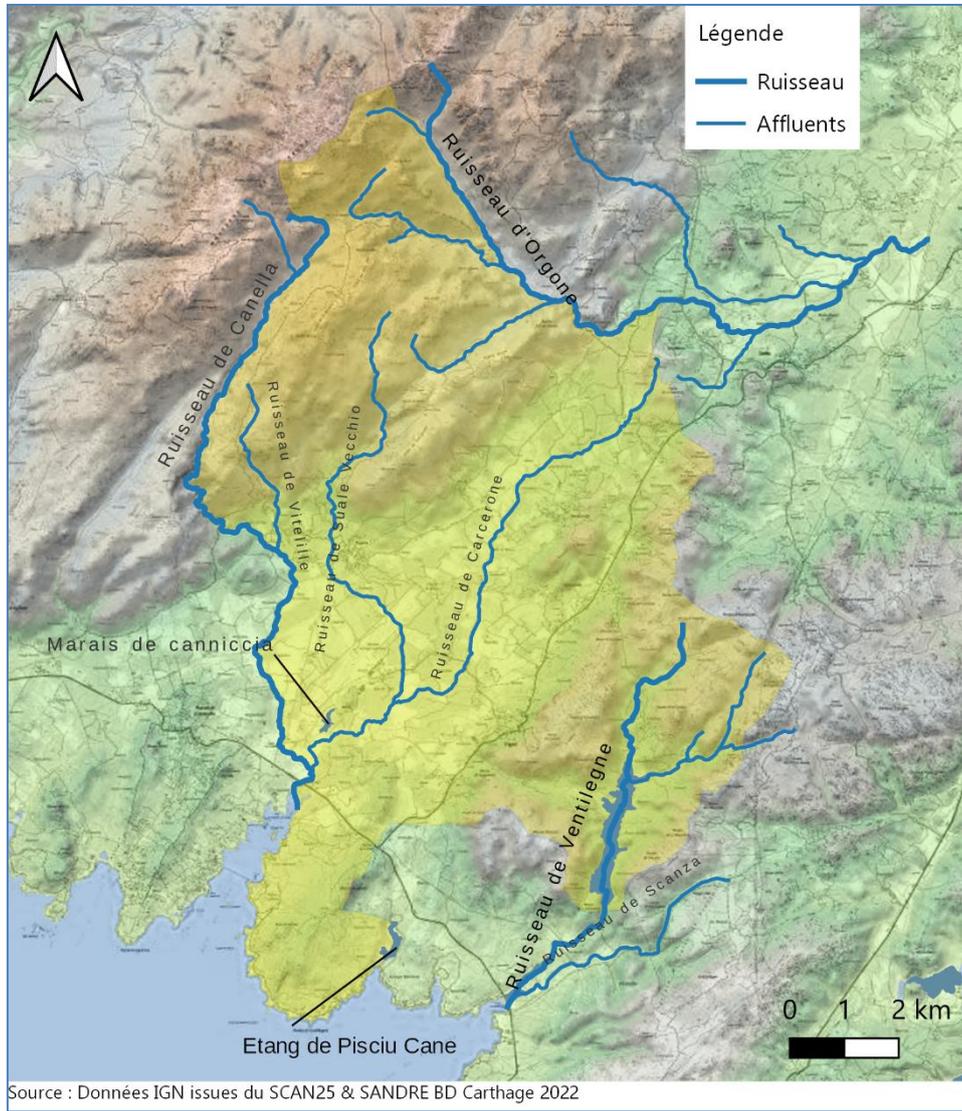
Ces petits ruisseaux sont des cours d'eaux intermittents : ils cessent périodiquement de s'écouler sur tout ou une partie de leur cours. Le lit majeur de ses rivières est très peu développé.

Dans le massif de la Testa, l'impermanence de l'eau est la règle et on trouvera principalement à l'ouest du massif : ruisseaux et ruisselets intermittents, mares temporaires, salines (*saline sottana*, *saline soprana*) asséchées en été et à l'est l'étang de *Pisco Cane*, alimenté par le

ruisseau de Saparelli. L'eau y est saumâtre et couvre une surface d'environ 6 hectares. Sa profondeur n'excède pas 2 mètres en son centre.

L'ensemble des ruisseaux de la commune est d'une bonne qualité chimique et écologique (Agence de l'eau, 2016 - <https://rapportage.eaufrance.fr/>).

Construit au tout début des années 1990, le barrage de Figari a donné naissance au **Lac de Talza**. Il participe avec la retenue d'U Spidalu et les prises d'eaux en rivière (Osu, Orgone) à l'alimentation en eau brute et eau potable de l'extrême sud. Sa capacité est de 5 millions de M3.



Carte 4: Hydrographie de Figari



Photo 1 : Photo 1 : Embouchure du Canella, Pâturage, La montagne de Cagna – D. Lijnen Canonici

Géographie humaine

Histoire, démographie

Figari, cœur historique du *Pian d'Avretu* était autrefois rattachée à sa commune de montagne, Levie. Comme beaucoup de plaines méditerranéennes, les *piaghje* n'ont accueilli que peu d'habitants avant la fin du XVIIIème siècle. Cependant, elles étaient indispensables à la subsistance d'une agriculture sylvopastorale : culture extensive des céréales et survie hivernale des troupeaux.

Mais le XXème siècle a vu s'effondrer les systèmes agro-pastoraux jusqu'ici dominants, vidant les montagnes de leurs habitants aux profits des villes littorales, des plaines. Cette déprise agricole a initié la fermeture du milieu par le développement des bois et du maquis.

Figari se situe au cœur du bassin de vie de l'extrême sud Corse, sous l'influence directe du pôle d'emploi et de services de Porto-Vecchio. Situé à la croisée des chemins de la communauté de communes sud - corse, Figari est traversé par la route territoriale T40 et accueille un aéroport international.

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	701	834	1 022	914	1 005	1 157	1 462	1 466
Densité moyenne (hab/km ²)	7,0	8,3	10,2	9,1	10,0	11,5	14,6	14,6

Tableau 1 : Evolution démographique de Figari depuis 1968 (Insee, 2022).

Figari est une commune rurale, ses 1500 habitants lui confèrent une densité de population d'un peu moins de 15 habitants au km². La population de Figari a cependant augmenté de plus de 44% en vingt ans.

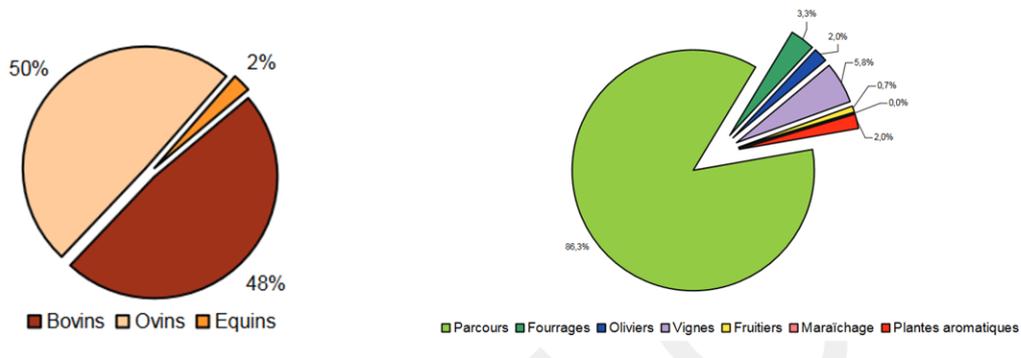
14 hameaux de la commune se dispersent en périphérie de la plaine où se concentrent les activités agricoles : pastoralisme, viticulture, oléiculture.

Agriculture

Comme on peut le voir sur la carte page suivante, issue des données du registre parcellaire graphique (RPG, 2021), les zones agricoles se trouvent, pour quasi totalité, dans la plaine et ses coteaux. Comme pour l'ensemble de la Corse, l'agriculture de Figari est dominée par le pastoralisme. On retrouvera principalement des parcours tantôt boisés tantôt ouverts où paissent brebis et bovins. Le nombre de brebis a chuté ces dernières années, amenant bovins et ovins chacun pour moitié à se partager les pâtures. Avec très peu de cultures fourragères produites localement (luzerne, dactyle, etc.), les ruminants de Figari se nourrissent de la végétation glanée dans la diversité des milieux qu'ils rencontrent : herbes de prairies, fruits, jeunes pousses des arbustes et arbres, végétations des haies. Le fourrage manquant est importé plus ou moins massivement selon les années. Ces parcours extensifs permettent de maintenir l'ouverture du milieu, qui, on le verra plus avant, assure la présence d'une grande diversité d'espèces.

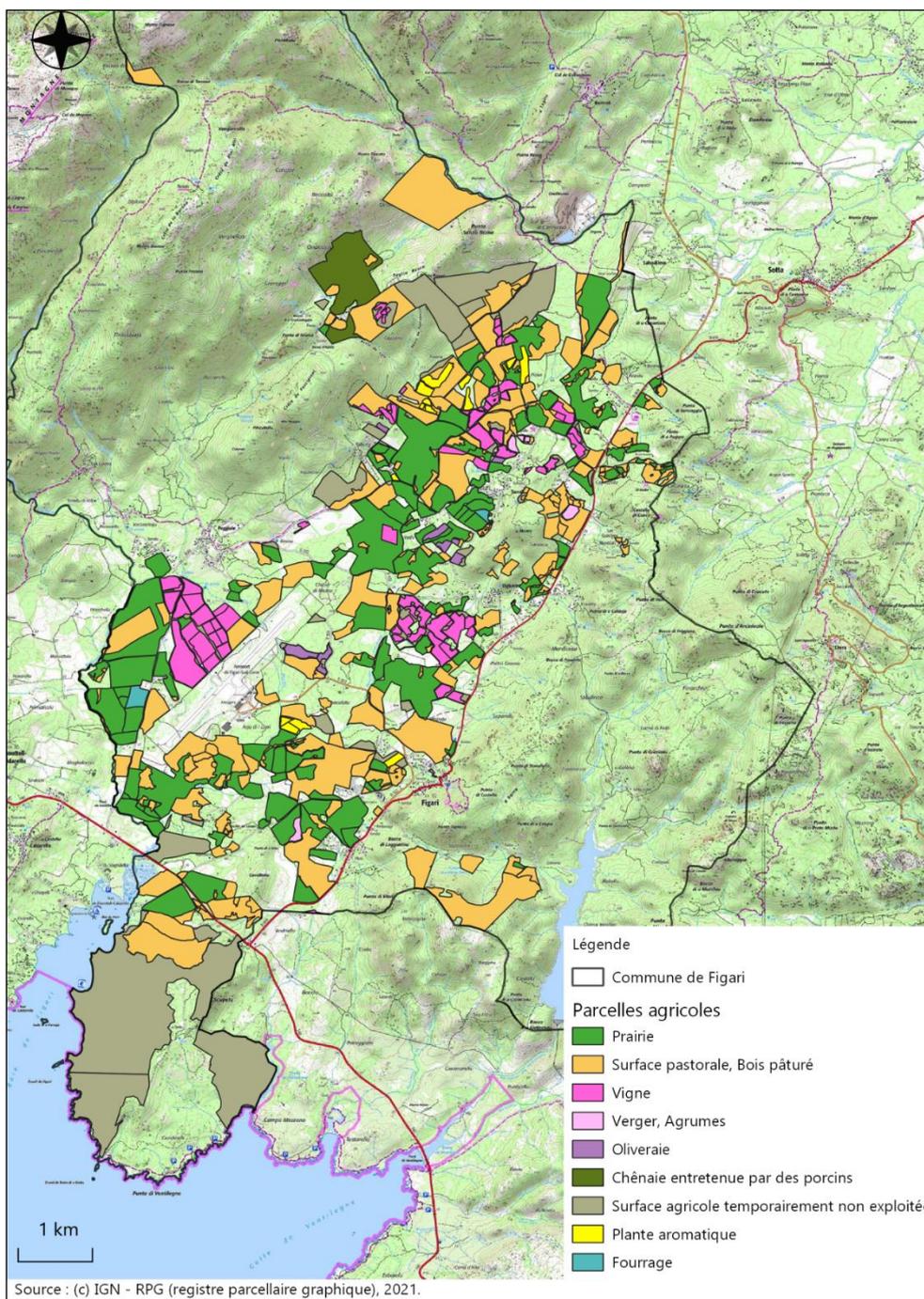
Essences	Surface	Localisation
Roselières	282 ha	Arrière-plage de Tenuta Ventignone
Tamaris		Marais de Canniccia
Yeuseraies	1280 ha	Piedmonts septentrionaux Arrière-pays montagneux Massifs de la Punta di Vari et de la Punta d'Arcinivale
Prairies	1691 ha	Plaine de Figari arrière plages
Maquis, friches	2812 ha	Anciens parcours Zones montagneuses et piedmonts parcourus par les incendies de forêts
Pinèdes	662 ha	Massifs montagnard commandés par la Punta d'Ovace.
Suberaies	1979 ha	Piedmonts commandés par les massifs de la punta di Stavulinca, de la punta di Grazzianu de Monte Binacu et de la punta d'Arcinivale au sud-est du territoire
Oliveraies	120 ha	Ogliastrello Tarabucceta Valicello
Vignes	197 ha	Plaine de Figari Coteaux du sud-ouest (Poggiale – San Gavino) Coteaux sud d'Ogliastrello

Tableau 2 : Agriculture de Figari (Agence Platinum, 2017).



Figures 2 : Répartition de l'élevage (en tête de bétails) et des cultures sur Figari (Agence Platinum, 2017)

Sur la commune, la part des cultures est faible (moins de 14%) et dominée principalement par la vigne. En effet, les piedmonts et coteaux de la commune accueillent depuis le XIXème siècle des parcelles de vignes plus récemment structurées en AOC « Vins de Figari ».



Carte 5 : Agriculture sur la commune de Figari (RPG, 2021)

Urbanisation et économie

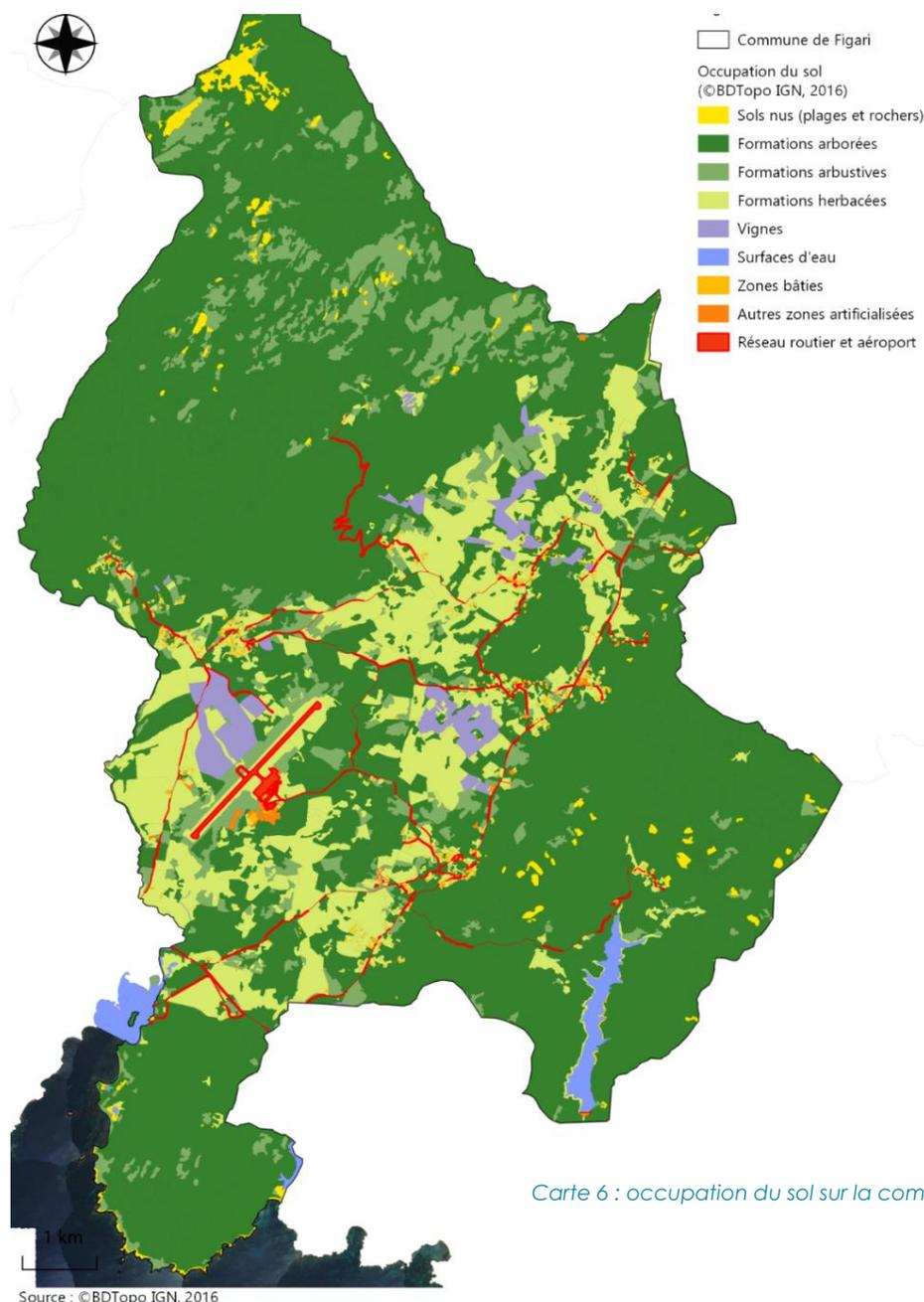
De part la nature de sa géographie, la commune via la plaine est naturellement un lieu de passage et une zone de croisement des différents voyageurs provenant des bourgs alentours : Sartène, Bonifacio, Lèvie, Porto-Vecchio. La création de l'aéroport de Figari en 1975 a davantage accru cet effet de transit : en effet, l'aéroport international de Figari est le 3ème de Corse : 750 000 passagers en 2018/2019, en constante progression : ce qui fait de Figari le principal point d'entrée de l'Extrême Sud.

La commune est traversée au sud par la route territoriale T40 qui relie Sartène à Bonifacio. Au lieu-dit *Scupetu*, la départementale D859 permet un accès direct à Porto-Vecchio en passant par le centre du village. Toutefois, et tout récemment, une déviation permet son contournement.

Un réseau de petites routes départementales permet de rejoindre les différents hameaux principalement dans le sud de la plaine, autour de l'aéroport de Figari.

Occupation du sol

La carte ci-dessous rend compte de la couverture du sol sur la commune ; elle est une vue « physionomique » du terrain, une simple distinction des éléments structurant le paysage sans préjuger de leur fonction.



Carte 6 : occupation du sol sur la commune

PLU

La commune dispose actuellement d'une carte communale mais elle n'est pas en conformité avec le PADDUC ; l'élaboration d'un PLU est une priorité. La construction du PLU est donc en cours : une 1^{ère} réunion publique s'est tenue en mairie le 26 novembre 2022, puis une deuxième le 18 novembre 2023 autour de la construction du PADD. Les échanges se poursuivront dès janvier 2024 autour de l'environnement, du paysage ou des énergies renouvelables. L'ABC arrivera à point nommé pour enrichir les débats.

Le Plan Local d'Urbanisme est le document de planification de l'urbanisme communal. Il remplace depuis la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain de décembre 2000) les Plans d'Occupation des Sols (POS). Les PLU ne définissent plus uniquement la destination des sols et leur taux d'occupation, mais deviennent le cadre de cohérence des différentes actions de la commune en matière d'aménagement urbain et environnemental.

Artificialisation des sols

La loi Climat & Résilience d'août 2021 fixe un objectif de diminution par deux de la consommation d'espace naturel agricole ou forestier (NAF) d'un territoire entre 2021 et 2031 par rapport à la consommation d'espace de l'année 2011 à l'année 2020 (inclues), qui représente pour Figari une surface de 41,40 hectares. Pour respecter la tendance générale fixée par la loi, la consommation d'espace d'ici à 2031 devrait tendre vers une surface de 20,70 hectares environ.

Au cours des 13 dernières années, à Figari, environ 77 hectares de terres ont été artificialisés, soit 0,77 % de la commune. 66 % de cette consommation d'espace était destinée à l'habitat.

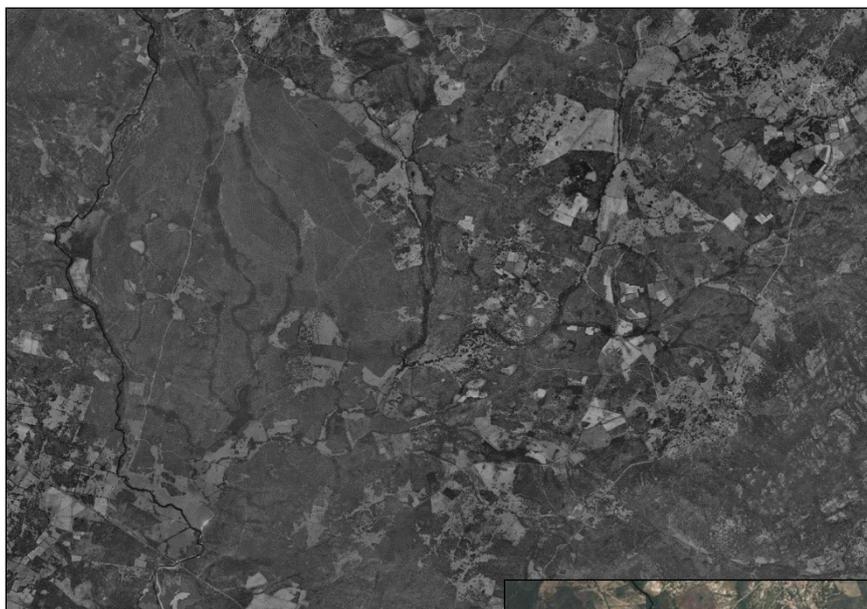
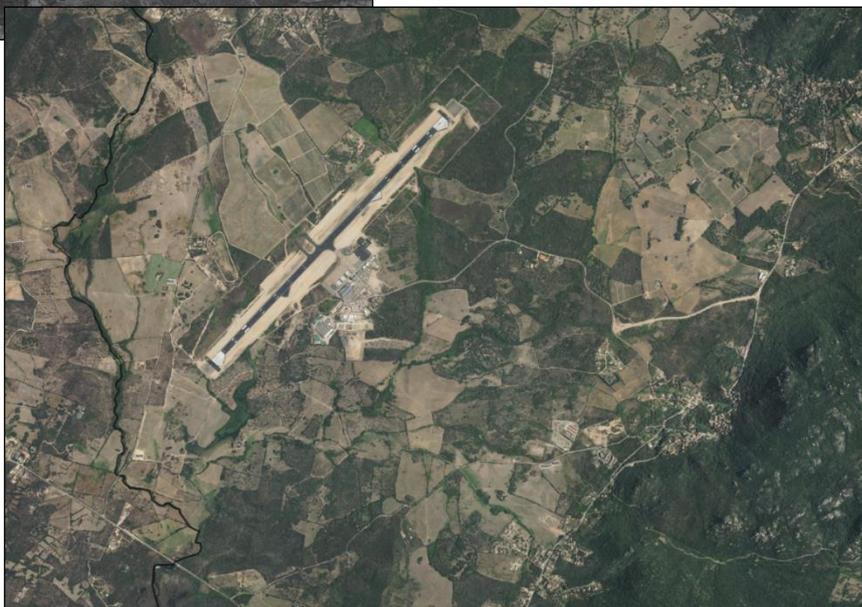


Photo 2 et 3 : Photographies aérienne dans la plaine de Figari ©IGN: à gauche 1960, ci-dessous 2022.

Un exemple d'artificialisation des terres : l'aéroport de Figari ouvert en 1975.



Les dispositifs pour protéger la biodiversité sur Figari

Généralités

Amorcé en 1982 par le ministère de l'environnement, modernisé dès 1994, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique **ZNIEFF** s'est fixé comme objectif d'identifier, de décrire et de cartographier les espaces naturels terrestres particulièrement riches d'un point de vue écologique. Les ZNIEFF ont permis de jeter les bases de la connaissance nécessaire à la gestion du territoire.

L'inventaire ZNIEFF modernisé de Corse, validé en 2010^o a permis de créer 74 ZNIEFF supplémentaires de type 1 (total : 224) et deux de type 2 (total : 45) et d'introduire la notion d'« espèces déterminantes » ; Ce réseau englobe entre autres les plus récentes zones Natura 2000 créées pour une plus grande cohérence des politiques de conservation.

znieff
ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Au niveau européen, le réseau **Natura 2000**, constitue un réseau de sites naturels, terrestres et marins, sélectionnés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales, et de leurs habitats naturels.



En 2005, environ 22 000 ha de zones humides ont été recensés dans le cadre de **l'inventaire des zones humides de Corse** mené par l'office de l'environnement de la Corse (OEC), par la suite complété en atlas des zones humides de Corse. Cet inventaire s'enrichit encore aujourd'hui incluant des zones humides plus modestes comme les mares temporaires.

Enfin, **les plans nationaux d'action (PNA)**, véritables outils stratégiques, ciblent une espèce ou un habitat dont l'état de conservation est menacé. « Cet outil est mobilisé lorsque les autres

politiques publiques environnementales et sectorielles incluant les outils réglementaires de protection de la nature sont jugées insuffisantes pour aboutir à cet objectif. » (Teddy, 2022).

Enfin, unique en son genre en Europe, la politique d'acquisition du **conservatoire du littoral** conduit à préserver et mettre en gestion des terrains dont la valeur écologique, paysagère et patrimoniale est menacée.



Sur le territoire de Figari, on trouve :

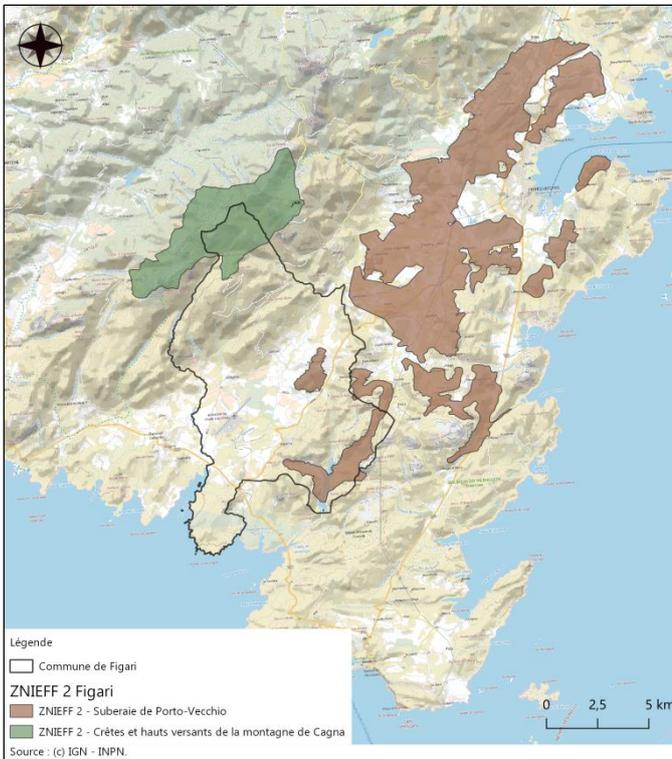
- 2 ZNIEFF de type II et 6 ZNIEFF de type I ;
- 1 site NATURA 2000 : 1 zone de conservation spéciale terrestre (ZSC)
- 2 sites NATURA2000 en limite immédiate (littorale) : 1 zone de protection spéciale (ZPS : Oiseaux), et 1 ZSC marine ;
- Des terrains acquis par le conservatoire du littoral.

Les ZNIEFFS

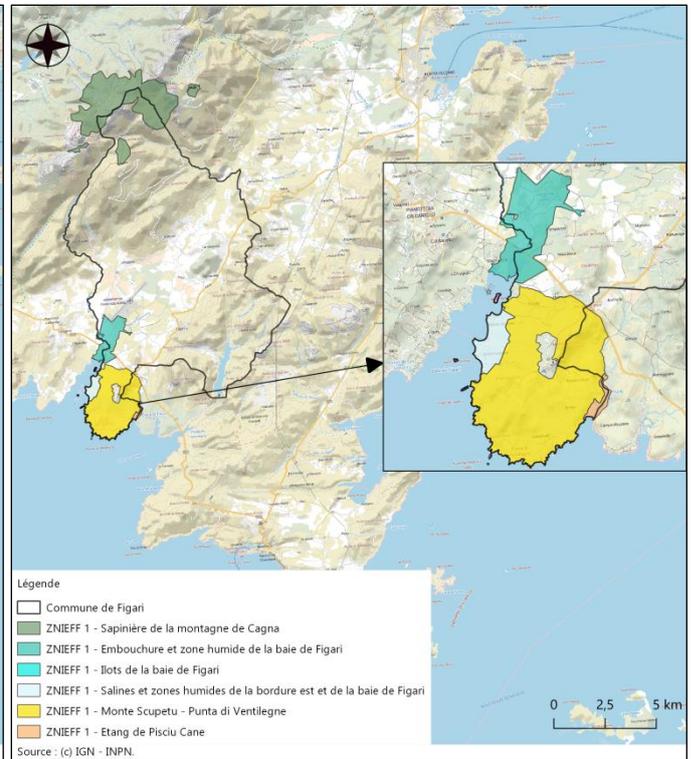
On distingue deux types de ZNIEFF :

Les ZNIEFF de type 1 sont des « secteurs de superficie en général limitée, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional » (HORELLOU A & AI, 2014). Une ZNIEFF de type 1 peut être incluse dans le périmètre d'une ZNIEFF de type 2.

Les ZNIEFF de type 2 sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.



Carte 7 : Les ZNIEFF 2 sur Figari ©IGN



Carte 8 : Les ZNIEFF 1 sur Figari ©IGN

Tableau 3 : ZNIEFF de type 2 sur la commune de Figari

Identifiant	Nom	Surface	Intérêt
940004241	Crêtes et hauts versants de la montagne de Cagna	2481 ha	Orthologique Botanique : 14 espèces déterminantes Herpétologique : 3 espèces déterminantes Plusieurs zones éparées et plus ou moins étendues d'une remarquable suberaie.
940004101	Suberaie de Porto-Vecchio	8726 ha	Forte présence de la Tortue d'Hermann et Gîte à chiroptères.

Tableau 4 : ZNIEFF de type 1 sur la commune de Figari

Identifiant	Nom	Surface	Intérêts
940004228	Sapinière de la montagne de Cagna	1032 ha	2 habitats déterminants dont les forêts d'ifs corses 40 espèces déterminantes
940030604	Ilots de la baie de Figari	2,15	Petite population micro-insulaire du Lézard tiligerta présentant une micro-endémicité Flore : 2 espèces déterminantes.
940030619	Salines et zones humides de la bordure est et de la baie de Figari	57 ha	Importante valeur écologique et patrimoniale pour la Corse, vue la faible représentation de ce type de milieux humides sur l'île.
940030614	Monte Scupetu – Punta di Ventilegne	662 ha	10 habitats déterminants et 15 espèces déterminantes 8 habitats et 21 espèces déterminantes, mares temporaires
940030942	Embouchure et zone humide de la baie de Figari	204 ha	Espace naturel très riche (milieux et habitats très diversifiés) caractéristiques des zones humides méditerranéennes. 7 habitats déterminants et 40 espèces déterminantes
940004100	Etang de Pisciu Cane	16,43 ha	3 espèces de plantes déterminantes Richesse de l'avifaune

Natura 2000

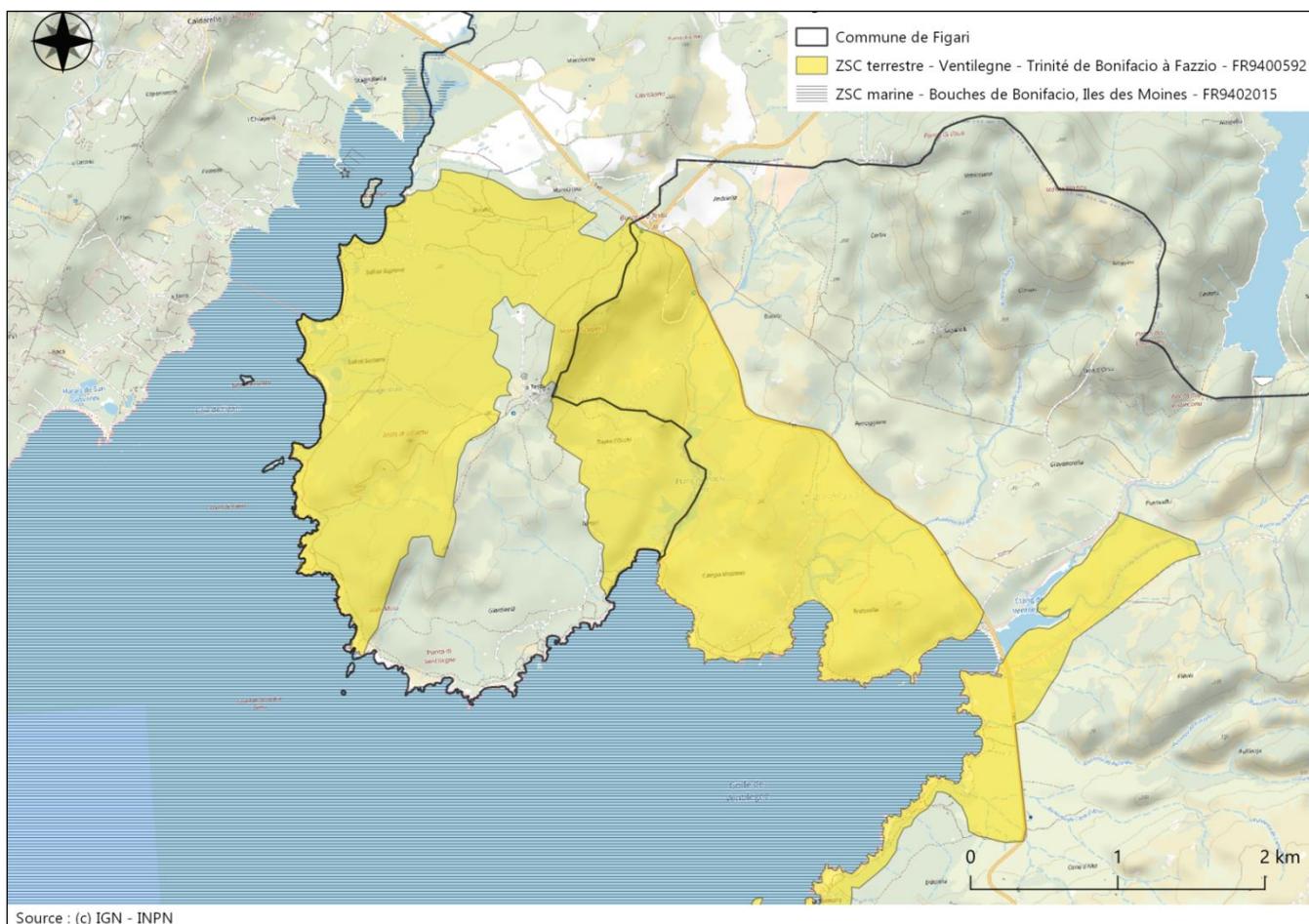
De manière générale, le réseau NATURA 2000 comprend 3 types de zones :

- des zones de protections spéciales (ZSC, issues de la directive européenne dite « oiseaux »)
- des zones spéciales de conservation terrestres (ZSC terrestres, issues de la directive européenne dite « habitats »)
- des zones spéciales de conservations marines (ZSC marines, issues de la directive « habitats »).

La commune est concernée par 3 sites Natura 2000 :

Tableau 5 : Natura 2000° sur FIGARI

Identifiant	Nom	Partie de la commune concernée	Description
FR9400592	Ventilegne - Trinité de Bonifacio à Fazzio	La Testa Ventilegne	ZSC terrestre
FR9402015	Bouches de Bonifacio, Iles des Moines	Le littoral entre le pont de Figari et l'étang de Piscio Cano	ZSC marine
FR9410021	ZPS îles Lavezzi - Bouche de Bonifacio	Le littoral entre le pont de Figari et l'étang de Piscio Cano	ZPS (Oiseaux)

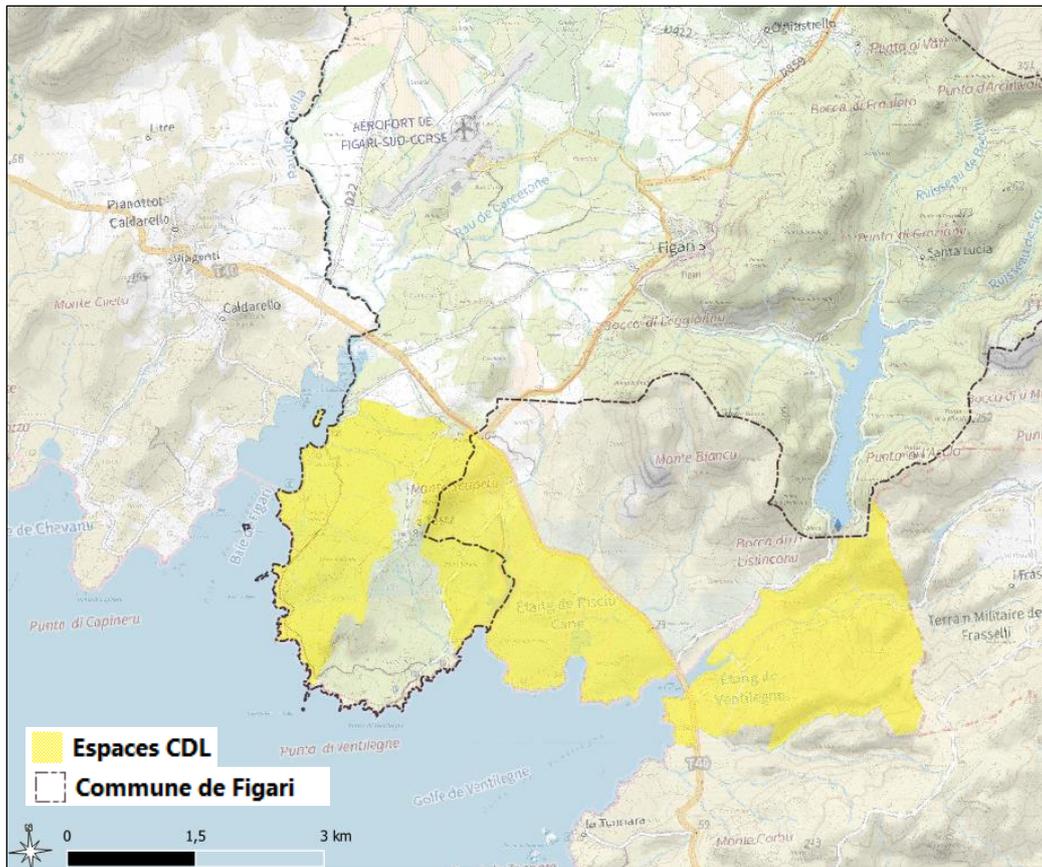


Carte 9 : Natura 2000 sur Figari ©IGN

Les sites du conservatoire du littoral

Le conservatoire du littoral fait l'acquisition des terrains situés en bord de mer et de lacs, dans un périmètre géographique dont les contours sont définis avec les élus locaux et les services de l'État et votés lors des

conseils d'administration. A Figari, le conservatoire du littoral (CDL) est propriétaire d'une grande partie de la Testa et de l'étang de Ventilegne.



Carte 10 : Propriétés du conservatoire du littoral sur Figari et alentours - ©IGN - Source : CDL, 2023.

Le Parc Naturel Régional de Corse

Le Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) dont le classement a été renouvelé en novembre 2018 pour une durée de 15 ans, s'étend sur un territoire de 178 communes et 12 EPCI¹.

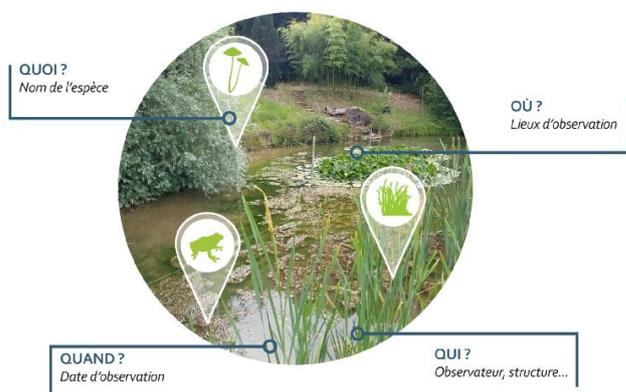
La commune de Figari ne fait pas partie du Parc Naturel Régional. Cependant, en octobre 2020, la nouvelle mandature a souhaité se lier au parc par convention.

Pour une commune, la signature d'une convention avec le Parc permet de contractualiser l'engagement opérationnel de celle-ci et l'appui du parc ; elle préfigure une possible intégration de la commune au sein du Parc au prochain classement.

¹ Établissement public de coopération intercommunale

La biodiversité de Figari

Vue d'ensemble – Statistiques sur les données



© ODONAT Grand Est

Qu'est ce qu'une donnée naturaliste ?

Ce paragraphe comporte une analyse synthétique du nombre de **données** faune flore répertoriées sur la commune de Figari, ceci de manière générale et par grand groupe taxonomique. Il met notamment en valeur les apports de l'ABC via le recueil bibliographique, les données des partenaires (porté à connaissance), les inventaires de terrain et la participation citoyenne.

Origine et quantité des données

L'ensemble du territoire communal a été prospecté par les naturalistes de structures diverses depuis le début du 20ème siècle. Une partie de ces données est compilée dans le SINP¹ : réseau d'acteurs qui mettent en partage l'information naturaliste qu'ils détiennent, selon un ensemble de méthodes et de règles communes. Ces données sont publiques et accessibles sur le site du MNHN ² <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>.



Le recueil des données du SINP en tout début d'ABC a permis d'obtenir un premier aperçu de la biodiversité de la commune. Ainsi, le nombre de données publiques disponibles au lancement de l'ABC atteignait 1596 observations (32% des données totales recueillies aujourd'hui) et concernait 451 espèces de faune et de flore.

Pendant les deux années consacrées à l'atlas, elles ont été enrichies :

- des données fournies par les différents partenaires de l'ABC (cf. Graphe 1) ainsi que des données glanées dans la bibliographie.
- des données issues des prospections de terrain complémentaires et de la participation citoyenne.

A ce jour **5018 données d'observations** de faune et de flore sont répertoriées sur la commune de Figari ; elles proviennent de sources très différentes et concernent **1146 taxons**.³ (apport de l'ABC : +214% pour les données, + 150% pour les taxons).

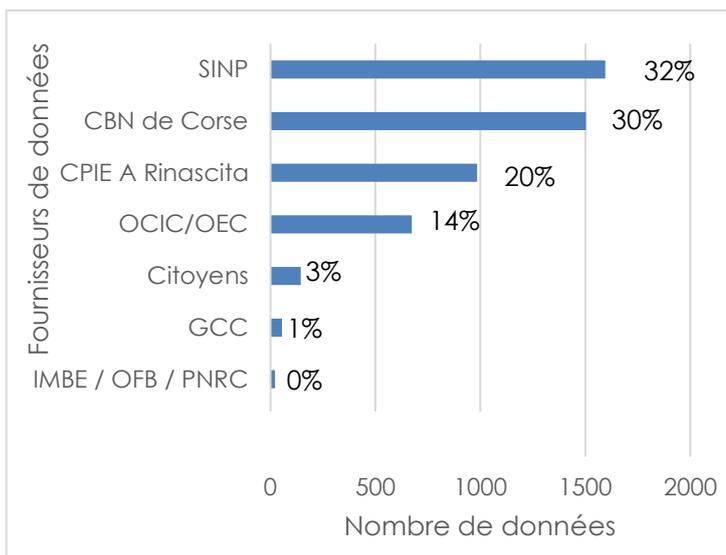


¹ Système d'information de l'INventaire du Patrimoine naturel

² Muséum National d'Histoire Naturelle - Paris

³ Taxon : Un taxon correspond à une entité d'êtres vivants regroupés parce qu'ils possèdent des caractères en communs du fait de leur parenté, et permet ainsi de classer le vivant à travers la systématique.

Les organismes qui nous ont partagé leurs données sont présentés ci-dessous. Cependant, les origines des données s'avèrent plus diverses encore : inventaires ZNIEFF, atlas régionaux, bureaux d'études, données personnelles de particuliers et de naturalistes avertis, associations naturalistes diverses, laboratoires de recherche, etc.



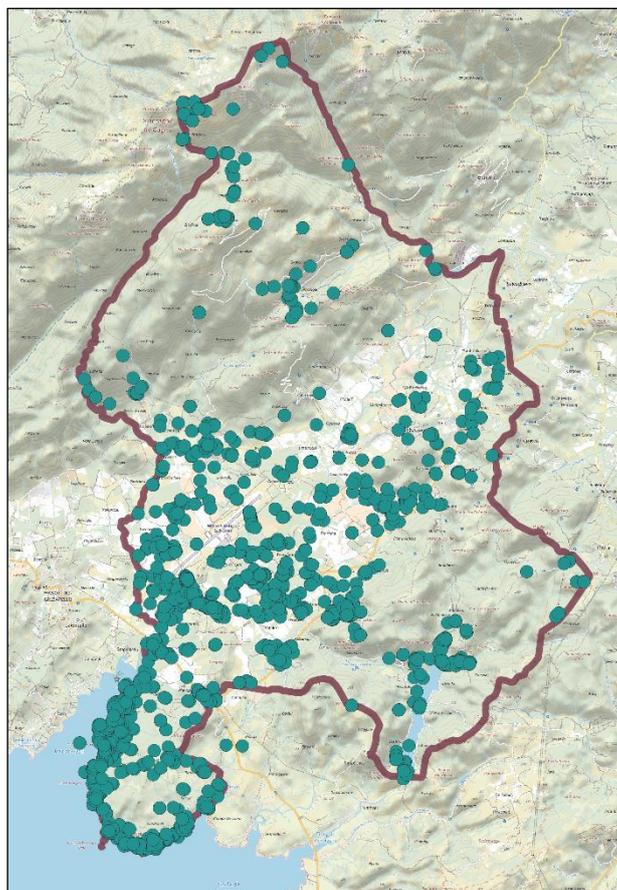
Graph 2 : Répartition des données par fournisseurs

Cette variété de sources explique pour partie la disparité du nombre de données par groupe taxonomique : des inventaires ont été réalisés selon des objectifs bien spécifiques ce qui fait que certains groupes ou espèces aient été plus étudiés que d'autres (réalisation d'atlas régionaux, mise à jour des listes rouges, suivi d'une espèce particulière, etc.). C'est ainsi qu'on obtient un grand nombre de données pour une seule espèce comme le suivi de l'envahissante Jussie ou de la précieuse Tortue d'Hermann.

Répartition géographique des données

Les relevés faune / flore sont moyennement répartis sur commune avec sans surprise, une forte concentration des observations sur le littoral : en effet les naturalistes concentrent souvent leurs efforts là où le potentiel de diversité est le plus important. De plus, le littoral est facilement accessible.

A contrario, la Sarra ainsi que la montagne de Cagna sont d'évidence moins prospectées : l'accès y est beaucoup plus difficile et les naturalistes s'y font plus rares. De plus ces zones ne font l'objet d'aucune menace de destruction d'habitat, l'enjeu de connaissance y est bien heureusement moins urgent.



Carte 11 : Répartition de l'ensemble des relevés naturalistes - 22/08/2023- ©IGN

Participation citoyenne

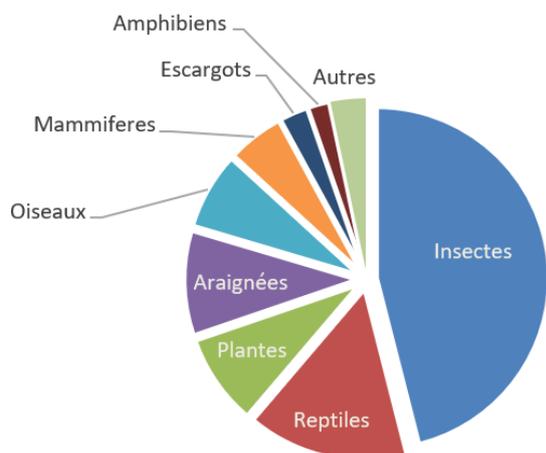
En publiant les photos de leurs découvertes sur la page Facebook ou le groupe WhatsApp de l'ABC, les Figarais ont ajouté **45 nouvelles espèces**, toutes validées par des spécialistes invités à aider la communauté des 397 participants.

Pendant l'ABC, les citoyens ont réalisé 143 observations, soit 10% des données de terrain récoltées pendant ces deux années. Les « petites bêtes » ont attiré la curiosité des habitants puisque les invertébrés constituent 60% de leurs observations. Deux espèces protégées non répertoriées sur la commune ont été découvertes : l'**Orpin d'Angers** *Sedum andegavense*, espèce protégée observée à Pughjala et le **Grand Capricorne** *Cerambyx cerdo*, observé à San Gavino, sur la Sarra et dans la plaine.

Participation citoyenne

Nb d'observations	143
Nb d'espèces	53
Nb d'espèces nouvelles (dont protégées)	45 (2)

Tableau 6 : données de la participation citoyenne
Décembre 2023



Graphique 3 : Données de la participation citoyenne par groupe taxonomique



Photo 4 : Orpin d'Angers, Laura Ferracci, 04/04/2023, Figari.

Les citoyens ont notamment permis de découvrir :

- de nouvelles stations (lieux de présence d'un taxon) pour des espèces communes mais aussi protégées comme le magnifique **Lézard de Bedriaga** *Archaeolacerta bedriagae* observé au Casteddu di Tivareddu et non connu du massif de la Sarra ;
- l'**Èrèse coccinelle** *Eresus kollari ignicomis*, une araignée sub-endémique de Corse classée quasi-menacée pour la France, dont la tendance est au déclin (espèce nouvelle pour Figari) ;
- des espèces déterminantes ZNIEFF comme le **Pachypus candidae** ou le **Limodore avortée**.

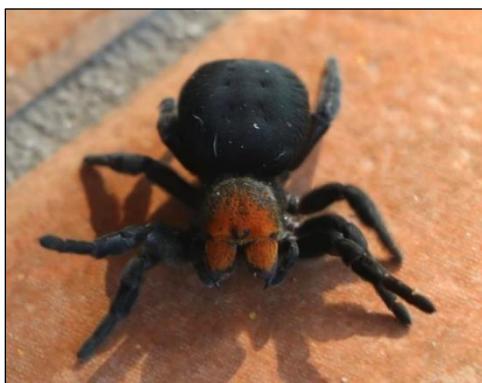


Photo 5 : Èrèse coccinelle, R. Doucet, 2023



Photo 6 : Pachypus candidae
© L. Ferracci, 2023

1146 espèces sont répertoriées sur la commune de Figari. L'ABC a donc permis d'**ajouter 263 espèces** tous groupes taxonomiques confondus.

Tableau 7 : Nombre d'observations et nombre d'espèces recensées sur Figari - 07/12/2023

Qu'est-ce qu'une espèce patrimoniale ?

Nous considérerons dans cette étude comme espèces dites patrimoniales des espèces bénéficiant d'un régime de protection au regard de la loi française (protection régionale ou nationale) et/ou européenne (directive « habitats-faune-flore », directive « oiseaux »), mais aussi des espèces rares, endémiques (voir encadré ci-dessous) ou requérant une attention particulière à la faveur des menaces qui pèsent sur elle.

Pour cette dernière catégorie, les listes rouges des espèces menacées du Monde, d'Europe, de France et de Corse confèrent

à chaque espèce un statut en fonction des menaces qui pèsent sur elle à l'échelle considérée. Le schéma ci-dessous illustre ces catégories. Ces listes rouges ne sont pas disponibles pour tous les groupes taxonomiques et régions, mais elles ont été prises en compte dans la mesure du possible. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) établit les bases méthodologiques et coordonne la réalisation de ces travaux.

Groupe taxonomique	Nb d'espèces nouvelles	Nb Total d'espèce	Nb Total de données
Plantes	126	699	3678
Amphibiens	-	6	26
Reptiles	-	14	174
Insectes	107	257	751
Autres invertébrés	12	27	37
Oiseaux	3	99	251
Chiroptères	11	14	54
Mammifères non volants	1	14	27
Autres	2	16	21
Total	262	1146	5018

Endémique ?

L'endémisme caractérise la présence naturelle d'un groupe biologique exclusivement dans une région géographique délimitée. Aussi quand on parle d'une espèce endémique doit-on toujours préciser la région dont elle est endémique. Dans notre étude, nous parlerons d'endémisme stricte Corse (espèce uniquement présente en Corse) ou sub-endémique (espèce endémique de Corse et de quelques régions limitrophes telles, les îles Elba, Capraia ou la Sardaigne, par exemple).

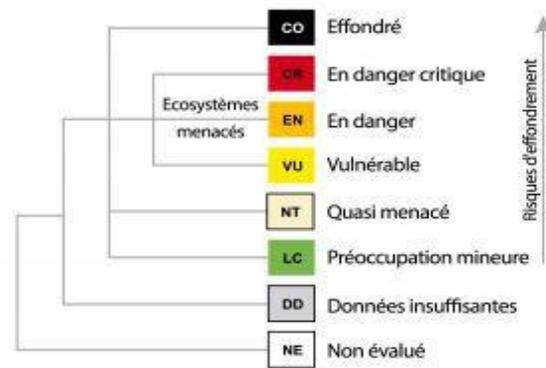


Figure 3 : catégories IUCN, 2012.

Pour l'ensemble des espèces de la commune, le tableau ci-dessous rend compte du nombre d'espèces ayant un statut de menace (NT, VU, EN, CR). **La commune compte 134 espèces protégées soit 11,7%. et 52 espèces menacées soit 4,5%.** A savoir que les statuts de menaces et de protections peuvent ou non se recouper : une espèce peut être protégée et non menacée à l'échelle régionale et inversement, elle peut être menacée mais non protégée.

Notons qu'une espèce peut se trouver en danger critique d'extinction au niveau mondial et se trouver commune en Corse. Il n'en reste pas moins que la Corse, de ce fait, détient une grande responsabilité quant à la préservation de cette espèce.

Tableau 8 : Nombre d'espèces menacées sur Figari (NT à CR)

Groupe taxonomique	Quasi menacé NT	Vulnérable VU	En danger EN	En danger critique CR	Total
Monde	20	7	1	1	29
France	30	20	5	3	58
Corse	31	18	3		52

Les paragraphes suivants détaillent pour chaque groupe taxonomique, la richesse spécifique, le niveau de connaissance estimé ainsi que des données chiffrées quant aux espèces patrimoniales.

La flore

La flore est le groupe taxonomique généralement le mieux connu et ce du fait de l'attractivité des plantes et de leur relative facilité d'approche, du nombre élevé de botanistes, et localement de l'ancienneté de la structure référente en la matière : le conservatoire botanique. La flore de Figari bénéficie d'un niveau de connaissance plutôt élevé sur la commune même si certains milieux telles la montagne de Cagna et la Sarra restent toutefois sous-prospectés.

Parmi les 699 espèces de végétaux sur la commune, 39 bénéficient d'un statut de protection (régional, national ou européen). Sans être toutefois protégées, certaines espèces (16) sont classées quasi menacées (NT) ou vulnérables (VU) dans la liste rouge de la flore de Corse et doivent faire l'objet d'une attention particulière. D'autre part, on manque encore de données pour évaluer l'état de conservation d'une douzaine d'espèces présentes sur la commune (classée DD sur la liste rouge).

Tableau 9 : Richesse spécifique de la flore de Figari

	Nb Espèces en Corse	Nb Esp. Figari (% flore Corse)	Nb observations	Niveau de connaissance
Flore	+/-2700	699 (26%)	3678	☆☆☆

Tableau 10 : Nombre d'espèces végétale patrimoniale par statuts

Flore	Protégée		Liste rouge Corse				Endémique	Envahissante
	France	Europe (DH ¹)	NT	VU	EN	CR	Sub-endémique	
	39	2	12	4			31	45

Les insectes

Les insectes sont le groupe taxonomique le plus peuplé puisqu'on considère que plus de la moitié des êtres vivants sur terre sont des insectes. Les données chiffrées concernant ces groupes sont souvent incertaines, incomplètes voir indigentes (Diptères, Hyménoptères). Beaucoup de travail reste à faire pour connaître le monde foisonnant des insectes : on découvre régulièrement des espèces non décrites (inconnues pour l'homme) : on peut citer dans ce cas l'Œdipode de Bonifacio *Acrutilus braudi* (décrite en 2005) ou l'Orthetrum de Sicile *Orthetrum trinacria* (décrite en 2012). Très récemment le programme d'exploration

¹ Directive « Habitats – Faune – Flore »

naturalistes *La planète revisitée* a permis de découvrir en Corse **12 espèces nouvelles pour la science** et 148 constituant les premiers signalements pour l'île de Beauté d'espèces déjà connues ailleurs (Touroult & al. 2023).

Les chiffres concernant le nombre d'espèces présentes en Corse sont donc pour certains impossibles à obtenir ou bien trop incertains ou encore à considérer « en l'état des connaissances actuelles ».

L'ABC et notamment les prospections de l'OCIC (7 passages d'avril à septembre 2022) ont permis de rajouter une centaine de taxons supplémentaires portant le nombre d'espèces total sur la commune à 257.

Tableau 11 : Richesse spécifique des insectes de Figari

	Nb Espèce en Corse	Nb d'espèces à Figari (% Corse)	Nb de données	Niveau de connaissance
INSECTES tout groupe		257	748	★
Orthoptères (Criquets, grillons, sauterelles)	~80	46 (57%)	187	★★
Odonates (Libellules et demoiselles)	51	34 (66%)	136	★★
Coléoptères	~3000	45 (1,5%)	76	★
Lépidoptères (Papillons)	~1500	45(3%)	148	★
Hémiptères (Punaises, Cigales, etc.)		34	58	★
Hyménoptères (Fourmis)	86	36(42%)	112	★★

Tableau 12 : Nombre d'espèces d'insectes patrimoniaux par statuts

	Protégée		Liste rouge Corse				Endémique	Envahissante
	France	Europe (DH)	NT	VU	EN	CR	Sub-endémique	
Insectes	3	3	4	2	-	-	2	2

De plus, une espèce est inscrite comme « espèce à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature » : le grand capricorne.

Les reptiles et amphibiens

Les 11 espèces de reptiles terrestres de Corse sont présentes à Figari. Nous ne disposons cependant que de 173 données. Le statut de conservation de l'Algyroïde de Fitzinger, petit lézard discret, ne peut être évalué faute de données (DD).

Tableau 13 : Richesse spécifique des reptiles et amphibiens de Figari

	Nb Espèces Corse	Nb Espèces Figari	Nb observations	Niveau de connaissance
Reptiles	11	11	173 (dont 106 Tortue d'Hermann)	★★
Amphibiens	7	6	13	★★

Le Discoglosse Corse na pas été géoréférencé sur la commune mais est sans doute présent à Cagna.

Tableau 14 : Nombre d'espèces de reptiles et d'amphibiens patrimoniaux par statuts

	Protégée		Liste rouge Corse				Endémique
	France	Europe (DH)	NT	VU	EN	CR	Sub-endémique
Reptiles	10	8	1	1			3
Amphibiens	6	5	5				3

Les oiseaux

Les oiseaux ont fait l'objet d'un inventaire complémentaire, cependant celui-ci n'a pas été fourni à la commune ; nous ne disposons donc que des données préliminaires de cette étude (Ornithys, 2023).

Tableau 15 : Richesse spécifique des oiseaux de Figari

	Nb Esp. Figari	Nb observations	Niveau de connaissance
Oiseaux	99	248	★★

Tableau 16 : Nombre d'espèces d'oiseaux patrimoniaux par statut

	Protégée		Liste rouge Corse				Endémique
	France	Europe (DO ¹)	NT	VU	EN	CR	Sub-endémique
Oiseaux	56	36	3	3	4	0	-

Les mammifères

Tableau 17 : Richesse spécifique des mammifères de Figari

	Nb Espèces Corse	Nb Esp. Figari	Nb observations	Niveau de connaissance
Chiroptères (Chauve-souris)	22	14 (63%)	54	★
Mammifères non volants	17	14 (82%)	27	★

Tableau 18 : Nombre d'espèces de chauve-souris patrimoniales par statuts

	Protégée		Liste rouge Corse				Endémique
	France	Europe (DH)	NT	VU	EN	CR	Sub-endémique
Chiroptères	17	15	2	3	-	-	1

Les inventaires chiroptères ont été réalisés par le groupe chiroptère Corse (GCC) du 30 juin au 3 juillet 2022 (3 journées et 3 nuits sur place). Plusieurs méthodes ont été utilisées : la recherche de gîtes diurnes par prospection, la capture au filet et l'acoustique.

1 nuit de capture a été programmée mais aucune capture n'a pu être effectuée (néanmoins, la température était faible, donc les conditions n'étaient pas idéales). De plus, l'endroit était assez éclairé à cause des spots de l'aéroport à proximité.

Les inventaires acoustiques ont permis de recenser 11 espèces nouvelles pour la commune.

¹ Directive européenne « Oiseaux »

Autres groupes

Sont présentés dans ce paragraphe, les groupes ne comportant que très peu d'espèces et très peu d'observations. Aucune espèce ci-dessous n'est protégée. Seule, l'anguille, en danger critique d'extinction, mérite une attention particulière, quoique que l'enjeu soit faible sur Figari (plan de gestion anguille de la France, volet Corse, 2010).

Une araignée quasi menacée a été observée sur la commune : l'Erèse coccinelle (cf. Photo 5).

Tableau 19 : Nombre d'espèces des groupes taxonomiques peu connus

Autres groupes	Nb d'espèces à Figari/Corse	Nb de données	Liste rouge	Envahissant	Niveau de connaissance
Araignées	7/495	12	-	-	★
Scorpions	1	1	-	-	★
Poissons d'eau douce	9	18	1 (CR)	-	★
Escargots	13	-	-	-	★
Vers plats	1	-	-	1	★

Les espèces exotiques envahissantes

Dans le cadre de l'atlas, les espèces exotiques envahissantes ont fait l'objet d'une attention particulière. En effet, cause majeure de la crise de la biodiversité que nous traversons, l'éradication de ces espèces doit être une priorité.

25 espèces végétales envahissantes (ou potentiellement envahissantes) ont été ajoutées lors de l'ABC ce qui porte à 45 le nombre d'espèces végétales exotiques envahissantes sur la commune.

Les priorités de gestion ont été définies en se référant à la liste hiérarchisée des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Corse (PETIT & HUGOT, 2019).

- Priorité forte : Avérée, majeure.
- Priorité modérée : Avérée, modérée.
- Priorité faible : Potentielle, alerte.

EEE	Nombre d'espèces	Priorité de gestion		
		Forte	Modéré	Faible
Plantes	45	11	14	20
Insectes	2	-	-	2
Ver	1			1



Notons également la découverte en 2014 à Caravone, d'un ver plat exotique et envahissant : *Caenoplana variegata*, le Rayé jaune. C'est un prédateur des arthropodes du sol (cloportes, myriapodes, insectes, araignées). Cette espèce invasive originaire d'Australie a conquis les côtes atlantiques et méditerranéennes.

Photo 7 : *Caenoplana variegata* ©P. Gros.

Les habitats naturels

La segmentation et la caractérisation des habitats naturels ont été réalisées et fournies par le Conservatoire Botanique National de Corse. Pour ne pas surcharger ce rapport, les cartes ont été directement fournies à la mairie sous format cartographique et seront disponibles via le site internet de la mairie.

Le CBN se concentrant sur le littoral de Corse dans un premier temps, seul 70% de la commune est concerné par cette cartographie.

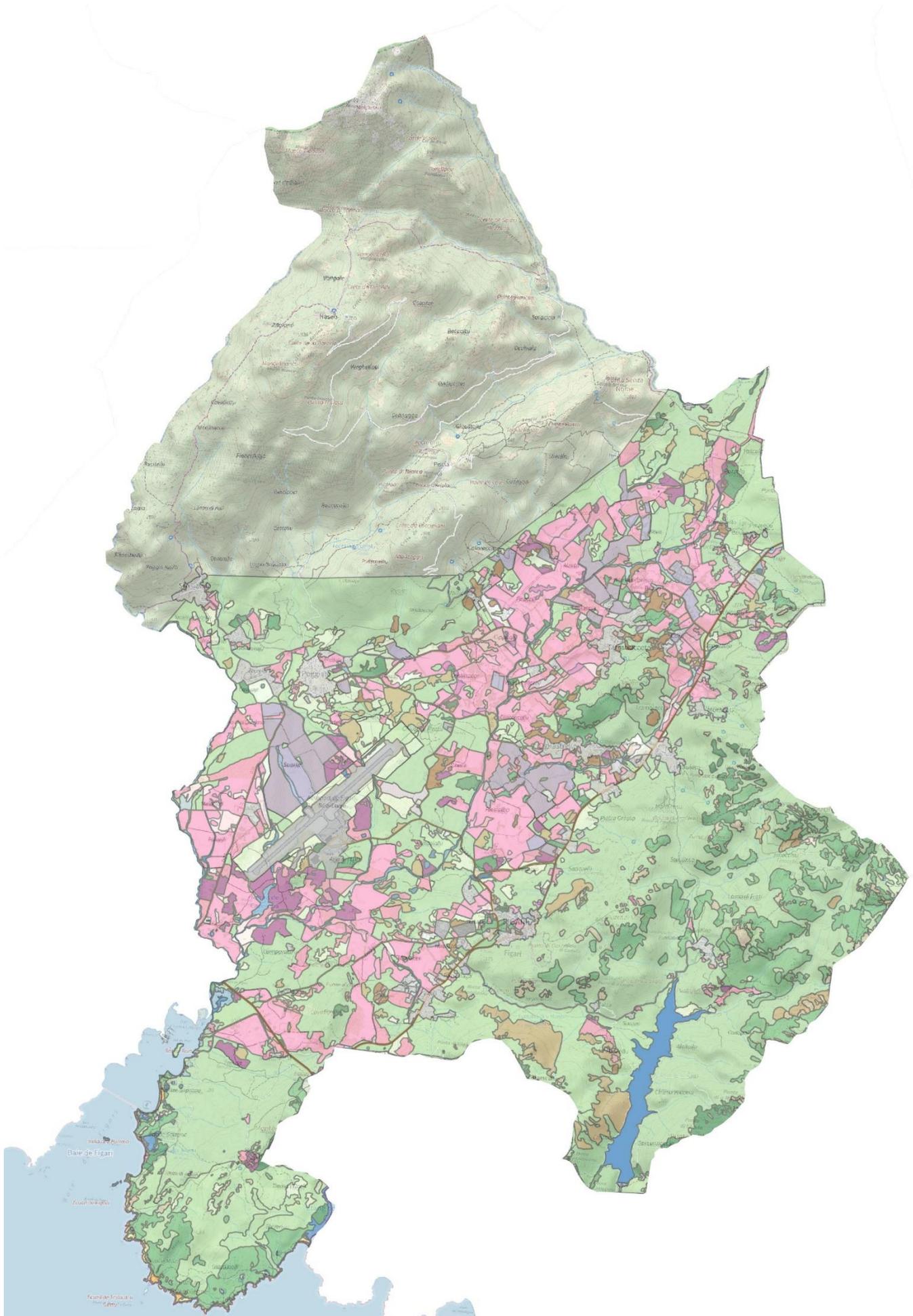
Les 70 km du paysage communal cartographié sont composés de divers habitats naturels et semi-naturel. Avec les aménagements divers urbains (villes, hameaux, routes, etc.) les grands types d'habitats suivants occupent l'espace :

- Les maquis, fourrés et fruticées plus ou moins denses issus des séries de végétation du chêne vert, du chêne liège ou du Genévrier turbiné : 60%
- Les pelouses et prairies humides, semi-humides et sèches, 21%.
- Les boisements ou forêts de chênes verts, chênes lièges, 5%
- Les milieux humides : lagunes, marais, étang, ruisseaux et mares temporaires, 2%.
- Les habitats littoraux (dunes, côtes rocheuses), 1%

Au total 5,67 % (4 km²) des habitats naturels cartographiés sur la commune sont des habitats d'intérêt communautaire (directive « habitats-faune-flore »).

Les habitats NATURA 2000

Un habitat d'intérêt communautaire est un habitat sélectionné et listé par la directive européenne « Habitats Faune Flore » en fonction de critères comme son risque de disparition, son aire de répartition réduite ou en régression ou constituant un exemple remarquable pour l'UE. Parmi eux, certains sont mis exergue comme habitat prioritaire, c'est-à-dire considéré comme étant en danger de disparition et pour la conservation desquels l'UE porte une responsabilité particulière.



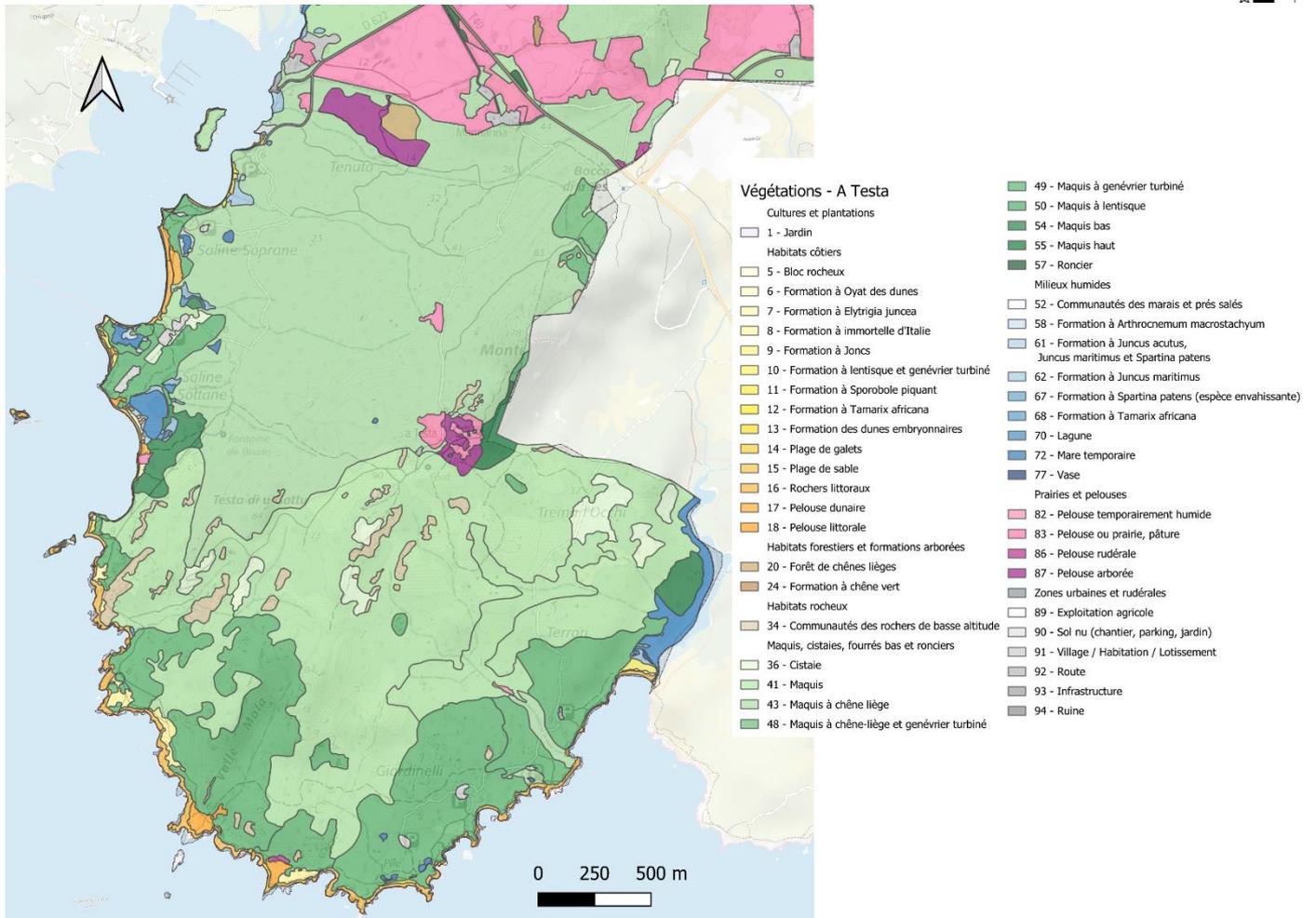
Carte 12 : Habitats de Figari - ©IGN - Source CBNC, CPIE

Carte_veg_Figari_CBNC modifiée DLC

- Cultures et plantations
- 1 - Jardin
- 2 - Plantation d'arbres fruitiers
- 3 - Oliveraie
- 4 - Vigne
- Habitats côtiers
- 5 - Bloc rocheux
- 6 - Formation à Oyat des dunes
- 7 - Formation à Elytrigia juncea
- 8 - Formation à immortelle d'Italie
- 9 - Formation à Joncs
- 10 - Formation à lentisque et genévrier turbiné
- 11 - Formation à Sporobole piquant
- 12 - Formation à Tamarix africana
- 13 - Formation des dunes embryonnaires
- 14 - Plage de galets
- 15 - Plage de sable
- 16 - Rochers littoraux
- 17 - Pelouse dunaire
- 18 - Pelouse littorale
- Habitats forestiers et formations arborées
- 20 - Forêt de chênes lièges
- 21 - Forêt de chênes verts
- 22 - Forêt de chênes vert et liège
- 23 - Forêt de pins maritimes
- 24 - Formation à chêne vert
- 25 - Formation à chêne vert et chêne-liège
- 26 - Formation à chêne vert et olivier
- 27 - Formation à chêne-liège
- 28 - Formation à chêne vert, chêne-liège et olivier
- 29 - Formation à chêne-liège et olivier
- 30 - Formation à olivier
- 31 - Formation à pin pignon
- 32 - Forêt de pins maritimes
- 33 - Plantation d'eucalyptus
- Habitats rocheux
- 34 - Communautés des rochers de basse altitude
- 35 - Dalle rocheuse
- Maquis, cistaies, fourrés bas et ronciers
- 36 - Cistaie
- 37 - Cistaie / maquis
- 37 - Cistaie / roncier
- 38 - Cistaie et chêne-liège abondant
- 39 - Fourré hygrophile
- 41 - Maquis
- 42 - Maquis / roncier
- 43 - Maquis à chêne liège
- 44 - Maquis à chêne liège et olivier
- 45 - Maquis à chêne vert
- 46 - Maquis à chêne vert et liège
- 47 - Maquis à chêne vert et olivier
- 48 - Maquis à chêne-liège et genévrier turbiné
- 49 - Maquis à genévrier turbiné
- 50 - Maquis à lentisque
- 51 - Maquis à olivier
- 52 - Maquis à pin pignon et Tamarix africana épars
- 53 - Maquis à pins maritimes
- 54 - Maquis bas
- 55 - Maquis haut
- 56 - Maquis hygrophile
- 57 - Roncier
- Milieux humides
- 52 - Communautés des marais et prés salés
- 53 - Cours d'eau
- 54 - Milieux humides - Cours d'eau / Formation à Ludwigia peploides
- 55 - Cours d'eau / Maquis hygrophile
- 56 - Cours d'eau temporaire
- 57 - Roncier
- 58 - Formation à Arthrocnemum macrostachyum
- 59 - Formation à aulne glutineux
- 60 - Formation à canne de Provence
- 61 - Formation à Juncus acutus, Juncus maritimus et Spartina patens
- 62 - Formation à Juncus maritimus
- 63 - Formation à Parafolis filiformis et Halimione portulacoides
- 64 - Formation à peuplier noir
- 65 - Formation à Phragmites australis
- 66 - Formation à Phragmites australis et Ludwigia peploides
- 67 - Formation à Spartina patens (espèce envahissante)
- 68 - Formation à Tamarix africana
- 69 - Fourré hygrophile
- 70 - Lagune
- 72 - Mare temporaire
- 73 - Plan d'eau
- 74 - Roncier
- 76 - Aulnaie-saulaie
- 77 - Vase
- Prairies et pelouses
- 78 - Prairie temporairement humide
- 79 - Prairie humide
- 80 - Prairie / Pelouse amémiorée
- 81 - Prairie arborée
- 82 - Pelouse temporairement humide
- 83 - Pelouse ou prairie, pâture
- 84 - Pelouse à Inule visqueuse
- 85 - Pelouse humide
- 86 - Pelouse rudérale
- 87 - Pelouse arborée
- 88 - Pelouse / Cistaie
- Zones urbaines et rudérales
- 89 - Exploitation agricole
- 90 - Sol nu (chantier, parking, jardin)
- 91 - Village / Habitation / Lotissement
- 92 - Route
- 93 - Infrastructure
- 94 - Ruine
- 95 - Zone rudérale

La Testa

La Testa Ventilegne est sans conteste la partie la plus prospectée, étudiée et protégée de la commune de Figari. Une grande majorité de la zone, propriété du conservatoire du littoral, appartient à un site d'intérêt communautaire Natura 2000, et présente un intérêt écologique certain pointé par des ZNIEFF. Le document d'objectif du site Natura 2000 « Ventilegne-Trinité-Fazio » a été réalisé en 2015 (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Ce chapitre s'attachera à donner une synthèse des éléments de bibliographie présentant la grande richesse du site ; s'y ajouteront les quelques prospections complémentaires (GCC, CPIE) et les données de la participation citoyenne.



Carte 13 : Carte des végétations de la Testa (Figari) - ©IGN - Source : CBN Corse, CPIE A Rinascita

Les herbiers marins

Même si nous ne traiterons dans cet atlas que de la biodiversité terrestre, un plongeon rapide en mer du côté du port de Figari (au nord-ouest du site) nous permettra d'observer un des plus beaux herbiers à Cymodocée noueuse *Cymodocea nodosa* du littoral corse. Elle est une espèce marine pionnière, c'est-à-dire capable de coloniser des fonds dépourvus de macrophytes¹, et affectionne les eaux peu profondes de la baie de Figari et ses fonds sableux et vaseux. Ainsi elle prépare l'installation de l'emblématique Posidonie (*Posidonia oceanica*) endémique de Méditerranée. Ces deux espèces sont protégées au niveau national en France.



Photo 8 : Posidonie (à gauche), Cymodocée (à droite) - © D. Pavon

Espèces	Protection	Menaces (F, C)	Répartition	Enjeu de conservation
<i>Cymodocea nodosa</i>	France Europe	Forte	Méditer-Atlantique	Fort
<i>Posidonia oceanica</i>		Forte	Méditerranée	Fort

Ces plantes à herbiers littoraux rendent un service inestimable au maintien de la vie de nombreux espèces et habitats, y compris nous-mêmes dans ce contexte de crise climatique grâce au puit de carbone qu'elles constituent. On considère que la posidonie héberge 20% de la biodiversité méditerranéenne.

Ces herbiers sont menacés à l'échelle de l'ensemble de leur aire de répartition par le réchauffement climatique, l'aménagement d'infrastructures marines lourdes, le mouillage sauvage, la pollution, l'extraction de sédiment, etc. On estime en effet que 5% des herbiers de Posidonie disparaît chaque année. Ils sont un habitat d'intérêt communautaire prioritaire : **Herbiers à Posidonia (*Posidonion oceanicae*) – 1120**.



Photo 9 C'est un poisson ! Le Siphonostome. - © D. Pavon



Photo 10 : Grande nacre (*Pinna nobilis*), une espèce protégée, en danger critique d'extinction - © D. Pavon

La posidonie, puit de carbone

La posidonie joue un rôle majeur au niveau écologique (production de matière végétale, pôle de diversité spécifique, oxygénation des eaux), sédimentaire (piège à sédiment, amortissement de l'hydrodynamisme, lutte contre l'érosion des plages) et économique (zone de frayère et de nurseries, activités balnéaires) ; elle constitue également un puissant intégrateur de la qualité des eaux (bioindicateur) et joue un rôle majeur dans la fixation et le stockage du carbone en milieu littoral - « puits de carbone » (PERGENT G., 2012).''

¹ Organisme végétal aquatique visible à l'œil nu

Les milieux humides littoraux

Isolés de la mer par de petits cordons sableux ou graveleux, le littoral de la baie de Figari recèle différentes zones humides aux profondeurs, salinités et surfaces variées : lagunes, salines, mares temporaires, ces petits milieux constituent un lieu de vie pour de nombreuses espèces.

Les lagunes sont des étendues d'eau salée côtières, peu profondes, de salinité et de volume d'eau variables, séparées de la mer par une barrière de sable. La salinité peut varier, allant de l'eau saumâtre à l'hyper salinité selon la pluviosité, l'évaporation et les apports d'eau marine fraîche lors des tempêtes ou à cause des marées. Trois lagunes prennent place à la Testa : l'**étang de Pisciu Cane** à l'est, et les **salines sottane et soprane** à l'ouest. L'état de conservation de ces lagunes méditerranéennes semble globalement satisfaisant. (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Il s'agit d'un **habitat d'intérêt communautaire prioritaire** : **Lagunes côtières - 1150**

Les espèces caractéristiques de l'habitat sont **Ruppia cirrhosa**, **Ruppia maritima** (rare en Corse) et **Chara** sp. Une fois la lagune asséchée, en été, apparaît la **Cresse de Crète**, une géophyte adaptée aux teneurs en sel très élevées du substrat, c'est une plante halophile. Très rare en Corse, elle croît dans les régions tempérées et chaudes (Europe méditerranéenne, Asie, Afrique, Amérique tropicale et Australie). En France elle est uniquement présente sur le littoral méditerranéen.

Cresse de Crète		Convolvulacée	<i>Cressa cretica</i>
Protection	Listes rouges	Menaces	
Aucune	Vulnérable en France Quasi menacée en Corse	Modifications du fonctionnement hydrologique Fréquentation, Passage de véhicules Fermeture du milieu	
Enjeu local fort			
<i>Photo 11 : Cresse de Crète - ©Sysbio</i>			



Photo 12 : Saline sottane - ©Philippe Evrard / [Corse sauvage](#)

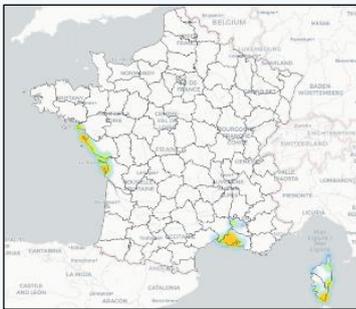
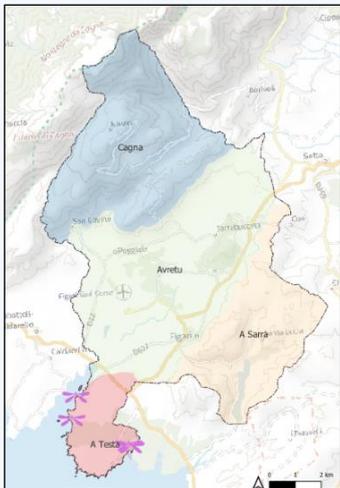
Le **Buplèvre très grêle** *Bupleurum tenuissimum* lui aussi menacé en Corse a également été observé dans la saline sottane. Notons la découverte en 2017 de la très rare **Althénie filiforme** *Althenia filiformis* dans la même saline : cette plante des étangs saumâtres à eaux peu profondes sur substrat sableux peut former des herbiers clairs pouvant atteindre plusieurs mètres carrés.

Althénie filiforme		Potamogetonacée	<i>Althenia filiformis</i>
Protection	Listes rouges	Menaces	
Nationale	Quasi menacée en France Données insuffisantes pour statuer en Corse	Modifications du fonctionnement hydrologique Fréquentation, Passage de véhicules Fermeture du milieu	
Enjeu local fort			
Photo 13 : Althénie filiforme ©D. Pavon			



Ces lagunes côtières présentent un intérêt certain pour les chiroptères : huit espèces de **Chauves-souris** ont été détectées par la méthode acoustique la nuit du 2 juillet par le GCC avec une activité moyenne ou faible. Ces espèces sont pour la plupart ubiquistes et communes : Sérotine commune, Vespère de Savi, Murin de Daubenton, Noctule de Leisler, Pipistrelle de Kuhl et Pipistrelle commune.

Les libellules et demoiselles ont besoin de ces milieux humides : leurs larves sont exclusivement aquatiques. Certaines sont inféodées aux eaux saumâtres. C'est le cas du rare **Leste à grand stigmas** observé dans toutes les lagunes de la Testa.

Leste à grands stigmas	Odonates	<i>Lestes macrostigma</i>
 <p>Photo 14 : Leste à grands stigmas - ©Guillaume Caillon</p>	 <p>Carte 14 : Répartition du Leste à grands stigmas en France - Source : Atlas dynamique de Odonates de France</p>	 <p>Carte 15 : Répartition du Leste à grands stigmas sur Figari</p>

Appréciant ces eaux temporaires saumâtres, le **Leste à grands stigmas** est une libellule méridionale à répartition vaste (Europe à Asie) mais très fragmentée en Europe et méditerranée. La Corse abrite une assez belle population de cette demoiselle puisqu'elle est assez bien répandue sur le pourtour littoral de l'île.

A Figari elle n'a été observée que dans les salines sottane et soprane ainsi que dans l'étang de Pisciu Cane.

Protection	Listes rouges	Menaces
National, Européen	En danger en France Quasi menacée en Corse	Artificialisation des zones humides, particulièrement en zone péri-urbaine Industrialisation, développement viticole et touristique et urbain du littoral

Enjeu local fort



Photo 15 : Mare temporaire asséchée - © D. Lijnen Canonici

Zones temporairement humides de plus petites tailles, les mares temporaires, au nombre de 7, sont éparpillées non loin du cordon littoral sur le domaine de la Testa, ces mares temporaires constituent un habitat d'une richesse faunistique et floristique majeure. Il s'agit d'un **habitat communautaire prioritaire : mares temporaires - 3120**. On y retrouve des espèces végétales caractéristiques de l'habitat, protégées en France, comme l'**Isoète hérissé** *Isoetes hystrix*, la **Linaire à vrilles** *Kickxia cirrhosa*, ou la **Renoncule de Revelière**, *Ranunculus revelierei*. On retrouvera cet habitat notamment dans la plaine d'Avretu (cf. § [Les milieux humides de Pian d'Avretu](#)).

Au sein des mares temporaires vit une faune aux formes et rythmes de vie variés. Certaines espèces y résident à l'année et ont développé la capacité de s'adapter aux périodes sèches. C'est le cas des crustacées comme les copépodes ou les **branchiopodes**. Ces petits animaux passent la période d'assèchement sous forme de vie ralentie (œufs par exemple) quand d'autres s'enfouissent dans le sol pour fuir toute dessiccation. Une espèce a été identifiée sur 4 des mares temporaires de la Testa : *Tanymastix stagnalis* ([Endemys, 2015](#)). Plus récemment, une étude des branchiopodes par prélèvements de terre est en cours de traitement par la Muséum National d'Histoire Naturelle. D'autres espèces sont migrantes et proviennent des zones humides permanentes : ce sont plutôt des insectes (coléoptères, hétéroptères diptères...).



Photo 16 : *Tanymastix stagnalis*
©mgreilhuber, Crustacée branchiopode quasi menacé en France

Quelle que soit sa stratégie d'adaptation, la faune invertébrée des mares temporaires méditerranéennes est riche et d'une grande diversité. Le nombre d'espèces de branchiopodes rares ou endémiques peut atteindre 45 % de la diversité de ce groupe dans les mares temporaires méditerranéennes françaises (Giudicelli, 1998).

Les mares temporaires étant parmi les habitats les plus menacés par l'action humaine, leur dynamique mouvante et les surfaces modestes qu'elles représentent en font un milieu mal perçu ; la diversité faunistique particulière par sa biogéographie et ses adaptations écophysiologiques encore mal connues aujourd'hui pourrait ainsi disparaître sans bruit.

Les rochers littoraux, les plages et arrière plages de la Testa



Photo 17: De gauche à droite : La mer, le cordon dunaire - Saline sottane - © D. Lijnen Canonici

Quand on quitte la baignade pour marcher sur le sable des plages de la Testa Ventilegne on ne manquera pas de remarquer le Sporobole piquant *Sporobolus pungens* ; cette petite graminée vivace est l'espèce la plus fréquemment rencontrée en haut de plage au niveau des laisses de mer¹. On la trouvera en compagnie du Chiendent à feuilles de Jonc *Elytrigia juncea* sur les zones de pré-dunes où le sable est moins mobile.

Sur ces **arrières plages**, on rencontrera également la Criste marine *Crithmum maritimum* quand le sol est plus graveleux, le feuillage gris et doux de la Luzerne maritime *Medicago marina*, la floraison rose de la **Matthiole tricuspide** *Matthiola tricuspidata* ou encore les tapis jaunes du Lotier de Crète *Lotus creticus* ou du Faux crythme *Limbarda crithmoides*.



Photo 19 : Matthiole tricuspide dans les laisses de mer



Photo 18 : Sporobole piquant - ©H. Tinguy

¹ Une laisse de mer est constituée d'algues, de plantes marines, d'animaux morts, de débris ou d'objets divers rejetés sur le littoral par le mouvement des marées.



Photo 21 : Luzerne marine avec en arrière plan les tapis clairsemés de Sporobole piquant - D. Lijnen Canonici - 2022



Photo 20 : La protégée Euphorbe péplis – D. Lijnen Canonici – Figari, 2023

Bien que rare on peut encore y observer la **Renouée maritime** *Polygonum maritimum* ou l'**Euphorbe péplis** *Euphorbia peplis*, protégée sur le territoire national et présente sur une petite crique de sable au nord-ouest du site. La station est petite et peut-être serait-il judicieux d'indiquer ou de baliser la station pour éviter le piétinement des promeneurs et estivants.



Sur les **falaises maritimes sableuses**, on pourra observer l'endémique, rare et protégé **Colchique d'Arenas** *Colchicum arenasii* dont la répartition mondiale est limitée à notre côte entre Monacia et Ventilegne.

Ce colchique autrefois confondu avec le colchique de Corse a été décrit en 1999.

Photo 22 : Habitat du Colchique d'Arenas ©D. Lijnen Canonici

Colchique d'Arenas		Colchicacée	<i>Colchicum arenasii</i>
Protection	Listes rouges	Menaces	
Nationale	Quasi menacée en France et Corse	A Figari, grande majorité des stations situées en espace protégées. Erosion, piétinement Destruction d'habitat, Raclage des posidonies	
Enjeu local fort			
Photo 23 : Colchique d'Arenas - ©D. Lijnen Canonici			

La **dune à Oyat** *Ammophila arenaria* est très rare sur notre littoral et principalement localisée sur le cordon dunaire en face de la saline sottane (photo ci-dessus). C'est également en arrière de cette plage qu'on trouvera l'**Orlaya nain** *Pseudorlaya pumila* et en quelques points la **Linaire jaune de Corse** *Linaria flava* ssp. *sardoa*, tous deux protégés.



Photo 24 : Linaire jaune de Corse ©V. Herledan



Photo 25 : Arrière plage de la Testa ©Philippe Evrard / [Corse sauvage](#)

En remontant la plage, le sable se mélange alors à la terre, le sol est plus ferme : des groupements de buissons bas en coussinet ponctuent ça et là le littoral de la Testa : d'aucuns se demanderont quelle est cette immortelle aux toutes petites feuilles rabougries ? Il s'agit d'une sous-espèce de notre désormais bien connue Immortelle : *Helichrysum italicum* subsp. *microphyllum*. Parfois on la trouvera en compagnie de la Germandrée en tête *Teucrium capitatum*.

Les maquis littoraux et pelouses sèches

Les **fruticées littorales** de la Testa sont toutes structurées autour du **Genévrier turbiné** *Juniperus phoenicea* ssp. *turbinata*. Cet arbre pouvant atteindre 12 m de hauteur est inféodé au littoral méditerranéen. Battu par les vents, son port est souvent tortueux, prostré. Emblématique de notre littoral, il se rencontre ici principalement sur les côtes rocheuses et ponctuellement sur les dunes (l'habitat devenant alors prioritaire).

L'ensemble des végétations de broussailles et de fruticées sempervirentes thermo-méditerranéennes structurées par des genévriers turbinés intègre l'**habitat d'intérêt communautaire 5210**. On le retrouve sur une bonne partie de la pointe de la Testa accompagnée de Pistachier lentisque, Filaire à feuilles étroites, Passerine hérissée, Olivier, Chêne vert, Salsepareille et Bruyère arborescente.



Photo 26 : Maquis à Genévrier turbiné de la Testa ©Philippe Evrard / [Corse sauvage](#)

Le maquis plus ou moins haut qui accompagne ou par endroits remplace ces genévriers est fait de Cistes à feuilles de sauges, Myrtes ou Bruyères arborescentes. Au sein de trouées, en mosaïque avec les fruticées, on rencontre des pelouses sèches à *Tuberraria guttata* ou *Anthoxanthum ovatum*. Certaines espèces rares et/ou protégées sont observées dans ces habitats comme l'**Ambrosine de Bassi** *Ambrosina bassii* ou la **Gennarie à deux feuilles** *Gennaria diphylla*.

Cette petite orchidée se retrouve dans les régions atlantique et ouest-méditerranéenne. Elle apprécie l'ombre des maquis à Calicotome, Bruyère arborescente et Ciste de Montpellier. Avec moins de 2000 pieds en Corse, c'est une espèce plutôt localisée. En France, l'espèce fait partie des 18 espèces uniquement présentes en Corse à l'échelle nationale (Schatz et al. 2012).

On peut l'observer en bordure de piste qui accède au château de La Testa.

Protection	Listes rouges	Menaces
Régionale	Quasi menacée Corse En danger en Europe	Destruction d'habitat Cueillette

Enjeu fort

Photo 27 : Gennarie à deux feuilles - ©L. Lourenço



Espèces exotiques envahissantes sur la Testa

Huit espèces exotiques envahissantes sont répertoriées au sein de l'unité paysagère « La Testa ». La carte et le tableau ci-dessous présentent leurs localisations ainsi que les priorités de gestion en fonction du caractère envahissant de l'espèce comme hiérarchisée dans la liste des espèces exotiques envahissantes de Corse (PETIT & HUGOT, 2019), pondéré par le caractère envahissant constaté sur place.

Priorité forte	Priorité modérée	Priorité faible
----------------	------------------	-----------------

Griffe de Sorcière (<i>Carpobrotus edulis</i>)	Avérée, Majeure	Port de Figari, Punta Ventilegne, Pont de Figari
Mimosa argenté (<i>Acacia dealbata</i>)	Avérée, Majeure	Bord de T40
Cotule pied de Corbeau (<i>Cotula coronopifolia</i>)	Avérée, Majeure	Punta Ventilegne et Saline Sottane
Albizia (<i>Albizia julibrissin</i>)	Avérée, Majeure	Bocca di A Testa
Agave d'Amérique (<i>Agave americana</i>)	Avérée, Modérée	Bocca di A Testa
Aloes maculée (<i>Aloe maculata</i>)	Potentielle, Alerte	Bocca di A Testa
Ciste blanc (<i>Cistus albidus</i>)	Potentielle, Alerte	Punta ventilegne
Mimosa d'été (<i>Acacia retinoides</i>)	Potentielle, Alerte	Bord de T40

Griffe de Sorcière

Plante envahissante

Carpobrotus edulis



Photo 28 : Griffe de Sorcière sous le pont de Figari – T40 ©D. Lijnen Canonici

Originaire d'Afrique du Sud la Figue de Sorcière a été largement plantée dans les jardins depuis une cinquantaine d'année. Cette plante grasse aux fleurs chatoyantes colonise rapidement n'importe quel talus au sol pauvre et sec. Malheureusement, cette plante s'est échappée et a colonisé les milieux naturels et notamment le littoral : plages et arrières plages de méditerranée.

Elle se multiplie par graines transportées par les mammifères (rats, lapins) ou les fourmis. Elle s'étend vigoureusement grâce à ses stolons à forte croissance (1m/an) et recouvre rapidement de grandes surfaces.

Menaces

- Diminution très nette de l'abondance et de la richesse des plantes indigènes notamment celles à haute valeur patrimoniales (Crocus, Romulée, Cotonnière, *Limonium*, etc.)
- banalisation du cortège floristique et entomologique
- Modification des propriétés du sol, notamment les caractéristiques du sol par l'émission de tanins et de substances allélopathiques (antibactériennes)
- restructuration des réseaux de pollinisateurs indigènes

Mesures de gestion

- Ne pas planter
- Arrachage manuel (sans laisser de fragments sur place qui se boutureraient)
- Suivi après éradication sur 5 années

Enjeu de gestion fort



Deux des espèces à priorité de gestion forte sont situées dans le site Natura 2000.

- Le site de Bocca di A Testa comprend 3 plantes envahissantes : il s'agit d'un terre plein ayant servi de décharge de gravas et autres déchets verts, expliquant sans doute la présence de ces espèces sur le site.
- Le long de la T40, il semblerait que les Mimosas aient été plantés pour l'aménagement paysager lors de la création de la route.

Carte 16 : Espèces exotiques envahissantes - La Testa - ©IGN



Photo 29 : Envahissement de l'île de Baud par la Griffes de Sorcière - ©Centre de ressources EEE. 2020.

Ce qu'il faut retenir

Avec de nombreux habitats d'intérêt communautaire et 3 des 12 habitats prioritaires présents en Corse, le site de la Testa est l'unité paysagère la plus riche de la commune.

Les habitats humides de la Testa sont d'une richesse exceptionnelle pour la flore, la faune invertébrée (odonates, branchiopodes, etc.) et vertébrée (notamment l'avifaune et les chiroptères de par l'apport nourricier qu'ils offrent aux espèces insectivores).

Le littoral comporte lui aussi une grande richesse avec des habitats sableux et rocheux variés et de nombreuses espèces animales et végétales patrimoniales (Porte-queue de Corse, Euphorbe péplis, Colchicum d'Arenas, etc.).

Le maquis arrière littoral accueille quant à lui quelques espèces végétales rares et menacées et une population de Tortue d'Hermann même si sa densité est moins forte que dans la plaine

Espèces	Protection	Liste rouge France	Liste rouge Corse	ZNIEFF ¹	Endémisme
Enjeux majeurs					
Tortue d'Hermann	France + N2000 + CNPN ²	VU	VU	X	
Posidonie	France	LC	LC	X	
Leste à grands stigmas	-	VU	EN	X	
Enjeux forts					
Cymodocée noueuse	France	LC	LC	X	
Murin du Maghreb	France + N2000	VU	VU	X	
Althénie filiforme	France	NT	Très rare	X	
Cresse de Crète	France	LC	NT	X	
Renoncule de Revelière	France	LC	NT	X	Corse – Maures
Urginée à feuilles glauques	France + CNPN	LC	VU	X	
Urginée à feuilles ondulées	France	LC	LC	X	
Linaire jaune de Corse	France	NT	NT		Corse Sardaigne
Colchique d'Arenas	France	NT	NT	X	Monacia-d'Aullène à Ventilegne
Gennarie à deux feuilles	France	LC	NT	X	
Abrosine de Bassi	France	LC	LC	X	
Euphorbe de Péplis	France	LC	LC		
Evax de Corse	France	LC	LC	X	Corse Sardaigne
Porte-queue de Corse	France	LC	LC	X	Corse Sardaigne
Enjeux modérés					
Murin à oreilles échancrées	France + N2000	LC	NT		
Petit Rhinolophe	France + N2000	LC	NT	X	
Cistude d'Europe	France + N2000	LC	LC	-	

¹ Espèce déterminante pour les ZNIEFF

² Espèce à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (CNPN)

Crapaud vert des Baléares	France + N2000	LC	NT	X	
Couleuvre à collier de Corse	France + N2000	NT	NT	X	Corse Sardaigne
Discoglosse sarde	France + N2000	LC	NT	X	Corse Sardaigne
Rainette sarde	France + N2000	LC	NT	X	Corse Sardaigne
Renoncule à grande feuilles	France	LC	LC	X	
Serapias à petites fleurs	France	LC	LC	X	Provence et Corse
Matthiole tricuspidé	France	LC	LC	X	
Faux Orlaya nain	France	LC	LC	X	
Spergulaire à grosses racines	France	LC	LC	X	Corse Sardaigne
Buplèvre très grêle	-	LC	NT	X	Rare
Linaire à vrilles	France	LC	LC	X	
Isoètes spp	France	LC	LC	X	
Tamaris d'Afrique	France	LC	LC	X	

Habitats d'intérêt communautaire de la zone

1120*	Herbiers à <i>Posidonia</i> (<i>Posidonium oceanicae</i>)	Habitat prioritaire
1150*	Lagunes côtières	Habitat prioritaire Saline sottane et soprane, Etang de Pisciu Cane
3170*	Mares temporaires méditerranéennes	Habitat prioritaire 7 dispersées le long du littoral de la Testa
5210	Junipérais littorales à Genévrier turbiné de Corse	Maquis de la Testa
1140	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Salines
1410	Prés-salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)	Salines
1240	Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec <i>Limonium</i> spp. Endémiques	Littoral de la Testa
1210	Laisses de mer des côtes méditerranéennes	Littoral de la Testa
2120	Dunes mobiles à Oyats des côtes méditerranéennes	Littoral de la Testa
2110	Dunes mobiles embryonnaires méditerranéennes	Littoral de la Testa

Cagna, la montagne

Le massif de Cagna, dernières hauteurs du sud de la Corse, s'élève entre la vallée de l'Ortolu (au nord) et la Plaine de Figari (au sud). La commune de Figari y tient ses limites nord sur la crête depuis *Monte Tignoso* jusqu'à *Bocca di funtaneda* en passant par le *Malpassu* (point culminant du massif à 1371 mètres).

Nous disposons de peu de données sur le massif de Cagna en comparaison à la connaissance que nous avons du littoral de notre commune. Aucune cartographie d'habitat n'a été réalisée pour le moment, et très peu de données bibliographiques naturalistes sont disponibles. Hormis l'Omu di Cagna, accessible facilement depuis Gianuccio, c'est un massif peu fréquenté du fait de l'embroussaillage voire la perte des anciens sentiers d'estives qui y accèdent. Les peuplements forestiers denses ou les chaos de boules rocheuses sont connus pour rendre le cheminement et l'orientation difficiles aux randonneurs.

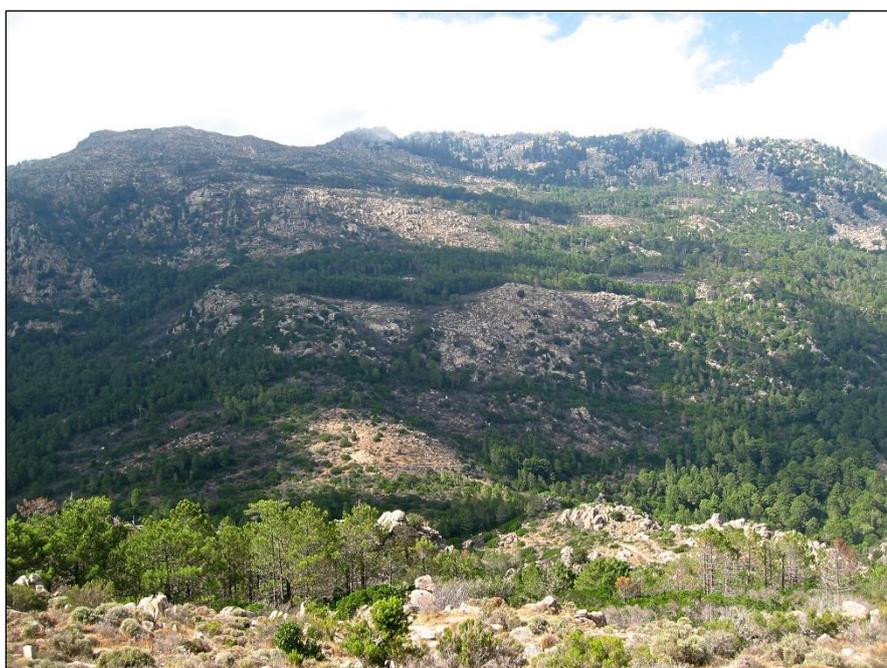


Photo 30 : du monte Tignoso à Malpassu vue depuis la crête de Naseu - ©Philippe Evrard / [Corse sauvage](#)

Toutefois, en 2010 un inventaire ornithologique du massif de Cagna a été réalisé dans le cadre de la modernisation des inventaires ZNIEFF. Les données ornithologiques présentées dans ce chapitre sont principalement issues de ce rapport.

Le massif de Cagna est donc composé de milieux naturels très variés : maquis, bois de chênes, pelouses humides d'altitude, milieux rupestres, forêt de sapins, pinèdes, ruisseaux plus ou moins temporaires, etc. Cette diversité d'habitats permet à une faune diversifiée d'y vivre : cortège d'oiseaux rupicoles ou forestiers, urodèles et reptiles, papillons, orthoptères ou coléoptères notamment saproxyliques.

La montagne de Cagna était autrefois une zone d'estive pour les troupeaux du sud de l'île. Mais avec la déprise agricole, le massif n'est plus fréquenté par les bergers et leurs troupeaux.

Piedmont de Cagna

Les contreforts du massif prennent pied à l'étage mésoméditerranéen, étage dont la végétation occupe en Corse les superficies les plus importantes (Gamisans, 2008). On y retrouve le maquis où dominent la Bruyère arborescente *Erica arborea*, les Cistes *Cistus* sp. et les Arbousiers *Arbutus unedo*. Le maquis a évolué par endroit en boisements de **Chênes verts** : habitats d'intérêt communautaire.

En prenant de l'altitude, nous quittons cet étage pour s'engager dans le supraméditerranéen (entre 500 et 1000m environ) caractérisé par la disparition de l'arbousier ou de la lavande papillon *Lavandula stoechas*, l'apparition des Pins laricio *Pinus nigra* ssp. *laricio* ou l'augmentation des **Pins maritimes** *Pinus pinaster* ou encore de l'**Aulne odorant** *Alnus glutinosa*. On retrouve encore des bois de chênes verts sur sols superficiels mais cette fois ci en compagnie du **Houx** *Ilex aquifolium* ou de l'**If** *Taxus baccata*.

Le piedmont de Cagna présente également nombre d'espèces patrimoniales notamment des reptiles.

Endémique de Corse et de Sardaigne, le **Lézard de Bedriaga** a longtemps été considéré comme un lézard montagnard, cependant son aire de répartition dépasse l'étage montagnard, particulièrement dans notre micro région où l'espèce peut s'observer plus près du littoral. L'espèce a notamment été observée en 2022 sur les chaos rocheux de la Sarra. Globalement on le retrouve là où la roche domine.

Lézard de Bédriaga			<i>Lacerta bedriagae</i>
Protection	Listes rouges	Menaces	
Nationale Européenne	Quasi menacé en France Non menacé en Corse Endémique corse et sardaigne	L'espèce est surtout menacée sur le littoral par la compétition avec le lézard tyrrhénien (<i>P. tiliguerta</i>)	
Enjeu local modéré			
Photo 31 : Lézard de Bedriaga - ©D. Lijnen Canonici			



L'**Algyroïde de Fitzinger** est relativement bien répandu en Corse, du nord au sud de l'île, du littoral rocheux jusqu'à la moyenne montagne. A Figari il a été observé à Cagna mais également sur la Sarra.

Algyroïde de Fitzinger		Reptile	<i>Algyroides fitzingeri</i>
Protection	Listes rouges	Rareté	Menaces
Nationale Européenne	Données insuffisante pour statuer	Endémique Corso-Darde	Incendies, l'abandon progressif d'activités pastorales et agricoles
Enjeu local modéré			
Photo 32 : Algyroïde de Fitzinger- ©F. Serre-Collet			



Un autre reptile endémique tyrrhénien au sens large est présent à Cagna : le **Phyllodactyle d'Europe**. C'est un animal nocturne inféodé aux substrats rocheux. Il a été observé à San Gavino, à Naseu et à la Testa. C'est le plus petit gecko d'Europe.

Phyllodactyle d'Europe		Reptile	<i>Euleptes europaea</i>
Protection	Listes rouges	Menaces	
Nationale Européenne	Quasi menacé Monde Non menacée en Corse	Aucune	
Enjeu local modéré			
Photo 33 : Phyllodactyle d'Europe- ©S. Santini			



Pour la flore, alors que les prospections sont faibles sur le massif de Cagna, on notera la présence de deux espèces patrimoniales à enjeu fort : la **Paronyque en Cyme** et le **Colchique de Corse**.

Paronyque en Cyme		Caryophyllaceae		Chaetonychia cymosa
La très rare Paronyque en cyme a été découverte sur un replat argilo-sableux sur dalle granitique au lieu-dit Vangale, dans une pelouse temporairement humide.				
Protection	Listes rouges	Rareté	Répartition	
Aucune	Quasi menacé (disparu du littoral de l'Estérel et des Maures)	Très rare	Afrique du Nord, péninsule Ibérique, France (qq départements littoraux), Corse, Sardaigne.	
Enjeu fort				
Photo 34 : Paronyque en cyme - ©Miguel Porto				



Colchique de Corse		Colchicacée		Colchicum corsicum
Protection	Listes rouges	Rareté	Menaces	
Nationale	Quasi menacé	Endémique, très rare (uniquement en extrême sud)	Stations situées la plupart en espace protégés.	
Enjeu fort				
Photo 35 : Colchique de Corse- ©A. Delage				



Une espèce à priorité de conservation majeure est présente et assez commune à Cagna dans toutes les zones où le maquis alterne avec les zones rocheuses, il s'agit de la **Fauvette sarde**.

Enjeu fort

Photo 36 : Fauvette sarde- ©Oiseaux de Corse

Sapinière de Cagna

Sur les points les plus hauts ou les vallons les plus froids, nous voilà plongés à l'étage montagnard : Il y pleut davantage que dans la plaine (jusqu'à 1800 mm annuel) et les hivers y sont bien plus froids ; la saison sèche est moins marquée qu'à l'étage des plaines et des collines. Cette fois le chêne vert est absent et une flore à dominance eurosibérienne prend place. C'est à cet étage que s'épanouit le **Sapin** *Abies alba*.



A cagna il forme une magnifique sapinière qui se développe notamment sur chaos rocheux. Parfois très dense avec un recouvrement de 100% , le Sapin se retrouve parfois en mélange avec le Pin Lariccio *Pinus nigra laricio* bien que minoritaire par rapport au Pin maritime *Pinus pinaster*. Cette sapinière porte un caractère exceptionnel de part sa présence à cette altitude et à cette latitude, il s'agit de la sapinière la plus méridionale d'Europe.

Sans exploitation forestière (mais elle a existé au XXème siècle), n'ayant subi aucun incendie récent et affichant une bonne régénération, cette sapinière est en bon état de conservation.

Il faut noter que la sapinière de Cagna présente un caractère surprenant puisqu'en Corse le sapin se rencontre exclusivement au niveau de la hêtraie dans les ravins les plus humides, et en général exposés au nord. Ici, *Abies alba* se rencontre à toutes les expositions et en particulier sur les crêtes où il colonise presque uniquement de gigantesques éboulis granitiques.

Dans les zones boisées, on rencontre tout le cortège classique des oiseaux forestiers, avec notamment la présence plus ou moins en abondance de la **Fauvette noire**, du **Pigeon ramier**,

du **Pic épeiche**, de la **Grive draine** ou du **Roitelet à triple bandeau**.

Plus rare et d'un intérêt patrimonial plus marqué on pourra noter la présence de l'**Autour des Palombes**, du **Bec croisé des sapins** et du **Grimpereau des bois** toutes trois représentant une priorité majeure de conservation selon la liste rouge des oiseaux menacés de Corse (Linossier, 2016). Le **Roitelet huppé** (priorité de conservation forte), un des plus petits oiseaux d'Europe, fréquente uniquement la sapinière.



Photo 38 : Roitelet huppé - ©Oiseaux de Corse



Photo 37 : Bec-croisé des sapins - ©Oiseaux de Corse



Le grimpereau des bois est un oiseau forestier, c'est un insectivore qui déniche ses proies sur les écorces des arbres grâce à son bec courbe et fin.

Le grimpereau corse est une forme isolée génétiquement des grimpereaux d'Europe et présente donc un type d'endémisme.

A Cagna, le Grimpereau est assez commun dans la sapinière ou les pinèdes.

Photo 39 : Grimpereau des bois - © [Oiseaux de Corse](#)

Protection	Listes rouges et autres	Répartition	Menaces
Nationale	Quasi menacé Corse	Europe	Fréquentation, urbanisation,
Européenne	Priorité majeure (LRR Corse) Déterminante ZNIEFF	Corse : 100 couples	exploitation intensive des forêts
	TVB	Figari : Vallée du Cirvioli	

Enjeu fort

La forêt contient nombre d'arbres morts, indispensables à la reproduction de la Sittelle corse (SEGUIN & al., 2017) mais aussi au maintien d'une population de saproxyliques essentielle à l'équilibre de l'habitat forestier.

On notera la présence dans cette forêt du **grand Capricorne** mais aussi non loin de là, dans le secteur de la Punta d'Uovace sur la commune de Pianottoli-Caldareello, d'un coléoptère saproxylique rare : **Peltis grossa** découverte en 2013 sur une vieille chandelle de Sapin. Il s'agit d'une espèce particulièrement exigeante en termes de maturité et/ou d'ancienneté de l'état boisé et constitue ainsi un indicateur de forêts « remarquables » (VALLADARES & al., 2017).



Photo 40: Chandelle de Sapin - © [Philippe Evrard/Corse-sauvage](#)

La **Sittelle corse** a été signalée dans le massif au début du XX^{ème} siècle : 3 inventaires ornithologiques dans le massif à la fin des années 90 ont permis de noter la présence de la Sittelle dans le secteur de *Funtanella* mais les deux derniers inventaires plus récents (2010 et 2017) n'ont pas permis de la contacter. La Sittelle Corse pourrait avoir disparue du massif. La présence presque exclusive du sapin, la faible présence de leur hôte favori, le Pin Lariccio, ainsi que l'éloignement d'une source de colonisation pourraient dans ce cas expliquer sa disparition. (SEGUIN & al., 2017)). La Sittelle de Corse est l'oiseau le plus menacé de Corse.



Photo 41 : Sittelle de Corse © [Oiseaux de Corse](#)



L'autour des palombes, rapace forestier par excellence est un prédateur d'autres oiseaux et un très bon chasseur en forêt mais aussi en plaine.

L'oiseau a été observé en 2010 dans le massif de Cagna. Ce gros rapace se nourrit de pigeon ramier, étourneau ou encore d'oiseaux d'eau comme la poule d'eau. La population Corse compte moins d'une centaine de couples et appartient à une sous-espèce endémique de Corse et de Sardaigne.

C'est un oiseau farouche qui apprécie le calme des zones de moyenne montagne (de 250 m à 1350 m d'altitude).

Photo 42 : Autour des palombes - © Oiseaux de Corse

Protection	Listes rouges et autres	Répartition	Menaces
Nationale Européenne	En danger en France Vulnérable en Corse	Corse : 100 couples Figari : Vallée du Cirvioli	Fréquentation, urbanisation, exploitation intensive des forêts

Enjeu local majeur

Les milieux de sous-bois frais et l'humidité proche des ruisselets et ruisseaux permettent à deux salamandres endémiques de prospérer : l'**Euprocte de Corse** et la **Salamandre de Corse**.

Euprocte de Corse

Amphibiens

Euproctus montanus



Cet amphibien endémique de Corse se répartit largement sur l'île et a été observé jusqu'à 2260 mètres d'altitude.

Il fréquente les sous-bois mais a besoin de la proximité de l'eau (ruisseau, torrents) où l'eau est claire et le fond rocailleux, pour se reproduire.

Cette espèce ne semble pas sérieusement menacée sur l'île. Le maintien de la qualité des cours d'eau et des ruisseaux ainsi que la limitation de la pollution sont favorables à la préservation de l'Euprocte de Corse.

Photo 43 : Euprocte de Corse - © S. Wroza - INPN

Protection	Listes rouges	Répartition	Menaces
Nationale Européenne	Quasi menacée en Corse	Corse Figari : Bocca di Tonnari	Pollution, incendie et aménagement du territoire Menaces faibles sur Figari

Enjeu local faible

Salamandre de Corse

Amphibien

Salamandra corsica



Cet autre amphibien endémique de Corse *u catellu muntaninu* est plutôt observé en moyenne altitude à partir de 500m.

Elle affectionne les ravins humides et ombragés, les sous-bois des forêts de feuillus ou de résineux.

Photo 44 : Salamandre de Corse - © L. Léonard - INPN

Protection	Listes rouges	Répartition	Menaces
Nationale Européenne	Quasi menacée en Corse	Corse : du cap corse à Cagna, plutôt de 500m à 1300 m. - Figari : Naseu	Pollution des cours d'eau, incendie et aménagement du territoire Menaces faibles sur Figari

Enjeu local faible

Du côté des insectes, même si très peu d'études ont été menées sur ce site, notons tout de même que les hauteurs de Cagna présentent un réel intérêt entomologique pour les papillons de jours, pour lesquels 11 espèces déterminantes ZNIEFF ont été notées, avec un fort taux d'endémisme. La Montagne de Cagna présente également un intérêt certain pour les orthoptères favorisés par la variété des habitats naturels du lieu.

Plusieurs **habitats d'intérêt communautaire**, listés plus avant, sont connus du massif de Cagna, mais il faut noter la présence d'un habitat d'intérêt communautaire **prioritaire** : les **bois méditerranéens à *Taxus baccata***. L'**lf**, *Taxus baccata* participe au sous-bois de plusieurs types d'habitats forestiers et se retrouve à Cagna en compagnie des Sapins, des Pins ou du Chêne vert. Cependant en Corse il est encore possible de rencontrer de vieux boisements denses d'lf et Cagna en accueille mais aucune cartographie précise n'a pu être identifiée. Il conviendrait de pallier à ce manque par des études dédiées.

Crêtes et hauts versants de Cagna

Le milieu minéral est roi au sommet du massif de Cagna. Les gros blocs de granit éboulés forment d'étonnants chaos rocheux. En mosaïque avec ces zones rocheuses, la végétation est basse et se compose de fruticées naines où dominent des ligneux comme le Genévrier nain *Juniperus nana* ou les bruyères *Erica* sp. favorisés par les déboisement dus à l'homme puis la mise en pâturage ou les incendies. Ces fourrés bas existent sur la plupart des massifs de Corse.

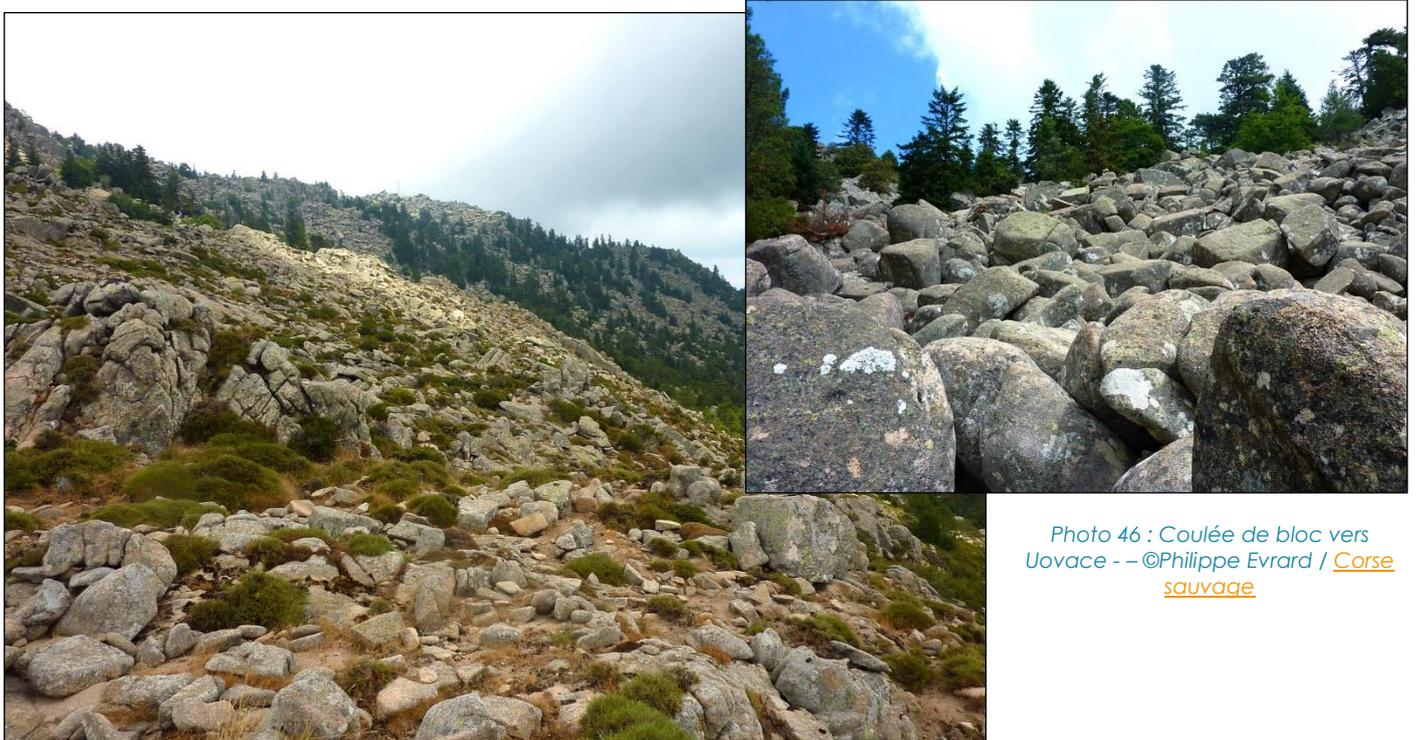


Photo 46 : Coulée de bloc vers Uovace -- ©Philippe Evrard / [Corse sauvage](#)

Photo 46 : Extrémité de la plaine d'Uovace vers l'est -- ©Philippe Evrard / [Corse sauvage](#)

Ces milieux rupestres accueillent naturellement une faune rupicole¹ riche, en particulier pour les oiseaux. On pourra y observer le **Grand corbeau** *Corvus corax*, le **Monticole bleu** *Monticola solitarius*, l'**Hirondelle des rochers** *Ptyonoprogne rupestris*, le **Venturon corse** *Carduelis corsicana*, ou encore le **Pigeon biset** *Columba livia*.

¹ Qui habite des habitats rocheux

Les rapaces trouvent dans ce massif tranquillité et nourriture. C'est le cas de l'**Aigle royal** *Aquila chrysaetos*, qui vit dans ces grands espaces ouverts de montagne, observé à *Funtanella* en 2010. Le **Faucon pèlerin** *Falco peregrinus* y niche également dans les vires¹ ou les tafoni².



Aigle royal **Enjeu local fort** - ©Oiseaux de Corse



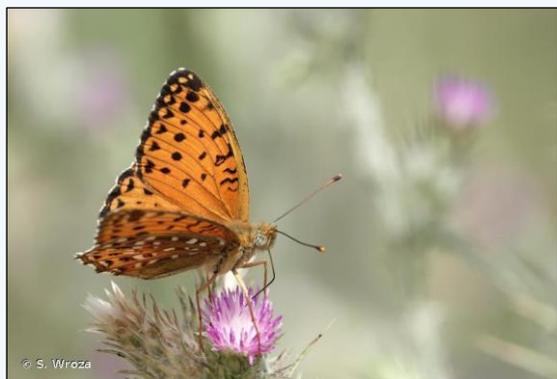
Faucon pèlerin **Enjeu fort** - ©Oiseaux de Corse



Venturon corse **Enjeu fort** - ©J.P. Sibley

Un **Faucon hobereau** a été observé en 2010 (CEN, Jolin, 2010) au col de *Funtanella* chassant des insectes ; l'étude suppose qu'il s'agissait probablement d'un oiseau nichant en plaine venu s'alimenter sur le site. Or, les analyses préliminaires des prospections avifaunistiques (Ornithys, 2023) de l'ABC font mention de l'observation d'un couple dans les zones boisées de la plaine. Avec moins de 10 couples en Corse, cet oiseau classé vulnérable en Corse est un enjeu fort de la commune.

Dans ces espaces ouverts de montagne, on peut observer un papillon mythique et endémique de Corse et de Sardaigne : le **Nacré thyrrénien** *Fabriciana elisa*.

Nacré thyrrénien		Lépidoptère	<i>Fabriciana elisa</i>
		<p>Papillon endémique de Corse et de Sardaigne appréciant les ourlets forestiers thermophiles ou les vastes prairies ensoleillées où l'on trouve ses plantes hôtes : les violettes.</p> <p>De 500 m à 200m d'altitude.</p> <p>Photo 48 : Nacré thyrrénien - ©S.Wroza</p>	 <p>Source : INPN 2023</p>
Protection	Listes rouges	Répartition	Menaces
National, Européen	Non menacé Priorité de connaissance forte	Corse, Sardaigne Figari : Crêtes de Cagna	Altération de la structure semi-naturelle des lisières forestières Abandon du pâturage extensif

Enjeu modéré

¹ Une vire est une avancée rocheuse étroite qui fait saillie sur une paroi

² Le terme « tafoni » ou « taffoni » vient du corse « tafone ». Il désigne une cavité arrondie dont les dimensions varient du décimètre à plusieurs mètres de profondeur et de diamètre

Plaine d'Uovace

Pianu d'Uovace, un petit plateau d'altitude, est niché entre les monts Tignoso, Uovace et Malpassu (Photo 49 et 50), au sommet de Cagna. Elle s'étale principalement sur la commune de Lévie, mais ses extrémités est et ouest débouchent respectivement sur les communes de Pianottoli-Caldarello et Figari.



Photo 47 : Plaine et Punta d'Ovace - ©J.-F. Paccosi

Cette vaste clairière était au siècle dernier une grande pozzine¹ montagnarde avec une végétation très basse. Zone d'estive, le pâturage maintenait à distance la remontée des ligneux qui aujourd'hui tendent à envahir le site. C'est ainsi que les Bruyères terminales *Erica terminalis*, puis sur son pourtour, le Sapin *Abies alba* et le Houx *Ilex aquifolium* tendent à gagner du terrain (Gamisans, 2010).



Photo 48 : Pianu d'Uovace - ©Philippe Evrard / [Corse sauvage](#)

¹ La pozzine est définie comme une tourbière acide très plane, le plus souvent parsemée de trous d'eau (pozzi en langue corse) que relie des chenaux naturels creusés par l'écoulement des neiges fondues.



Photos49 & 50 : Pianu d'Uovace - ©Philippe Evrard / [Corse sauvage](#)



Les nardaies sont reconquises par les essences arbustives tel que le Genévrier nain *Juniperus nana* et la Bruyère terminale *Erica terminalis*. Le **Venturon Corse** y côtoie l'**Alouette lulu** et la **Fauvette Sarde**.



Photo 51 : Venturon Corse **Enjeu fort** - ©[Oiseaux de Corse](#)



Photo 52 : Ces milieux sont favorables à la nidification de l'Alouette lulu **Enjeu faible**- ©[Oiseaux de Corse](#)



Photo 53 : Mare du Monte Tignoso en eau (à gauche), asséchée(à droite) - ©Philippe Evrard / [Corse sauvage](#)

Tout proche de cette majestueuse plaine, au pied du Monte Tignosu, une petite zone humide temporaire trouve place à 1235 mètres. Elle est asséchée une partie de l'année.

C'est ici qu'a pu être observée une petite plante très rare en Corse : l'**Ophioglosse des Açores** *Ophioglossum azoricum*. Installée au sein d'une petite prairie humide en bordure de ruisseau, elle intègre un habitat proche des **nardaies de Corse**, courantes sur les montagnes Corse, quoique sans doute particulière ; il serait intéressant de mener des prospections complémentaires.



Photo 54 : Mare du Monte Tignosu asséchée - ©Philippe Evrard / [Corse sauvage](#)

Ophioglosse des Açores	Ptéridophytes	Ophioglossum azoricum	
	<p>Découverte en 1967 par Jacques Gamisans tout près du lac du Monte Tignosu sur notre commune, elle est extrêmement localisée et n'a été jusqu'à aujourd'hui découverte qu'en 2 localités d'ailleurs très proches.</p> <p>Elle apprécie les pelouses rases temporairement humides. On la retrouve auprès de <i>Danthonia decumbens</i>, <i>Potentilla procumbens</i> ssp. <i>nesuyenes</i> et <i>Fesluca rubra</i> ssp. <i>rubra</i>.</p> <p>Cette espèce uniquement présente en Europe de l'ouest et en macaronésie, est très rare et revêt un intérêt patrimonial certain.</p>		
<p>Photo 55 : Ophioglosse des Açores - ©S. Filoche</p>		<p>Source : INPN, 2023</p>	
Protection	Listes rouges	Répartition	Menaces
Nationale	Quasi menacée en Corse	Europe de l'ouest, Macaronésie France ; atlantique, Corse Corse : rare : Lavezzi, Cagna, montagne de la chaîne centrale	Fermeture des milieux

Enjeu local fort

C'est dans la plaine d'Uovace que le parc naturel régional de Corse, dans le cadre de la conservation du Mouflon *Mouflon A Muvra Ovis gmelinii musimona* a entrepris d'augmenter la population originaire de Bavella et d'étendre la superficie de son territoire actuel. Ainsi a-t-il mis en place un programme de réintroduction de l'espèce et choisi pour cela le massif de Cagna après concertation avec les huit communes concernées par ce territoire. En effet, le massif de Cagna s'est avéré constituer le site le plus favorable aux relâchers. Trois relâchers ont été réalisés en octobre 2020, octobre 2021 et octobre 2022. Au total 52 individus (23 mâles et 29 femelles) ont donc été capturés dans l'enclos d'élevage à Quenza pour être relâchés *in natura* dans la plaine d'Uovace par hélicoptère.



Photo 56 : Mouflons relâchés dans le massif de Cagna (Source : PNRC, 2023)

Des pièges photographiques et un suivi GPS ont permis de prendre acte du taux de survie des animaux relâchés. L'opération s'est avérée être un franc succès puisqu'un seul individu est mort (2022).

Mouflon de Corse

Mammifères

Ovis gmelinii musimon



Photo 57 : Mouflon de Corse - S. Wroza

Endémique de Corse et de Sardaigne, le Mouflon affectionne particulièrement les milieux relativement ouverts, pourvus d'une végétation arbustive. Mais son domaine vital peut toutefois s'étendre sur plusieurs centaines d'hectares et inclure une diversité importante de milieux naturels (forêts, sols rocaillieux, maquis, pinèdes...).

Cet herbivore représente un élément essentiel de la chaîne alimentaire en Corse puisqu'il constitue une ressource pour la Gypaète barbu, et ceci d'autant plus depuis le déclin du pastoralisme.

Protection	Listes rouges	Répartition	Menaces
Nationale (protégé depuis 2019)	Vulnérable (population du Cinto) En danger (population de Bavella)	Corse, Sardaigne Introduit en Europe	Sur fréquentation de la montagne

Enjeu majeur



Les pièges photographiques du PNRC ont également pu mettre en évidence la présence d'autres mammifères dont la répartition est méconnue tel que le chat forestier ou le lérot *Eliomys quercinus*.

Photo 58 : Lérot - @V.Prié

Ce qu'il faut retenir

La montagne de Cagna cache en son écrin, sur ses hauteurs une grande richesse faunistique et floristique avec des espèces à enjeux de conservation majeur ou fort notamment pour les vertébrés : Aigle royal, Faucon pèlerin, Autour des palombes, Mouflon de Corse, Phyllodactyle d'Europe...

La sapinière et les milieux rupestres d'altitude semblent en très bon état de conservation. La prairie humide de la plaine d'Ovace présente un caractère exceptionnel mais le milieu tend à se refermer.

Même s'il est difficile de connaître précisément et de cartographier les enjeux faune et flore de la montagne de Cagna sur notre commune, les enjeux connus ou potentiels du massif sont listés dans le tableau-ci-dessous.

Des études complémentaires permettraient de contextualiser et de cartographier les enjeux de ce territoire qui, même s'il est préservé des fréquentations et constructions, pâtit tout de même de la déprise agricole et de l'arrêt du pastoralisme.

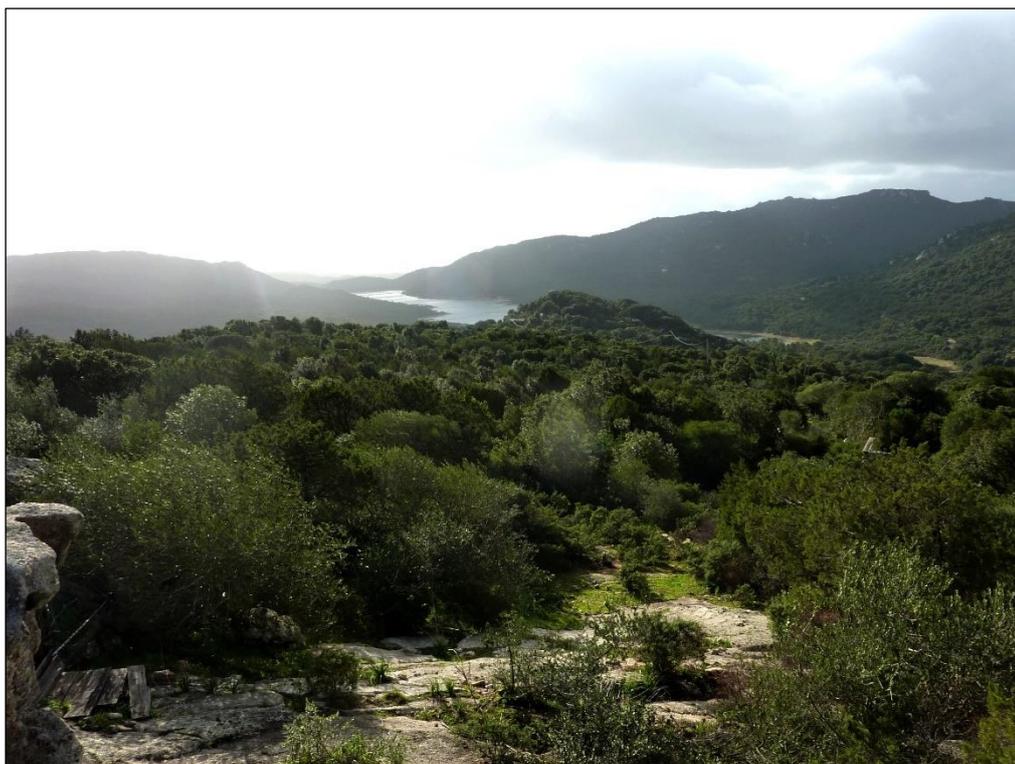
Aucune espèce exotique envahissante n'est mentionnée sur Cagna.

Espèces	Protection	Liste rouge France	Liste rouge Corse	ZNIEFF	Endémisme (ou sub-endémisme)
Enjeux majeurs					
Aigle royal	France + N2000 + CNPN	VU	EN	x	
Mouflon de Corse	France + N2000	-	VU, EN	x	Corse, Sardaigne
Sitelle	France + N2000	VU	VU	x	Corse
Autour des palombes	France + N2000 + CNPN	EN	VU	X	
Enjeux forts					
Grimpereau des bois	France	LC	NT	x	Forme endémique
Venturon	France	LC	NT	x	Corse, Sardaigne, Gorgona, Capraia, Elbe
Fauvette sarde	France + N2000	LC	NT	x	Corse, en Sardaigne et dans les îles avoisinantes
Bec croisé des sapins	France + CNPN	LC	NT	x	
Roitelet huppé	France	NT	LC	x	
Faucon pèlerin	France + N000	LC	VU	x	
Enjeux modérés					
Nacré tyrrhénien	France + N2000	LC	LC	x	Corse, Sardaigne
Grand capricorne	France + N2000	VU	LC		
Lézard de Bedriaga	France + N2000	NT	LC	X	Corse Sardaigne
Algyroïde de Fitzinger	France + N2000	LC	DD	x	Corse Sardaigne
Phyllodactyle d'Europe	France + N2000	LC	LC	x	
If	Cueillette réglementée	LC	LC	x	
Colchique de Corse	France + N2000	NT	NT	x	Corse
Paronyque en Cyme	-	LC	NT	x	
Ophioglosse des Açores	France	LC	NT	x	
Euprocte de Corse	France + N2000	LC	NT	x	Corse
Salamandre de Corse	France	NT	NT	x	Corse

Habitats d'intérêt communautaire de la zone

9580*	Bois méditerranéens à <i>Taxus baccata</i>	Habitat prioritaire
8110	Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival	
220	Pentes rocheuses siliceuses	
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	
6170-5	Pelouses méso-xérophiles montagnardes de Corse	
6170-18	Pelouses mésohygrophiles et hygrophiles des pozzines de Corse	
3120	Eaux oligotrophes très minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à <i>Isoetes</i> spp	
4090	Fruticées supraméditerranéennes de Corse	
9540	Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques : Pin maritime	
9340-12	Forêt de chênes verts à Houx	
9540-16	Peuplements supraméditerranéens de Pin maritime de Corse	
4090	Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux	
9340-11	Yeuseraies corses à Gaillet scabre	
9340-12	Yeuseraies corses à Houx	

La Sarra



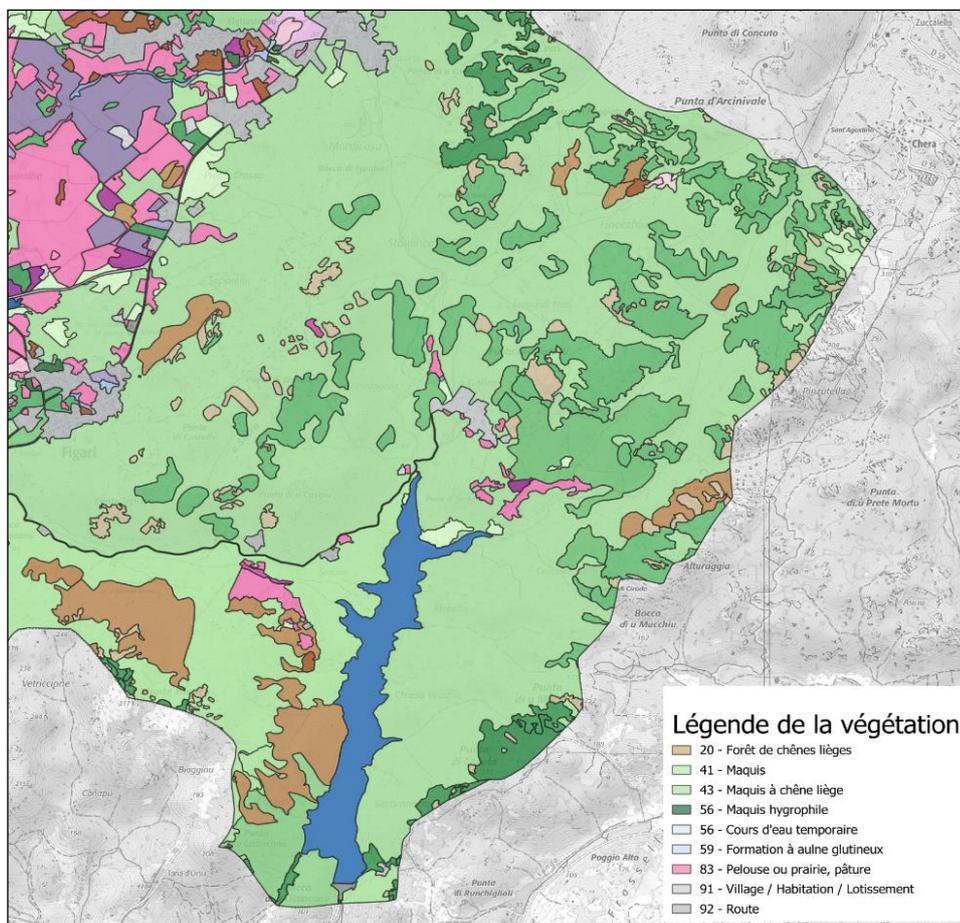
Carte 17 : Unité paysagère - A Sarra di Figari

Photo 59 : Barrage de Talza depuis Santa-Lucia di Talza - ©Philippe Evrard / Corse sauvage

A Sarra s'intègre dans le plateau d'Arapà. En son cœur, le barrage de Talza édifié au début des années 90 a fait naître un lac qui s'étire sur 3 km du nord au sud dans le vallon de Ventilegne. Cette zone humide se loge au sein d'une mosaïque d'habitats plutôt fermés : des maquis tendant à évoluer çà et là en **forêt de Chênes verts et/ou de Chênes lièges**, habitats tout deux d'intérêt communautaire décrits plus bas.

Dès que le couvert forestier ou arbustif disparaît, les **pelouses sèches** se développent : çà et là, on peut trouver des micro **milieux humides très temporaires** : ruisselets ou suintements (*Finocchju, Pinzutelli*). Sur les hauteurs de la Sarra, **blocs et affleurements rocheux** sont nombreux.

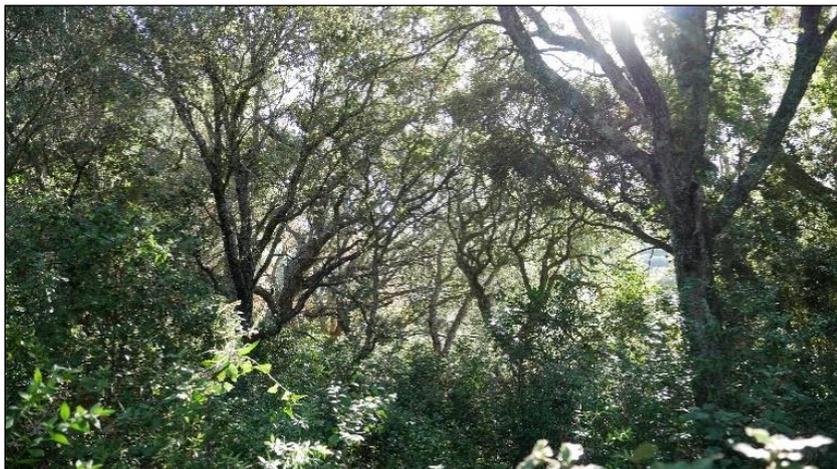
La retenue de Talza présente sur ses **berges une végétation typique des milieux temporairement inondés**.



Carte 18 : Carte de la végétation de la Sarra - Source : CBN de Corse - ©IGN

Les milieux forestiers

Sur la Sarra, les milieux forestiers sont composés de bois de Chênes verts ou de Chênes lièges souvent en mélange, accompagnés d'Olivier, d'Arbousier, de Myrte et de Phillaires. Souvent dégradés en matorrals arborescents, les formes forestières pleinement développées ne recouvrent que de faibles surfaces.



Les forêts dominées par le Chêne vert, aussi appelées Yeuseraies, se développent du littoral jusqu'à 800 mètres et correspondent à l'écosystème forestier le plus étendu au sein du domaine méditerranéen en France. Souvent à l'état de taillis bas, la yeuseraie se compose d'arbustes et de plantes à feuilles coriaces qui nécessitent une température moyenne relativement élevée pour se développer.

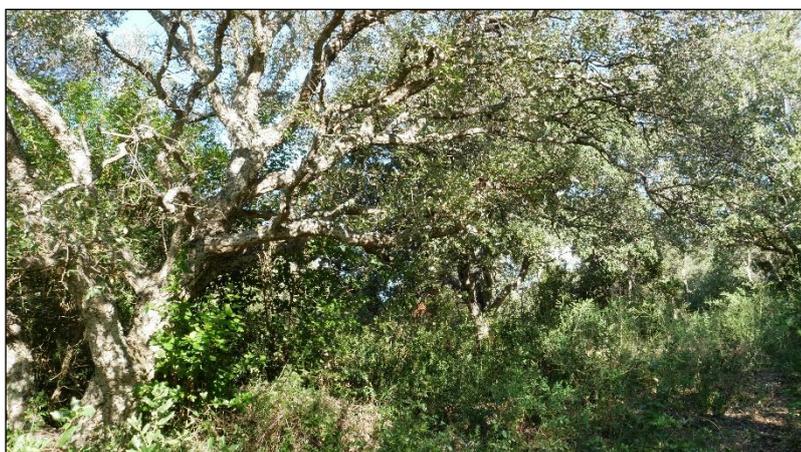
C'est un habitat très commun en Corse à l'étage méso-méditerranéen. Il s'agit

d'un habitat d'intérêt communautaire : la **Yeuseraie de Corse à gaillet scabre (9340)**. Les chênaies vertes se retrouvent aussi çà et là dans la plaine et surtout sur le piedmont de la montagne de Cagna.

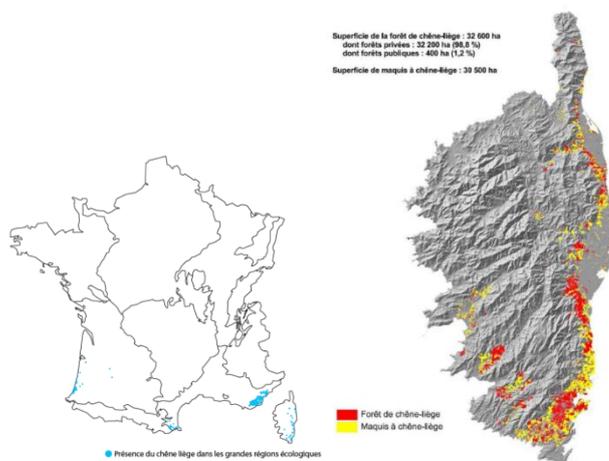
Quand son cousin le Chêne liège *Quercus suber* structure le boisement, nous entrons dans une suberaie : il s'agit là aussi d'un habitat d'intérêt communautaire : la **Suberaie de Corse (9330)**.

Le Chêne liège est un arbre ne dépassant pas 12 m qui peut vivre jusqu'à 300 ans. On le trouve en climat chaud et humide de type méditerranéen et atlantique, sur des sols siliceux : il fuit le calcaire. Plus exigeant en humidité que le Chêne vert il souffre possiblement du réchauffement climatique.

Exploité davantage pour son écorce que pour son bois, il existe une économie du Chêne liège : la subericulture. Le liège est un matériau aux débouchés variés : bouchons, isolant, décoration, textile, etc.



Carte 20 : Suberaie non gérée enmaquisée, La Sarra - ©D. Lijnen Canonici



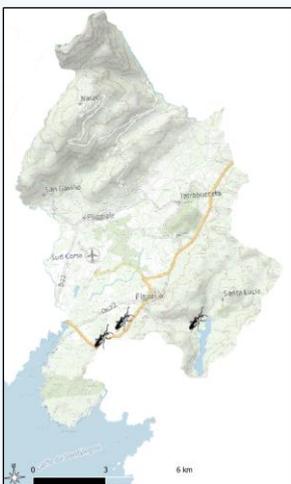
Carte 19 : Répartition du Chêne liège en France (2013) et en Corse(2006) - Source : Inventaire national forestier,

Dans une suberaie naturelle de plus de 70 ans non gérée et non perturbée par les incendies, les chênes verts et lièges sont en mélange ; en vieillissant le Chêne vert tend à supplanter le Chêne liège et celui-ci finit par disparaître. Les incendies favorisent l'espèce héliophile qu'est le Chêne liège plus résistante au feu que son cousin. Ce qui nous fait dire qu'en Corse, bien que le chêne-liège soit une espèce spontanée, **le maintien de la suberaie dépend de la main de l'homme**. Depuis l'époque romaine la subericulture préserve la suberaie en sélectionnant le liège en la maintenant en futaies claires le plus souvent pâturée. On trouve cet habitat dans la plaine d'Avretu (voir p. 93).

La forêts et boisements méditerranéens de chênes forment un écosystème riche en espèces de vertébrés (mammifères, oiseaux et reptiles). Toutefois, l'âge du peuplement est d'importance pour ces dernières : plus le Chêne est vieux, plus il devient propice à la création de micro-habitats. Les peuplements âgés accueillent ainsi bien davantage de chiroptères que les forêts jeunes et les maquis bas. Les peuplements âgés hébergent également davantage d'espèces d'oiseaux que les milieux ouverts.

Le **Pic épeiche** est un oiseau commun qu'il est aisé d'observer dans nos milieux boisés. On le reconnaît également au son qu'il produit lorsqu'il marque son territoire en tambourinant sur une branche ou un tronc creux. Les populations de Corse et de Sardaigne sont représentées par une forme **endémique** (ssp. *harterti*). Cet oiseau est commun en Corse du bord de mer jusqu'à 1800m, dans tous les milieux boisés (maquis haut, forêts, bocage et jardins) mais présente tout de même une priorité de conservation modérée.

La **faune invertébrée** n'est pas en reste dans les milieux forestiers ; en effet, c'est dans ces bois de Chênes qu'on rencontrera notamment un cortège **d'organismes saproxyliques d'un grand intérêt écologique**, notamment des longicornes comme le **Grand capricorne** *Cerambyx cerdo*, le *Prinobius myardi*, le **Forgeron** *Ergates faber*, ou encore le **Lepture cœur**.

Grand capricorne		Coléoptère	<i>Cerambyx cerdo</i>
 <p>Photo 60 : Grand Capricorne - ©L. Touroult</p>		<p>Cet insecte comme tous les organismes saproxyliques tient un rôle important dans la dégradation du bois mort ou mourant : la larve se nourrit de bois au niveau du tronc et des grosses branches laissant apparaître des loges caractéristiques.</p> <p>Il ne se nourrit que du bois d'arbres malades ou affaiblis et n'est pas la cause de leur dépérissement.</p>	 <p>Carte 21 : Présence du Grand Capricorne sur Figari - ©IGN - Source: Participation citoyenne</p>
Protection	Listes rouges	Répartition	Menaces
Nationale, Européenne	En déclin en Europe, Vulnérable en France.	Europe méditerranéenne, Corse : non rare du littoral aux zones d'altitude. Figari : Scupetu, Talza, Vignola mais probablement davantage présente.	Evolution de la sylviculture vers la production d'essences à croissance rapide, et vers le maintien d'une "hygiène" souvent excessive de la forêt. Coupe des vieux arbres dans les zones agricoles, parcs, routes.

Enjeu local modéré

L'écorce des vieux chênes lièges est aussi le lieu de vie d'invertébrés comme des insectes ou des araignées : la **fourmi** *Crematogaster scutellaris* y construit sa fourmière, le **Calosome sycophante** *Calosoma sycophanta* aime y parcourir prestement les troncs à la recherche de chenilles et quand les années s'y prêtent il y se régale des chenilles du **Bombyx disparate**, responsables de la défoliation des chênes lors des années de pullulation¹.



Photo 61 : *Crematogaster scutellaris* - ©Orbula



Photo 62 : *Calosome sycophante* à Talza (Figari) - ©D. Lijnen Canonici



Photo 63 : Mâle du *Bombyx disparate*, Figari (2018) - ©D. Lijnen Canonici



Photo 64 : Nid d'une araignée dans le liège, Figari - ©D. Lijnen Canonici

¹ Les pullulations (développement massif) de *Bombyx disparate* se produisent tous les 8 à 12 ans et provoquent une défoliation massive de nombreuses espèces locales. Effrayante mais sans danger.

Les organismes saproxyliques

Ce sont ceux dont le cycle de vie est associé, directement ou indirectement au cycle de dégradation du bois mort ou dépourissant.

Parmi eux, on trouve par exemple des champignons, des bactéries, et des insectes, notamment les termites et les coléoptères. Les coléoptères saproxyliques sont une composante majeure de la faune forestière.

Aujourd'hui, un tiers des coléoptères saproxyliques de la zone méditerranéenne est menacé de disparaître tandis que les forêts déclinent. « Les coléoptères saproxyliques participent à d'importants services écosystémiques tels que le recyclage des éléments nutritifs, la pollinisation et contribuent à ce que la biomasse d'insectes forestiers soit une source d'alimentation pour les oiseaux, les chauves-souris et d'autres animaux insectivores »

Catherine Numa, responsable du Programme Espèces méditerranéennes de l'UICN.



Photo 65 : Forgeron – H. Bouyon – INPN



Photo 66 : Grand capricorne – R. Doucet – Figari – 2023 - Participation citoyenne



Photo 67 : Lepture cœur – G. Farra – 2022 – Participation citoyenne



Photo 68 : Cerambyx scopoli – H. Bouyon – INPN



Photo 69 : Prinobius myardi – D. Pavon



Photo 70 : Hesperophanes sericeus – D. Pavon - Figari

Menaces pour les saproxyliques



Incendie de forêt



Disparition des haies et bocage



Destruction d'habitat, coupe à blanc



Coupe des vieux arbres

A Figari, et en Corse en général vous ne rencontrerez qu'une seule espèce de crapaud : le crapaud vert des Baléares. Caractéristique de par ses élégants motifs ponctués type *camouflage*, ce gros batracien se retrouve plutôt sur la frange littorale Corse et ne fait que de rares incursions à l'intérieur des terres.

Crapaud vert des Baléares	Amphibien	Bufo tes viridis balearicus
	<p>Sur la commune, on peut le trouver à Talza, non loin du barrage, mais aussi dans le Jardin de l'école, ou plus largement dans la plaine.</p> <p>Il s'accommode de milieux peu végétalisés et de points d'eaux temporaires de faibles profondeurs et souvent perturbés par des activités anthropiques (tels que des mares, des ornières, des flaques ou des bassins de rétention).</p> <p>Cette espèce est exposée à un risque d'extinction à moyen terme sur le territoire français c'est pourquoi il fait l'objet d'un Plan National d'Action. Son état de conservation est cependant peu préoccupant en Corse, et sur la commune, l'espèce ne semble pas menacée.</p>	
	<p><i>Photo 71 : Crapaud vert des baléares - © Y. Sirou – Participation citoyenne</i></p>	
Protection	Listes rouges	Menaces
Nationale Européenne	Quasi menacée en Corse	Urbanisation, aménagements Pertes des zones humides

Enjeu modéré

Le barrage de Talza et ses berges

Cette retenue d'eau gérée par l'office de l'équipement hydraulique de la Corse a été créé en 1993.

Aucune des espèces de **POISSONS** présentes dans le barrage n'est native de Corse. Elles ont sans doute été introduites par les pêcheurs à partir d'autres retenues. Le couple Perche - Sandre domine largement la retenue de Talza (97% des espèces pêchées lors des étude OFB/ONEMA). Les autres espèces, constituant les proies des deux premières, sont la Carpe miroir et le Rotengle. Leur abondance est marginale



Photo 72 : Berge du barrage de Talza en septembre 2022 - © D. Lijnen Canonici

(respectivement 2 % et 4 %). Le peuplement piscicole de la retenue de Figari est fortement dégradé. La perche domine nettement les captures mais sa population déséquilibrée est constituée principalement d'alevins de l'année et souffre de problèmes de survie en fin d'été et de ressources trophiques. Parallèlement, l'abondance des cyprinidés est très réduite et largement déficitaire (ONEMA, 2015). On notera aussi la présence de la Truite arc-en-ciel et de la Tanche¹.

Du côté de **l'AVIFAUNE**, les berges du barrage de Talza, trop abruptes pour permettre à une végétation propice à la nidification des oiseaux de s'installer. Le barrage est donc peu fréquenté par les oiseaux d'eau nicheurs. En migration ou en hivernage il a tout de même été observé

¹ Le barrage est un lac classé en catégorie 2 pour la pêche (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2117>)

des Grèbes castagneux, Goélands leucophées, Foulques macroules, Sarcelles d'hiver, Canard colvert et grand Cormoran. Des rapaces tels que le Faucon pèlerin ou le Balbuzard pêcheur peuvent y être observés en train de chasser (CDL, 1998).

Les berges de ce barrage temporairement mais longuement inondées commencent à abriter une flore et une faune adaptées à ces milieux humides mais régulièrement asséchées.

Pendant l'ABC les prospections complémentaires floristiques ont permis d'identifier une nouvelle espèce d'intérêt patrimonial pour la commune : le **Crypside faux choin** *Sporobolus schoenoides* que l'on trouve dans les dépressions fraîchement exondées, dans un sol sablo-limoneux, boueux, en compagnie de la **Jussie des marais** *Ludwigia palustris*, ou encore du **Souchet brun** *Cyperus fuscus*. Notons également la présence de l'**Elatine à six étamines** *Elatine hexandra* une espèce vulnérable en Corse et observée au barrage en 2013.

On peut considérer que nous nous rapprochons de l'habitat d'intérêt communautaire **3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoetoneanojuncetea***

Crypside faux choin	Plante à fleurs	Sporobolus schoenoides
	<p>Cette petite graminée est inféodée aux zones sableuses exondées riches en matière organique. Elle a été observée dans plusieurs micro retenues d'eau ça et là sur les berges nord du Barrage.</p> <p>Le Crypside faux choin est une espèce méditerranéo-atlantique et se développe à la fin de l'été là où le substrat est encore humide. Elle est particulièrement présente en zones littorales et est plus ponctuelle à l'intérieur des terres.</p>	
<i>Photo 73 : Crypside faux choin - ©D. Lijnen Canonici</i>	<i>Photo 74 : Habitat du Crypside faux choin - ©D. Lijnen Canonici</i>	
Protection	Listes rouges	Menaces
Aucune	Quasi menacée en Corse.	Destruction de l'habitat (endiguement, artificialisation des berges, assèchement)

Enjeu local modéré

Les berges du barrage présentent une belle richesse pour les odonates avec 21 espèces recensées dont 2 sont d'intérêt patrimonial : la **Naïade aux yeux bleus** *Erythromma lindenii* et l'**Agrion mignon** *Coenagrion scitulum*.

Naïade aux yeux bleus	Odonates	Erythromma lindenii
	<p>Cette libellule occupe différents types d'eaux stagnantes et courantes naturelles et anthropiques. Pour la reproduction, elle privilégie les milieux bien ensoleillés et riches en végétation immergée et flottante.</p> <p>En Corse, <i>Erythromma lindenii</i> demeure relativement sporadique et localisée aux secteurs de plaine en arrière du littoral.</p> <p>Sur Figari, la Naïade aux yeux bleus fréquente le barrage de Talza (rive nord). Grande plasticité écologique, elle n'est pas menacée en France.</p>	
<i>© Johann Cousinard</i>	<i>Photo 75 : Naïade aux yeux bleus - © J. Cousinard - INPN</i>	
Protection	Listes rouges	Menaces
Aucune	Quasi menacée en Corse	Artificialisation drastique - Assèchement

Enjeu modéré

Agrion mignon

Odonate

Coenagrion scitulum



Cette demoiselle apprécie les eaux stagnantes et ensoleillées avec une végétation aquatiques souvent bien développée.

Cette espèce est relativement rare en Corse et est classée comme vulnérable sur la liste rouge des odonates de Corse. C'est également une espèce déterminante pour les ZNIEFF.

Elle a été découverte lors des prospections de l'OCIC le 8 juin 2022 sur les berges nord-est du barrage.

Photo 76 : Agrion mignon - @Paolo

Protection

Listes rouges

Menaces

Aucune

Vulnérable en Corse.

Artificialisation drastique - Assèchement

Enjeu modéré

Un peu plus en hauteur sur les berges mais subissant également une inondation hivernale, une belle population de **Pulicaire commune** *Pulicaria vulgaris* se développe.

Pulicaire commune

Astéracée

Pulicaria vulgaris



Cette petite composée plutôt rare en Corse a été découverte en 2013 sur les berges du barrage de Talza. Lors des prospections du printemps 2022 de nombreuses stations découvertes sur les berges nord-est du lac montrent que cette espèce protégée s'est étendue sur une plus grande surface en une dizaine d'années.

C'est une espèce pionnière annuelle qui affectionne les milieux alternativement secs et humides.

Photo 77 : Pulicaire vulgaire - © D. Lijnen Canonici

Protection

Listes rouges

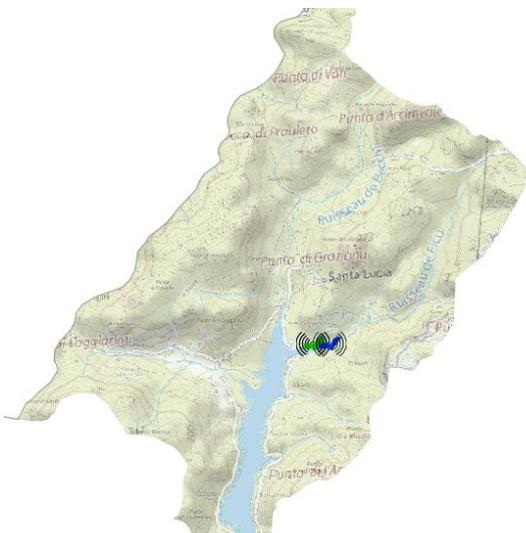
Menaces

Nationale

Données insuffisantes pour statuer

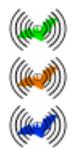
Destruction de l'habitat (endiguement, artificialisation des berges, assèchement)

Enjeu local fort



Carte 22 : Chiroptères d'intérêt patrimonial contactées au barrage - ©IGN - Source : groupe chiroptère Corse

Le barrage constitue pour les **chiroptères** un bon territoire de chasse. 10 espèces utilisent ainsi le barrage et 3 d'entre elles sont d'intérêt patrimonial ; nous les décrivons plus avant :



Murin du Maghreb



Murin à oreilles échancrées



Petit Rhinolophe

Les espèces ayant une activité forte au niveau du barrage (Vespère de Savi et Pipistrelle commune) sont des espèces communes et ubiquistes¹. Les espèces à fort intérêt (Murin du Maghreb, Murin à oreilles échancrées et Petit Rhinolophe) étaient présents mais avec une activité faible. Les autres espèces présentes n'avaient qu'une activité moindre.

¹ Espèces ubiquiste : que l'on rencontre dans des territoires étendus et variés.

Les blocs et replats rocheux

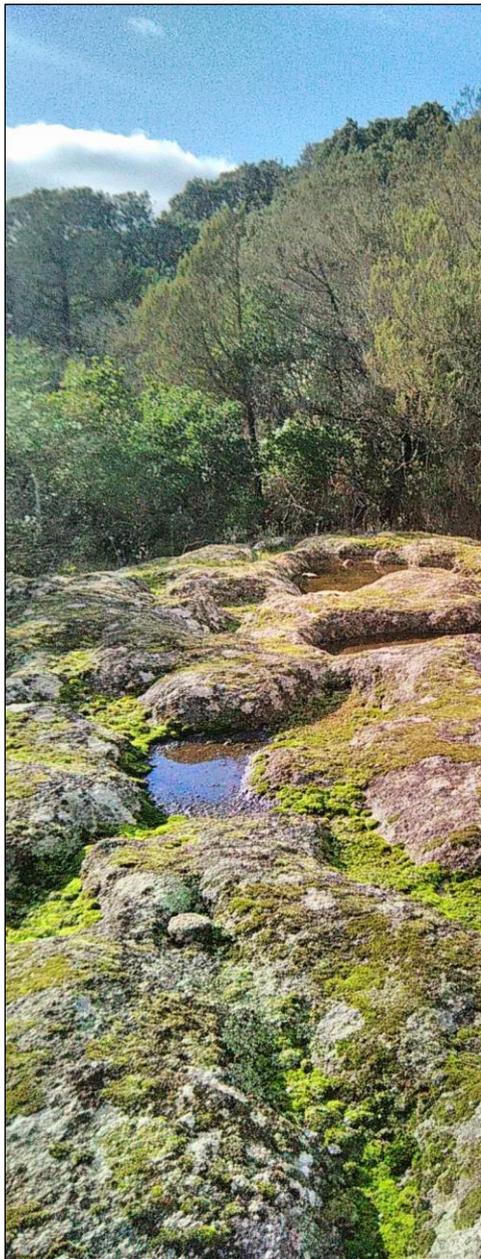


Photo 78 : Cuvettes sur dalles rocheuses sur la Sarra - ©D. Lijnen Canonici

Souvent cachée sous les maquis et boisements, il ne faut pas oublier la composante minérale de la Sarra. Ces habitats n'ont pas fait l'objet de prospections pendant l'ABC et nous ne disposons que de peu de données les concernant.



Photo 79 : Bloc rocheux en sous bois de Chênes verts - ©Philippe Evrard / [Corse sauvage](#)

De nombreux blocs parfois de grandes tailles jonchent les sous-bois.

Les replats rocheux sont idéaux pour les bains de soleil de lézards comme le **Lézard tyrrhénien** *Podarcis tiliguerta*, ou le **Lézard de Bedriaga** *Lacerta bedriagae* : celui-ci a d'ailleurs été observé au Casteddu en 2022 lors de la participation citoyenne.

Des petites cuvettes peuvent s'observer sur de larges dalles rocheuses granitiques. Retenant l'eau de pluie, pouvant permettre le développement de mares cupulaires avec leur végétation typique, il serait intéressant de mener ici des prospections complémentaires.

La petite **Linaire à vrilles** *Kickxia cirrhosa* a été observée non loin de *Punta Firulettu* dans le secteur de *Pinzutelli* non loin de la limite est de la commune. Elle est liée aux suintements sur sols arénacés. Sur la commune de Figari elle n'est connue que de deux autres stations : non loin du hameau de Piscia en bordure de la piste qui mène aux bergeries de Naseo et tout près de la Saline Sottane à la Testa. Hormis cette station littorale situées dans un site protégé, les stations de cette linaire des milieux temporairement humides sont situés hors de périmètre de protection. Toutefois, ces stations sont dépourvues de menaces liées aux aménagements ou la fréquentation.

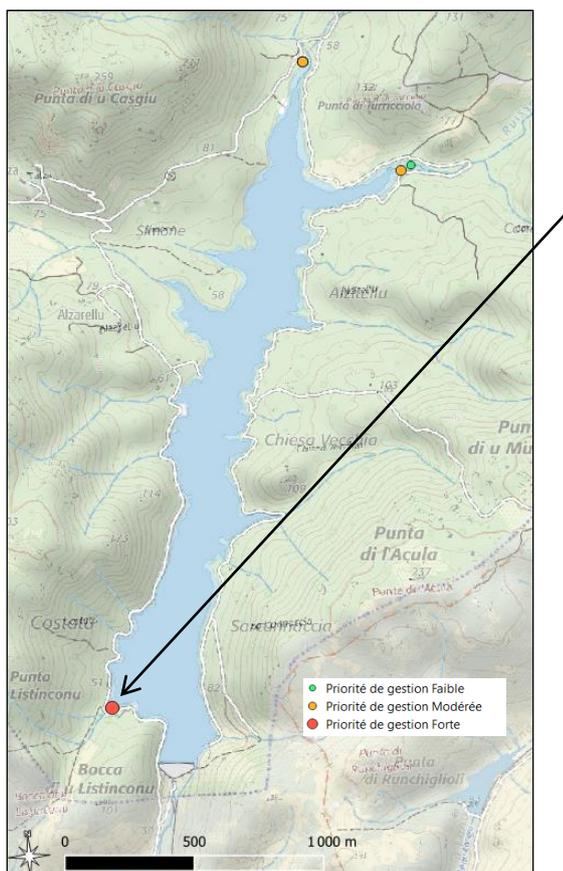
La **Cistude d'Europe** fréquente également le barrage. Elle a été observée aux extrémités nord et sud de celui-ci. L'espèce est décrite un peu plus loin.

Espèces exotiques envahissantes sur la Sarra

Plusieurs espèces exotiques envahissantes sont à noter au sein de l'unité paysagère « A Sarra ». La carte et le tableau ci-dessous présentent leurs localisations ainsi que les priorités de gestion en fonction du caractère envahissant de l'espèce comme hiérarchisée dans la liste des espèces exotiques envahissantes de Corse (PETIT & HUGOT, 2019) pondéré par le caractère envahissant constaté sur place.

Priorité forte	Priorité modérée	Priorité faible
----------------	------------------	-----------------

Lampourde d'Italie (<i>Xanthium orientale italicum</i>)	Avérée, Majeure	Bras du barrage, berge sud-ouest
Paspale à deux épis (<i>Paspalum distichum</i>)	Avérée, Majeure	Berges du barrage
Euphorbe maculée (<i>Euphorbia maculata</i>)	Avérée, Modérée	Berges du barrage
Datura officinale (<i>Datura stramonium</i>)	Avérée, Modérée	Berges du barrage



Carte 23 : Plantes exotiques envahissantes sur les berges du barrage de Talza - ©IGN

- 4 espèces envahissantes ont été observées sur les berges : la Paspale, l'Euphorbe maculée et le Datura officinal ne forment pas de populations denses mais restent à surveiller voire à éradiquer dès à présent pour éviter toute prolifération difficile à contrôler par la suite.
- La Lampourde d'Italie forme déjà une belle population au sud-ouest de la retenue :



Photo 80 : Station de Lampourde d'Italie au barrage ©D. Lijnen Canonici

Lampourde d'Italie

Plante envahissante

Xanthium orientale italicum



Photo 81 : Fruit de la Lampourde d'Italie ©D. Lijnen Canonici

Originaires d'Amérique du Nord, cette plante annuelle robuste colonise rapidement l'espace grâce à ses graines incluses dans un fruit épineux qui s'accroche facilement aux poils des mammifères ou aux vêtements des promeneurs. De plus, un seul individu peut produire 6200 graines qui ont elles-mêmes un taux de germination supérieur à 90%.

Barrage de Talza : 400m² sur un bras de la berge sud-ouest

Menaces

- Colonise des milieux naturels et semi-naturels et entre en compétition avec la végétation indigène
- Produit des composés allélopathiques qui inhibent la germination et la croissance des autres espèces
- Toxique pour les porcs, les moutons et les vaches, le risque réside uniquement en cas de consommation de foin contaminés par les fruits
(Source : INVMED.fr)

Mesures de gestion

- Prévention et détection précoce des nouvelles populations
- Arrachage hors période de fructification
- Surveillance

Priorité de gestion forte

Ce qu'il faut retenir

La Sarra présente des milieux fermés plus ou moins forestiers structurés autour du Chêne liège, du Chêne vert ou du Genévrier. Elle y abrite une faune vertébrée (oiseaux, mammifères) et invertébrée patrimoniale (coléoptères saproxyliques). La suberaie n'est pas ou peu gérée et le Chêne liège pourrait se voir remplacé par le Chêne vert.

Ça et là des suintements et ruisseaux temporaires peuvent accueillir des espèces rares et protégées comme la Linaire à vrilles (*Pinzutelli*). La présence de mares cupulaires sur les dalles rocheuses n'est pas exclue.

Les habitats rupestres de la Sarra comprennent amas rocheux, dalles rocheuses et nombreux abris sous roches méconnus. Ces habitats pourraient receler un intérêt pour les chiroptères, les oiseaux (Chouette effraie, Grand Corbeau) et les reptiles (Lézards).

Le barrage et les berges de Figari sont marqués par un intérêt croissant pour la flore (Pulicaire commun, Elatine à 6 étamines, Cyrpside faux choin), les odonates (Agrion mignon et Naïade aux yeux bleus) ainsi que pour la Cistude d'Europe. Une problématique plante envahissante s'installe sur les berges.

Espèces	Protection	Liste rouge France	Liste rouge Corse	ZNIEFF	Endémisme
Enjeux forts					
Élatine à six étamines	-	LC	VU	X	
Pulicaire commune	France	LC	DD	X	
Naïade aux yeux bleus	-	LC	NT	X	
Magicienne dentelée	France	Menacée à surveiller	Fortement menacée d'extinction	X	
Murin du Maghreb	France + N2000	VU	VU	X	
Enjeux modérés					
Crypside faux choin	-	LC	NT	X	
Linaire à vrilles	France	LC	LC	X	
Grand capricorne	France + N2000	VU	LC		
Crapaud vert des Baléares	France + N2000	LC	NT	X	
Cistude d'Europe	France + N2000	LC	LC		
Lézard de Bedriaga	France + N2000	NT	LC	X	Corse Sardaigne
Pic épeiche de Hartert	France	-	LC	X	Corse Sardaigne
Murin à oreilles échancrées	France + N2000	LC	NT	X	
Petit Rhinolophe	France + N2000	LC	NT	X	
Algyroïde de Fitzinger	France + N2000	LC	DD	X	
Enjeux faibles					
Lézard tyrrhénien	France + N2000	LC	LC	X	Corse Sardaigne

Habitats d'intérêt communautaire de la zone

9340	Forêt de chênes verts	Sarra
9330	Forêt de chênes lièges	Sarra
3120	Eaux oligotrophes très minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à <i>Isoetes</i> spp.	Sarra
3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	Pelouses humides
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	Ruisseaux temporaires
5210	Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.	Sarra
8220	Pentes rocheuses siliceuses	Sarra, sommets et crêtes

A Sarra

Berges du barrage de Talza

- Intérêt pour les chauve-souris
- Intérêt pour les odonates / orthoptères
- Intérêt pour la flore des milieux temporairement inondés
- Intérêt pour les tortues (Cistudes et Tortue d'Hermann)
- Intérêt pour le crapaud vert
- Intérêt à définir pour les oiseaux nicheurs

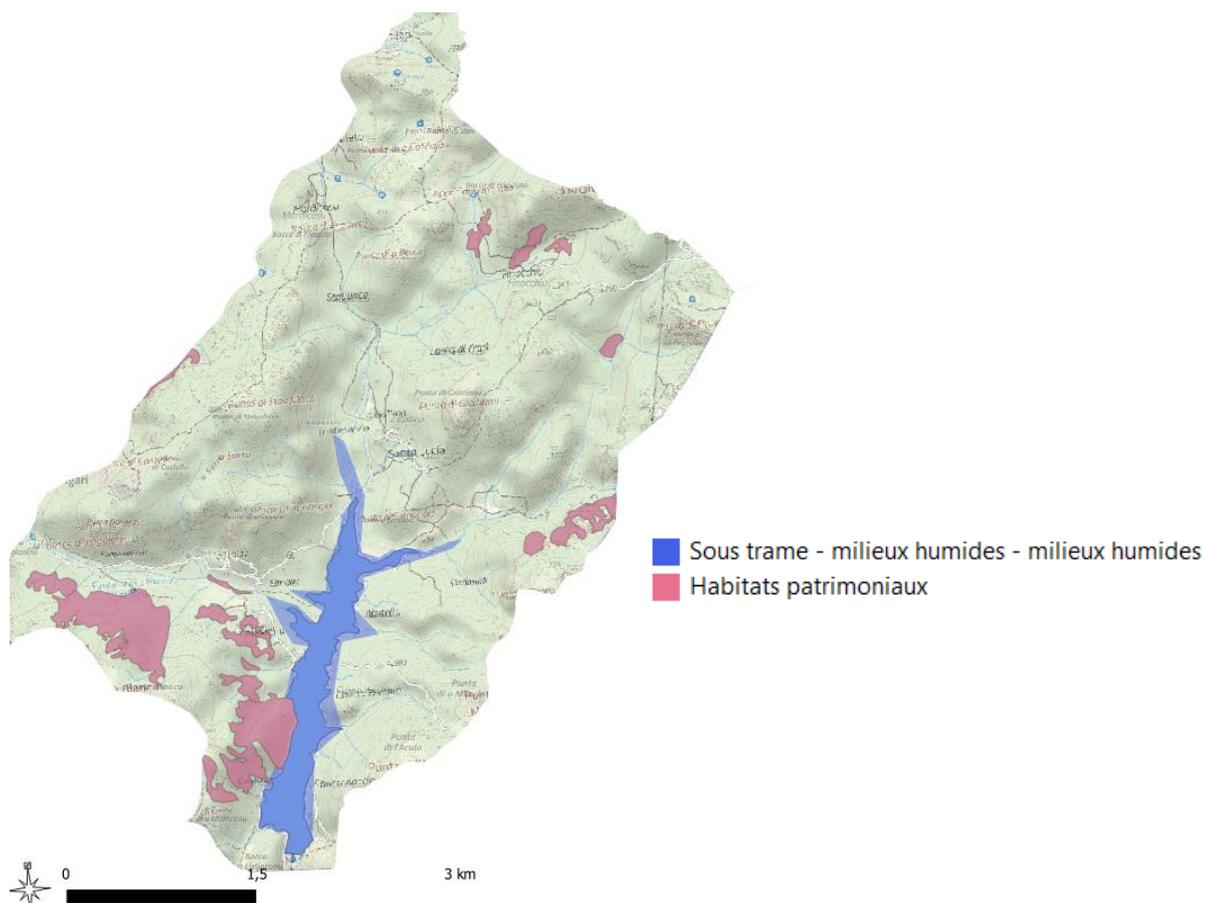
ENJEUX MODÉRÉS A FORTS

- Naiade aux yeux bleus
- Gd Capricorne
- Magicienne dentelée
- Lézard tyrrhénien
- Crapaud vert
- Chauve-souris (écoute)

- Agrion mignon
- Tortue d'Hermann
- Cistude d'Europe
- Couleuvre à collier
- Esp. végétale envahissante
- Esp. végétale protégée



Carte 24 : Enjeux sur les berges du barrage de Talza - ©IGN



Carte 25 : Habitats patrimoniaux de la Sarra - ©IGN - Source : CBN et CPIE

Pian d'Avretu, la mosaïque



La plaine d'Avretu est drainée sereinement par de petits ruisseaux aux cours intermittents : le Carcerone, le Canella et le Suale vecchio. Se dirigeant vers les marais de Canniccia ils viennent alimenter la zone humide de Figari, formant un estuaire. Autour de ce maillage aquatique formant une trame bleue dans la plaine, les prairies sont souvent humides et çà et là on note un petit réseau de mares temporaires méditerranéennes à la richesse écologique inestimable.

C'est la plaine alluviale la plus au sud de Corse. Comme d'autres plaines de ce type en Corse bien plus grande, Pian d'Avretu est bordée de collines sur lesquelles se sont installées les hameaux qui dominent de quelques hauteurs un paysage agricole (vignes, oliveraies, prairies, pâtures) et où se logent bien souvent une zone humide. Le marais de Canniccia et la zone humide du fond de baie de Figari en sont les représentants locaux.

Pian d'Avretu, c'est donc une mosaïque d'habitats façonnée par la main de l'homme et ses animaux à travers le pâturage extensif des brebis et des bœufs, la culture de la vigne et des vergers sans oublier la subericulture, le tout maillé par un réseau de petits ruisseaux temporaires.



Carte 26 : Pian d'Avretu - D. Lijnen Canonici

La plaine recèle donc pêle-mêle **habitats humides ou temporairement humides** souvent d'un grand intérêt patrimonial comme les mares temporaires, **habitats ouverts et secs** (clairières, pelouses sèches, cistaies) et **habitats plus ou moins fermés** comme les bois de chênes aux sous bois plus ou moins développés, les ronciers, fourrés et maquis plus ou moins denses.

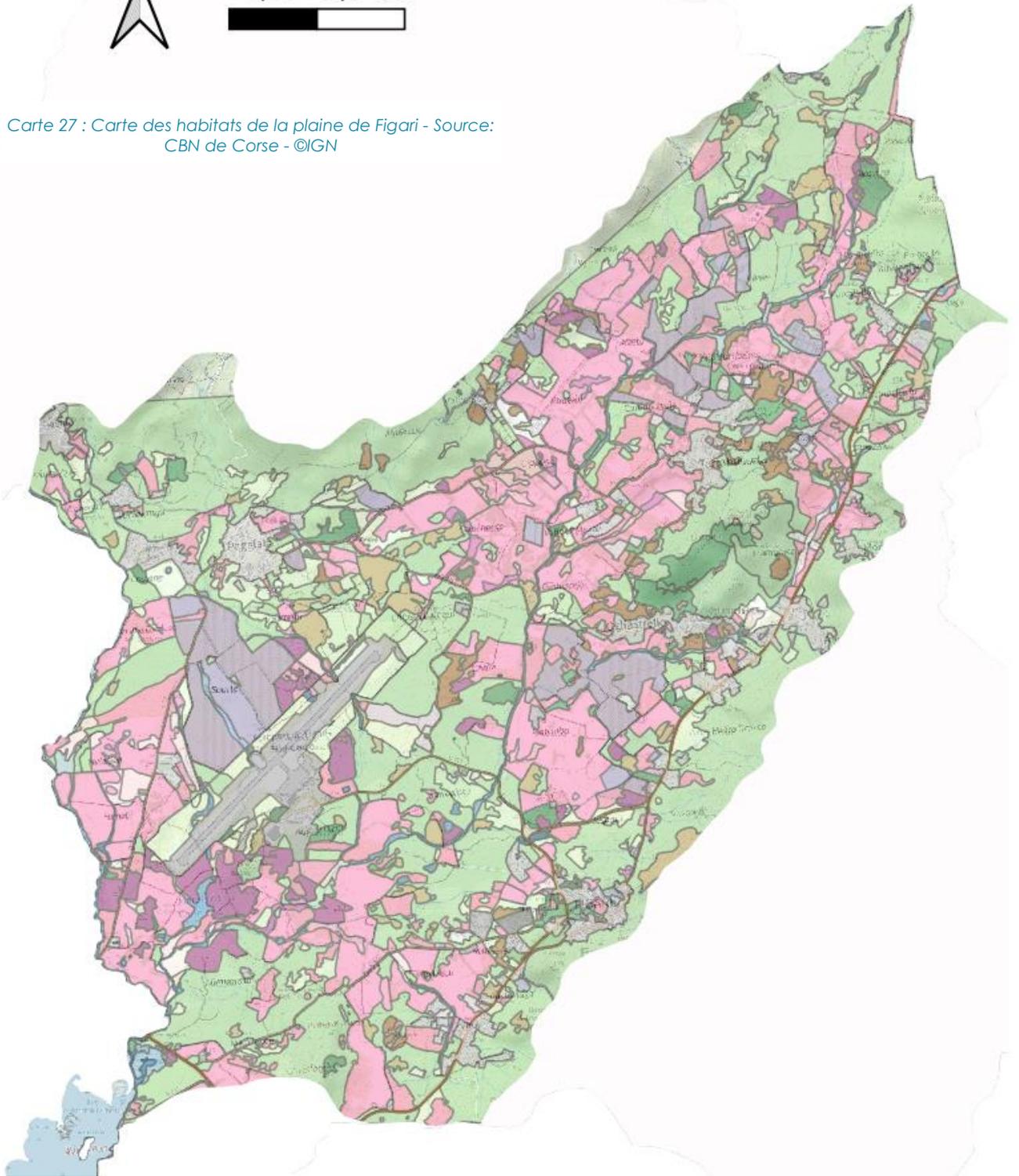
Les pages suivantes s'attacheront à présenter espèces et habitats les plus remarquables de *Pian d'Avretu* regroupés au sein des grands milieux qui la composent.



0,75 1,5 km



Carte 27 : Carte des habitats de la plaine de Figari - Source: CBN de Corse - ©IGN



- | | | | | |
|---|--|---|--|---|
| <p>Cultures et plantations</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 - Plantation d'arbres fruitiers 3 - Oliveraie 4 - Vigne <p>Habitats forestiers et formations arborées</p> <ul style="list-style-type: none"> 20 - Forêt de chênes lièges 21 - Forêt de chênes verts 23 - Forêt de pins maritimes 25 - Formation à chêne vert et chêne-liège 26 - Formation à chêne vert et olivier 27 - Formation à chêne-liège 28 - Formation à chêne vert, chêne-liège et olivier 29 - Formation à chêne-liège et olivier 30 - Formation à olivier 31 - Formation à pin pignon 32 - Forêt de pins maritimes 33 - Plantation d'eucalyptus | <p>Habitats rocheux</p> <ul style="list-style-type: none"> 34 - Communautés des rochers de basse altitude 35 - Dalle rocheuse <p>Maquis, cistales, fourrés bas et ronciers</p> <ul style="list-style-type: none"> 36 - Cistale 37 - Cistale / roncier 38 - Cistale et chêne-liège abondant 39 - Fourré hygrophile 41 - Maquis 42 - Maquis / roncier 43 - Maquis à chêne liège 44 - Maquis à chêne liège et olivier 47 - Maquis à chêne vert et olivier 49 - Maquis à genévrier turbiné 51 - Maquis à olivier 52 - Maquis à pin pignon et Tamarix africana épars 53 - Maquis à pins maritimes 54 - Maquis bas | <ul style="list-style-type: none"> 55 - Maquis haut 56 - Maquis hygrophile 57 - Roncier <p>Milieux humides</p> <ul style="list-style-type: none"> 53 - Cours d'eau 54 - Milieux humides - Cours d'eau / Formation à Ludwigia peploides 55 - Cours d'eau / Maquis hygrophile 56 - Cours d'eau temporaire 57 - Roncier 59 - Formation à auline glutineux 60 - Formation à canne de Provence 62 - Formation à Juncus maritimus 63 - Formation à Parafohis filiformis et Halimione portulacoides 64 - Formation à peuplier noir 65 - Formation à Phragmites australis 66 - Formation à Phragmites australis et Ludwigia peploides 68 - Formation à Tamarix africana 69 - Fourré hygrophile | <ul style="list-style-type: none"> 70 - Lagune 72 - Mare temporaire 73 - Plan d'eau 74 - Roncier 76 - Aulnaie-saulaie <p>Prairies et pelouses</p> <ul style="list-style-type: none"> 78 - Prairie temporairement humide 79 - Prairie humide 80 - Prairie / Pelouse améliorée 81 - Prairie arborée 82 - Pelouse temporairement humide 83 - Pelouse ou prairie, pâture 84 - Pelouse à Inula visqueuse 85 - Pelouse humide 86 - Pelouse rudérale 87 - Pelouse arborée 88 - Pelouse / Cistale <p>Zones urbaines et rudérales</p> | <ul style="list-style-type: none"> 89 - Exploitation agricole 90 - Sol nu (chantier, parking, jardin) 91 - Village / Habitation / Lotissement 92 - Route 93 - Infrastructure 94 - Ruine 95 - Zone rudérale |
|---|--|---|--|---|

Les milieux humides : marais, étangs et ruisseaux

- Marais de Figari

Le fond de la baie de Figari, embouchure du ruisseau de Canella et de ses affluents est occupé par un marais étendu qui s'étale en petits chenaux. L'influence de la mer y est quasi constante puisqu'aucun cordon littoral ne l'isole de celle-ci. Les sols y sont plus ou moins fortement salés et les espèces végétales qui y vivent peu diversifiées.



Photo 82 : Marais de Figari, à cheval sur les communes de Figari et Pianottoli-Caldarelo (limites des communes en noir) - ©IGN

Ce marais forme à lui seul une mosaïque d'habitats puisqu'il comporte :

- des groupements à salicornes annuelles,
- des prés salés à Jonc maritime *Juncus maritimus*, Salicorne à gros épis *Arthrocnemum macrostachyum* et Obione *Halimione portulacoides*,
- des roselières halophiles,
- des fourrés de Tamaris *Tamaris africana* (arbre protégé au niveau national) plus ou moins dense ;



Photo 83 : Fourré à Tamaris en bordure de chenal - ©D. Lijnen Canonici



Photo 84 : Sous le pont (T40) de Figari - © Delphine Lijnen Canonici

D'un point de vue faunistique ces zones humides abritent une diversité intéressante d'oiseaux, d'insectes et de chiroptères.

Milieux humides

« Les milieux humides présentent de multiples facettes et se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle. Par leurs différentes fonctions, ils jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des crues. Les milieux humides rendent également divers services en matière d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation à ses conséquences. Compte tenu des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, ces milieux menacés par les activités humaines et les changements globaux font l'objet d'une attention particulière. » (Ministère de la transition écologique, 2023)

CHIROPTERES

Au niveau du pont de Figari, le Groupe chiroptère Corse a pu contacter par la méthode acoustique, 9 espèces de chauves-souris (point d'écoute de la commune le plus diversifié pour ce groupe). Parmi elles, trois espèces à intérêt patrimonial : le **Murin à oreilles échancrées**, le **Murin du Maghreb** et le **Petit Rhinolophe**.

Riche en insectes du printemps à l'automne, les zones humides sont un terrain de chasse foisonnant de nourriture pour les chauves-souris. L'hiver, leur nourriture disparaissant, elles s'adaptent en entrant en léthargie dans un lieu humide, frais et tranquille : c'est l'hibernation dans le gîte d'hiver (cavité, arbres creux, fissures des maisons, etc.).

Menaces pour les chiroptères



Destruction des gîtes



Utilisation des pesticides



Connectivités rompues entre gîtes et milieux de chasse (nourriture)



Destruction haies et ligné d'arbres

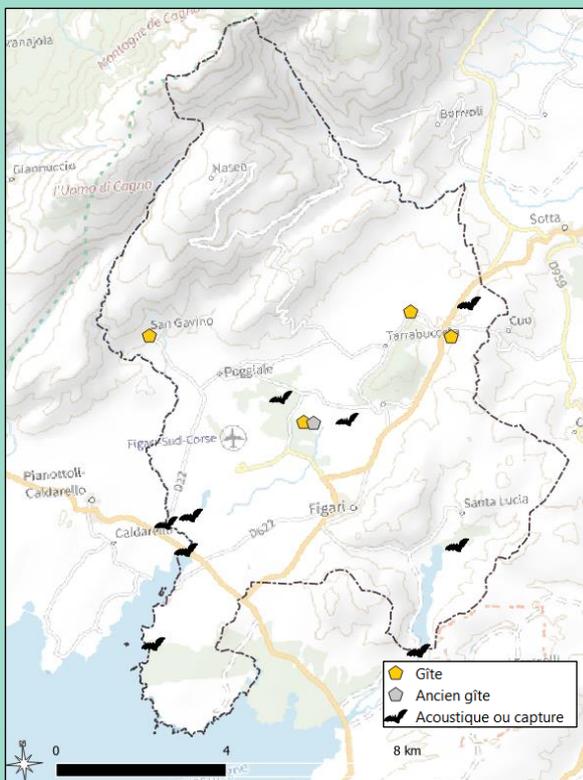


Destruction zones humides



Pollution lumineuse

L'étude chiroptère de l'ABC de Figari



Carte 28 : Points d'écoutes et gîtes sur la commune de Figari - ©IGN, Source GCC, 2023.

Il n'y a sur la commune que très peu de bâtis propices aux chauves-souris. En effet, la plupart des bâtiments sont neufs ou rénovés, et le vieux bâti non rénové (le cas de la maison Chera) tombe en ruine. Le peu de bâti semblant propice était inaccessible (fermé, propriétaire pas trouvé...) ou ne présentait aucune trace de présence de chauves-souris.

Globalement sur la commune, 14 espèces ont été contactées (dont 11 nouvelles espèces pour la commune) :

La Sérotine commune, le Vespère de Savi, le Murin de Daubenton, le Murin à oreilles échancrées, le Murin du Maghreb, le Minioptère de Schreibers (en quantité faible), la Noctule de Leisler, la Pipistrelle de Kuhl, la Pipistrelle commune, la Pipistrelle pygmée, l'Oreillard gris, le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe et le Molosse de Cestoni.

4 gîtes sont désormais connus sur la commune : 3 nouveaux gîtes ont été trouvés lors des inventaires en 2022. Les deux gîtes connus avant 2022 ont été visités à nouveau, mais seule la maison Chera abritait toujours des chiroptères – 3 individus de Petit Rhinolophe dans la cave. La plus grande colonie découverte était dans le hangar Capezza (Tarabucetta) : une colonie de 10 Petits Rhinolophes.



Photo 85: Maison abandonnée propice à l'installation d'une colonie - ©GCC

Petit Rhinolophe

Chiroptère

Rhinolophus hipposideros

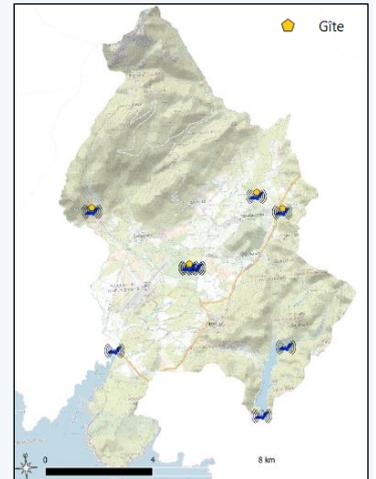


Le petit rhinolophe, la plus petite chauve-souris européenne gîte principalement en bâti. C'est une espèce très courante, sauf dans l'extrême sud. **Sur la commune, 3 gîtes sont connus**, et l'espèce a été détectée sur 3 sites d'inventaire acoustique. Néanmoins, aucune grande colonie n'a été trouvée pour cette espèce sur la commune.

Cette espèce, bien que commune en Corse, fait face à une menace de plus en plus pesante.

Photo 86 : Petit Rhinolophe - ©Bernard Pez

Carte 29 : Petits Rhinolophes contactés (écoute et gîte) sur la commune - Source : Groupe chiroptère Corse - ©IGN



Protection	Listes rouges	Menaces
Nationale Européenne	Quasi menacée en Corse	Perte et dégradation du vieux bâti (granges, pagliaghji ...) fragmentation des habitats, Absence de corridors écologiques (haies, ripisylves, lignées d'arbres...) Pollution lumineuse (espèce fortement lucifuge)

Enjeu modéré

Murin du Maghreb

Chiroptère

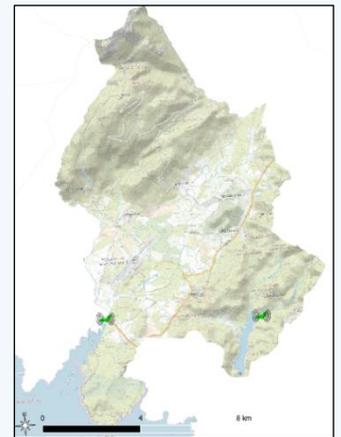
Myotis punicus



Le Murin du Maghreb est une espèce uniquement présente en Afrique du Nord, en Sardaigne, à Malte et en Corse. Il affectionne tout particulièrement les caves et cuves viticoles pour s'abriter. Il chasse des insectes au sein de pâtures extensives, prairies, landes, lisières. **Aucun gîte de cette espèce n'a été trouvé sur la commune.**

Carte 30 : Murins du Maghreb contactés (écoute) sur la commune - Source : Groupe chiroptère Corse - ©IGN

Photo 87 : Murin du Maghreb - ©L. Arthur



Protection	Listes rouges	Menaces
Nationale Européenne	Vulnérable en Corse	Fermeture des milieux de chasse, destruction des sites de mises bas.

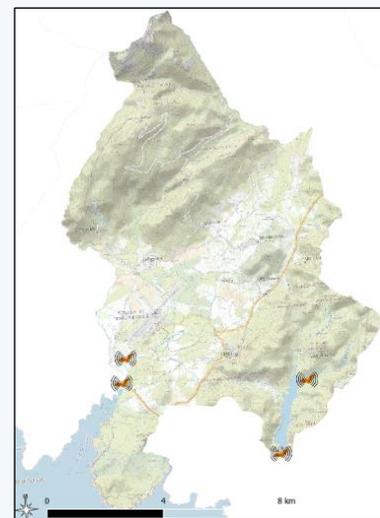
Enjeu fort



Photo 88 : Murin à oreilles échancrées- ©L. Arthur

Cette chauve-souris au pelage laineux et roux doit son nom à la nette échancrure sur le bord extérieur du pavillon de son oreille. Elle fréquente les milieux boisés mais aussi les milieux ruraux, bords de rivières et pâtures bordées de haies. Elle emprunte les ripisylves pour se déplacer jusqu'à son lieu de chasse favori. Elle est donc dépendante du bon état de ces dernières. Elle chasse des araignées et des insectes. C'est une espèce strictement cavernicole, elle hiberne dans les grottes, carrières, mines et dans les grandes caves, de fin octobre à avril, voire mai.

Le Murin à oreilles échancrées est une espèce. assez courante, à priori plutôt anthropophile.



Carte 31 : Murins à oreilles échancrées contactés (écoute) sur la commune - Source : Groupe chiroptère Corse - ©IGN

Protection

Listes rouges

Menaces

Nationale
Européenne

Quasi menacé en Corse

Fermeture des milieux de chasse, destruction des sites de mises bas.

Enjeu modéré

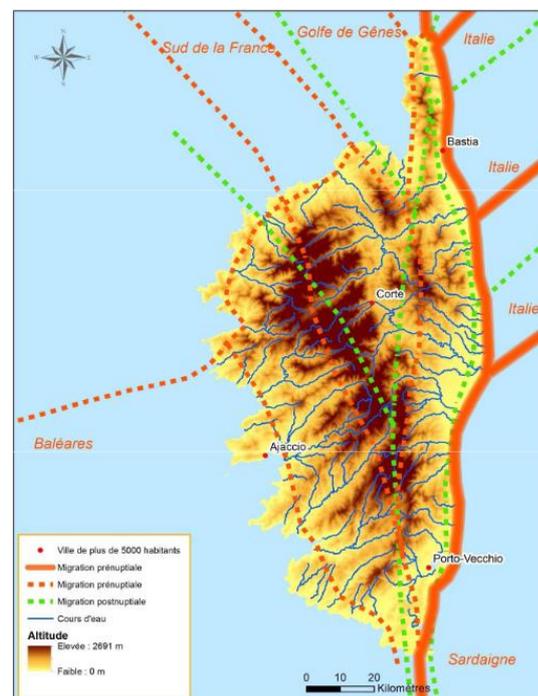
AVIFAUNE

Les grandes zones humides littorales représentent des sites d'importance majeure permettant aux oiseaux de faire étape pour s'alimenter ou s'abreuver pendant la migration. Même si nos zones humides ne sont pas d'une taille importante, nous remarquons que la plaine d'Avretu est utilisée comme couloir de migrations printannière et automnale (carte ci-contre).

Nos milieux humides littoraux accueillent des oiseaux communs comme les Foulque macroule, Goéland leucophée, Bécassine des marais, Gallinule poule d'eau, Grand cormoran, et Vanneau huppé et également de grands échassiers comme l'**Aigrette garzette** ou le **Héron cendré**.



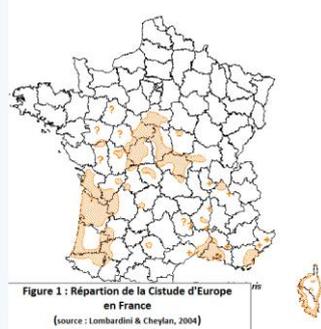
Carte 33 : Aigrette garzette - ©Oiseaux de Corse
En danger en Corse



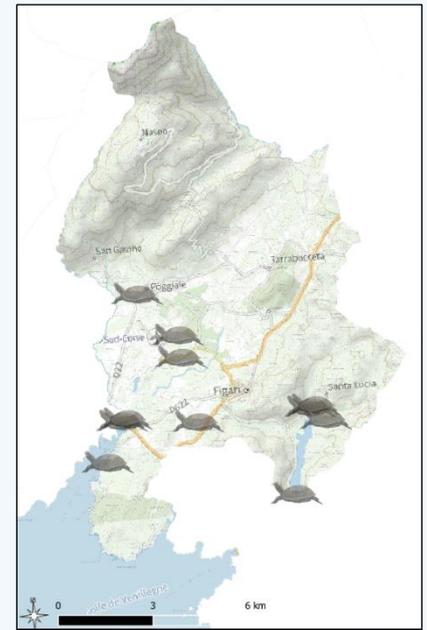
Carte 32 : Principaux couloirs de migration pour l'avifaune de Corse - Source : Dreal Corse, Biotope, OEC - Biotope, 2014.



Photo 89 : : Cistude d'Europe -
©Ferdinand23



Carte 34 Répartition de la Cistude d'Europe en France - Source : Lombardini et Cheylan, 2004



Unique espèce de tortue d'eau douce française, la Cistude d'Europe a été observée non loin du Pont de Figari et au barrage de Talza mais aussi ça et là dans la plaine. Cette espèce vit dans les étendues d'eaux calmes et ensoleillées : ruisseaux, étangs, marais, cours d'eau. Elle apprécie les fonds vaseux et la végétation aquatique abondante où elle recherche les troncs d'arbres flottants pour s'exposer au soleil mais reste prête à s'immerger au moindre danger.

Carte 35 : Répartition de la Cistude d'Europe à Figari - ©IGN

Protection	Listes rouges IUCN	Menaces
Nationale Européenne	Quasi menacée en France En Corse l'espèce ne semble pas être menacée du fait du maintien relatif du fonctionnement et de l'état naturel des zones humides qu'elle occupe.	Urbanisation, assèchement des zones humides Uniformisation des habitats, fermeture du milieu, rupture des continuités écologiques Tortue de Floride Route

Enjeu modéré

- Etang de Canniccia



Plus en amont et résultant sans doute d'un comblement de la partie la plus terrestre du marais, l'étang de Canniccia s'étend sur environ 8 hectares. Il est situé tout juste au sud de l'aéroport de Figari. Il est principalement occupé par une **roselière** (groupement dense de *Phragmites australis*) mêlée de **Massette** à feuille large *Typha latifolia*. La végétation flottante est composée de **Lentille d'eau** *Lemna minor* aux endroits éclairés, de Callitriche des marais *Callitriche stagnalis*, et du plutôt rare en Corse **Nénuphar blanc** *Nymphaea alba*.

Pour ce qui est de la végétation non flottante mais hygrophile on notera la présence du **Jonc des chaisiers** *Schoenoplectus lacustris* ou de l'**Oenanthe fistuleuse** *Oenanthe fistulosa*. En bordure, de très nombreuses touffes de **Jonc aigu** *Juncus acutus* sont présentes là où le sol n'est que peu ou temporairement inondé.

Les prospections complémentaires avifaunistiques de l'ABC (Ornithys, 2023) ont permis d'observer plusieurs espèces d'intérêt patrimonial.

Plusieurs territoires de **Rousserolle turdoïde** *Acrocephalus arundinaceus* et de **Rousserolle effarvate** *Acrocephalus scirpaceus* (quasi menacée en Corse, priorité de conservation modérée) ont été notés.

Ces oiseaux sont des insectivores comme l'indique leur long bec fin et droit, et si l'effarvate se contente de phragmitaies sèches, la turdoïde vit exclusivement dans les phragmitaies en eau.



Photo 90 : Rousserolle effarvate - ©S. Wroza

Rousserolle turdoïde	Oiseaux	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>
	Les phragmitaies denses et inondées constituent l'habitat quasi exclusif de cet oiseau discret. Il apprécie les phragmitaies âgées comportant des lisières et arbustes avec des zones d'eaux libres.	
	Photo 91 : Rousserolle turdoïde - ©S. Wroza	
Protection	Listes rouges	Menaces
Nationale Européenne	Vulnérable en Corse Priorité de conservation forte	Destruction ou dégradation des phragmitaies de bordure d'eau

Enjeu fort



Les phragmitaies ou roselière à *Phragmites australis* sont essentielles pour l'accueil des espèces paludicoles : la plupart les utilisent comme étape migratoire, d'autres y sont surtout présentes l'hiver comme l'étourneau sansonnet, alors que le râle d'eau, le Héron pourpré et les canards y font leurs nids en période de reproduction.

Plus généralement, l'étang et ses prairies alentours accueillent pendant leur migration Hérons bihoreau, Courlis cendrés, Flamants roses et Grues cendrées.

Photo 92 : Nid de Rousserolle effarvate dans la phragmitaie - ©Grumpy nature



Photo 93 : Des grues cendrées font une halte à Figari - ©Thierry Soum – 2022

Rôle d'eau	Oiseaux	<i>Rallus aquaticus</i>
	<p>Caché dans les roseaux des étangs, il y chasse les insectes et leurs larves. Peu sociable, le Rôle d'eau occupe un territoire bien défini qu'il défend activement contre les intrus.</p> <p>Le Rôle d'eau est distribué quasiment sur l'ensemble du territoire national.</p> <p>Il a été observé à Canniccia (Ornithys, 2023)</p> <p><i>Photo 94 : Rôle d'eau - ©Oiseaux de Corse</i></p>	
Protection	Listes rouges	Menaces
Nationale Espèce dont la chasse est autorisée en France. Inscrite à l'Annexe II/2 de la Directive Oiseaux	Quasi menacée en France Manque de donnée en Corse	Disparition et dégradation des zones humides Dégradation des berges

Enjeu fort

Héron pourpré	Oiseaux	<i>Ardea purpurea</i>
	<p>Le Héron pourpré est un grand échassier, visiteur d'été. Cet oiseau est strictement inféodé aux marais avec une préférence pour les vastes roselières. Il y chasse l'essentiel de sa nourriture : poissons de faibles tailles, amphibiens, insectes et leurs larves aquatiques, dans une moindre mesure des micromammifères, des reptiles, des crustacés et des mollusques.</p> <p>Un couple niche dans la roselière de Canniccia (Ornithys, 2023).</p> <p><i>Photo 95 : Héron pourpré - ©Oiseaux de Corse</i></p>	
Protection	Listes rouges	Menaces
Nationale Européenne	<u>En danger</u> en Corse Priorité de conservation forte	Fermeture des milieux de chasse, destruction des sites de mises bas. Dérangement

Enjeu local fort

Busard des roseaux	Oiseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
	<p>Le Busard des roseaux fait son nid dans les marais et roselières. Il se nourrit dans les prairies et zones humides alentours petits mammifères, oiseaux, lézards. Et même amphibiens et poissons. En Corse, du fait de la rareté de grandes étendues de roselière, peu de couple se reproduisent.</p> <p>Le Busard des roseaux se reproduit dans le marais de Canniccia.</p> <p><i>Photo 96 : Busard des roseaux - ©Oiseaux de Corse</i></p>	
Protection	Listes rouges	Menaces
Nationale Européenne (directive oiseaux)	Quasi menacée en France En danger en Corse	Régression des vastes roselières Destruction d'habitats

Enjeu local fort

Les preuves de reproduction de ces deux espèces **en danger** en Corse sont rares.

CHIROPTERES Pour les insectivores, l'étang de Canniccia, comme le marais situé en aval, se prête à la chasse pour les chiroptères (marais d'eau stagnante entouré de parcelles agricoles), mais l'aéroport crée une zone de pollution lumineuse qui pourrait rendre le milieu moins propice. Seulement 5 espèces de chauve-souris ont pu y être contactées : des **pipistrelles** (avec un activité faible à moyenne) et le **Murin à oreilles échancrées** (activité moyenne).

ODONATES

Le **Leste italien** *Chalcolestes parvidens*, odonate typique des marais trouve là matière à se reproduire. En France où il n'est connu que de Corse où il est en limite de de son aire de répartition mondiale, le Leste italien est très rare mais son statut reste à préciser.



Photo 97 : Leste italien - ©Philippe Lambret

- Ruisseaux intermittents et mares temporaires

Serpentant dans les terres, en amont du marais, le réseau de ruisseaux de la plaine est composé de cours d'eau intermittents : ils s'assèchent une partie de l'année, le lit de la rivière étant en été complètement sec ou contenant de petites flaques ou étendues d'eau persistantes.

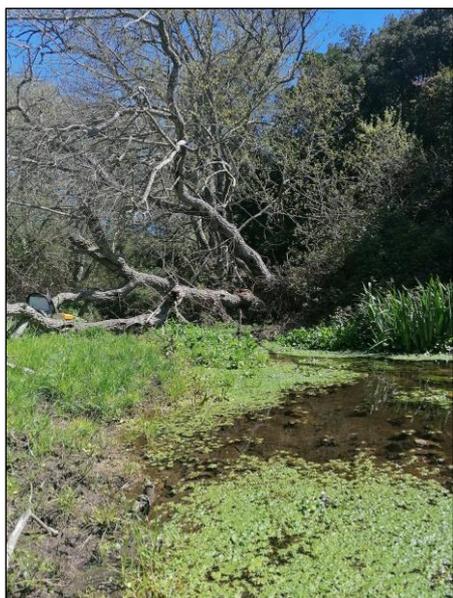


Photo 98 : Ruisseau du Carcerone en différents points - © Delphine Lijnen Canonici

De la fin de l'automne au printemps, le lit est en eau et on peut très souvent observer de beaux tapis flottants de **Callitriche à feuilles obtuses** *Callitriche obtusangula* (photo de gauche ci-dessus) accompagnée de **Renoncules à feuilles d'Ophioglosse** *Ranunculus ophoglossifolius* (espèce protégée) ou d'**Iris des marais** *Iris pseudacorus*. Les berges sont souvent arborées par endroit d'**Aulnes glutineux** *Alnus glutinosa* ou de **Saules** *Salix* sp. Avec une strate arbustive faite de ronciers *Rubus* sp. parfois accompagnés d'Aubépine *Crataegus monogyna*. En arrivant vers l'étang de Canniccia on trouve de petits peuplements d'Ormes *Ulmus minor*.



Photo 99 : Mare temporaire, Figari, 2023 - ©D. Lijnen Canonici

Au cœur de la plaine, se logent une série de petites mares temporaires dites méditerranéennes. Il s'agit de zones humides d'eaux douces ici de petites tailles, caractérisées par une alternance de phases inondées (généralement de la fin de l'automne à la fin du printemps) et asséchées. La flore et la faune qui s'y développent ont dû s'adapter à des conditions de vie extrêmement différentes et extrêmes au cours d'une année.

L'été, seuls les végétaux capables de puiser l'eau en profondeur se maintiennent ; les autres semblent avoir disparus, mais sont pourtant présents, sous forme de vie ralentie (graines ou bulbes dans le sol). Les mares temporaires sont d'une grande richesse floristique, on y trouve nombre d'espèces protégées ou menacées comme la **Renoncule de Revelière** *Ranunculus revelierei*, la **Renoncule à feuilles d'Ophioglosses** *Ranunculus ophioglossifolius* ou l'**Isoète à voile** *Isoetes velata*.

Ces mares comportent une diversité faunistique et floristique très spécifique, et sont de fait inscrites comme **habitat prioritaire** au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

Il est parfois difficile de caractériser une mare temporaire et quelques pelouses temporairement humides de la plaine s'en rapprochent. Une étude plus approfondie pourrait permettre de caractériser finement ces habitats à très forte valeur patrimoniale.



Photo 100 : Mare temporaire, Figari - ©D. Lijnen Canonici



Photo 101 : Renoncule de Revelière - Espèce protégée - ©L. Marsol

- Pelouses humides



Quand le sol est plus profond, retenant davantage l'humidité, on voit apparaître des pelouses mésophiles à hygrophiles où les espèces vivaces sont alors dominantes. Dans la plaine on pourra y observer l'**Orchis à fleurs lâches** *Orchis laxiflora*, **Urginée à feuilles glauques** *Drima glaucophylla*, le **Trèfle de Micheli** *Trifolium michelianum*, la **Renoncule à grandes feuilles** *Ranunculus macrophyllus*, etc.

Photo 102 : Magnifique pelouse humide à Orchis lâche, Urginée glauque (protégée) et Renoncule à grandes feuilles (protégée), Chiose di Mezzu, Figari, 2023 - ©D. Lijnen Canonici

Très proche de l'habitat de mare temporaire méditerranéenne (3120) et parfois difficile à différencier, les pelouses méso-hygrophiles ponctuent ça et là la plaine de Figari. Riche d'une flore et d'une faune particulière cet **habitat est d'intérêt communautaire (3170)**.

Le **Poirier sauvage** *Pyrus communis* est très commun dans la plaine.



Photo 103 : Ci-dessous: Pelouse humide proche de la mare temporaire avec Poirier sauvage - © Delphine Lijnen Canonici

L'ensemble des zones humides ou temporairement humides de la plaine est également le lieu de vie d'une faune diversifiée et riche.

Dans ces habitats on pourra observer des **AMPHIBIENS** comme la **Grenouille de Berger**, très commune et de faible enjeu sur Figari, le **Discoglosse Sarde** ou des **REPTILES** comme la **Couleuvre à collier de Corse**. Ce serpent bien que fortement lié à la présence de l'eau peut aussi s'observer en zone agricole ou boisée à une certaine distance de l'eau. La cistude d'Europe fréquente aussi la plaine.



Photo 104 : de gauche à droite : Grenouille de Berger ©A. Horellou - Discoglosse sarde et Couleuvre à collier de Corse - ©F. Serre-Collet

Groupe emblématique des zones humides, les odonates méritent une attention particulière. Certaines espèces sont opportunistes et s'accommodent facilement des modifications de leur habitat, d'autres plus sensibles peuvent décliner. Ce sont 34 espèces qui ont été recensées sur la commune (la maille française la plus riche de l'Atlas européen des libellules cumule 66 espèces).

On note la présence de 4 espèces d'odonates patrimoniaux dans la plaine d'Avretu.



Photo 105 : A Gauche : la Cordulie méridionale, ©P.A. Rault - A droite l'Aeschne printanière, ©S.Wroza

La **Cordulie méridionale** est une espèce méditerranéenne présente du sud-est de l'Europe au proche-orient. En France elle n'est présente que dans le Var, les Alpes-maritimes et la Corse, limite de son aire de répartition mondiale. Cette espèce apprécie les cours d'eaux généralement temporaires et assez ombragés par la végétation rivulaire. Elle a été observée en mare temporaire dans la plaine d'Avretu. L'espèce est quasi-menacée en France et en déclin en Corse.

L'**Aeschne printanière**, présente en Europe de l'ouest et centrale, est présente modérément en méditerranée. L'espèce se reproduit dans les eaux stagnantes, douces colonisées par une haute végétation héliophytes. Sur Figari, elle a été observée dans les mares temporaires de la plaine.



Photo 106 : A gauche, l'Agrion mignon - A droite l'Agrion joli - ©J. David

Continuités écologiques

La continuité écologique est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, au bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi qu'au bon fonctionnement des réservoirs biologiques (connexions, notamment latérales, et conditions hydrologiques favorables).

- ZOOM sur la Trame bleue

Les mares et les ruisseaux temporaires, les prairies temporairement humides, les ripisylves sont les réservoirs de biodiversité des milieux humides. C'est en ces espaces que la diversité est la plus grande.

Les corridors écologiques sont les liens qui permettent aux espèces des réservoirs d'accomplir leur cycle de vie (quête de nourriture, recherche de partenaire sexuel, brassage génétique, expansion, etc.) Ils assurent la connexion entre ses réservoirs de biodiversité et sont donc des espaces naturels relais.

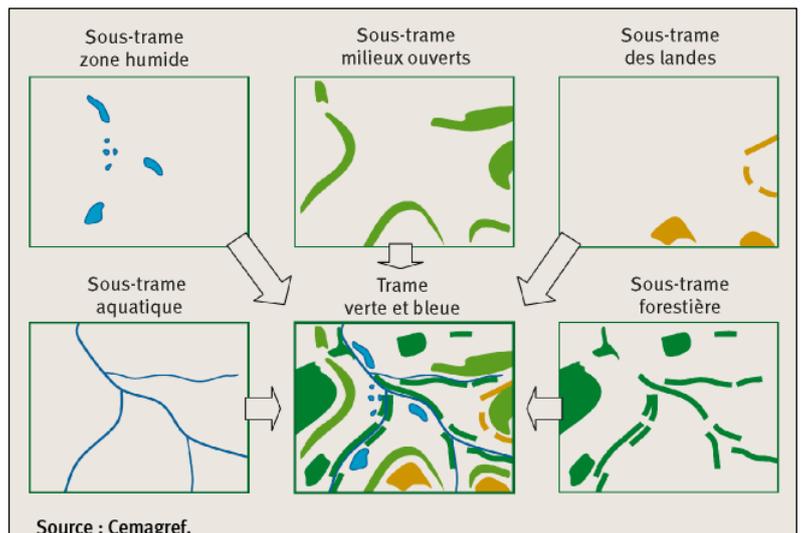
La protection des espèces passe donc non seulement par la protection de ces réservoirs mais également par la préservation de leurs corridors propres, qui peuvent être différents en fonction des espèces considérés. A ce titre, les haies et cours d'eau sont des corridors écologiques essentiels : couloirs de déplacement, habitats, aires de repos ou de chasse : on parle de trame bleue (milieux aquatiques), trame turquoise (milieux aquatiques et humides), trame forestière (boisements, forêts) illustrées ci-contre.

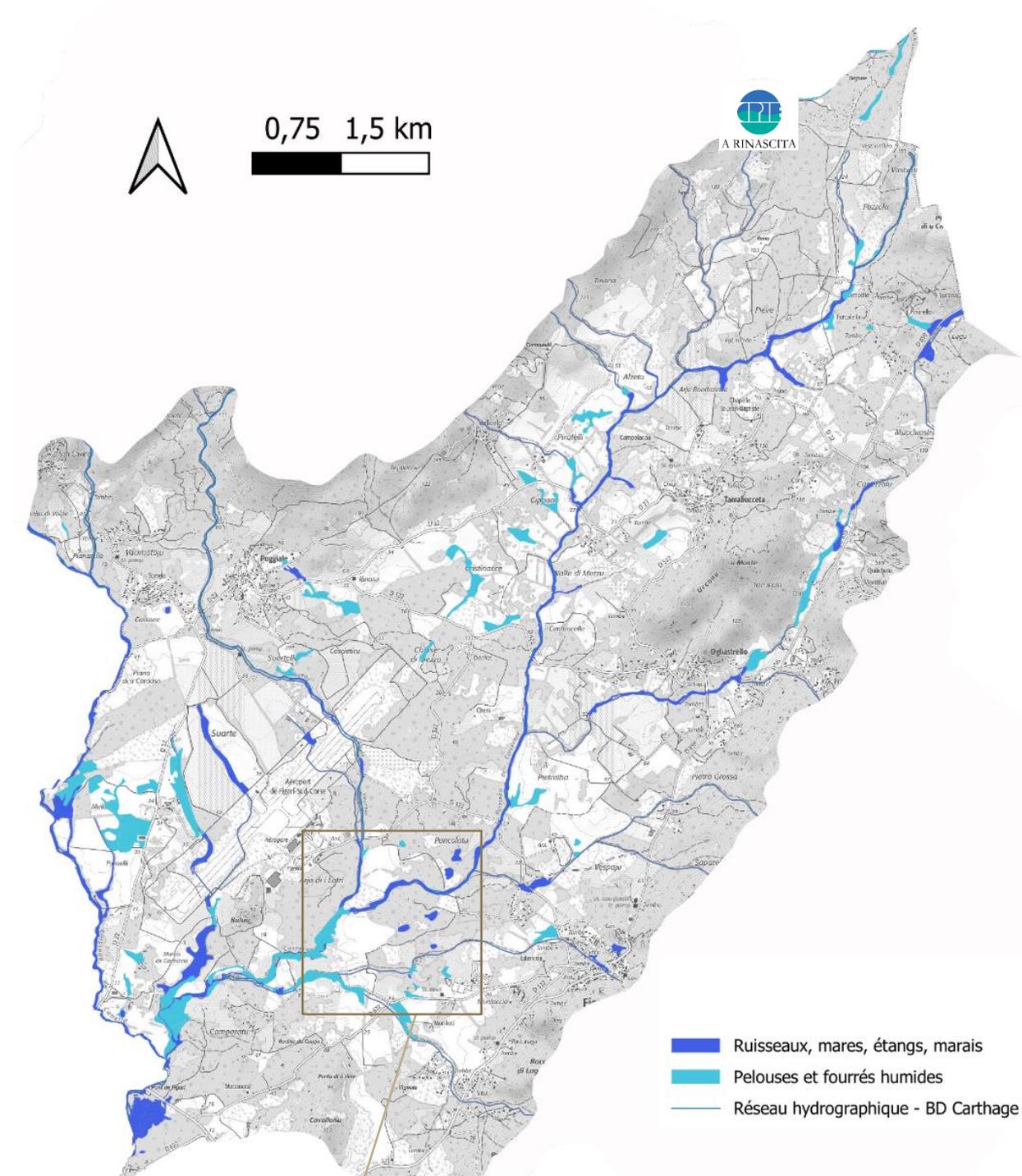
L'**Agrion mignon** *Coenagrion scitulum* apprécie les eaux stagnantes et calmes, il a été observé le long du Carcerone et non loin de l'étang de Canniccia. Vulnérable en Corse.

L'**Agrion joli** *Coenagrion pulchellum* a été observé au nord de la plaine le long du Carcerone et dans une mare temporaire (Cardo). Située dans nos contrées en limite de son aire de distribution mondiale (de l'Europe de l'ouest à l'Asie), cette espèce bien qu'assez répartie en France, y voit sa population fractionnée et localisée.

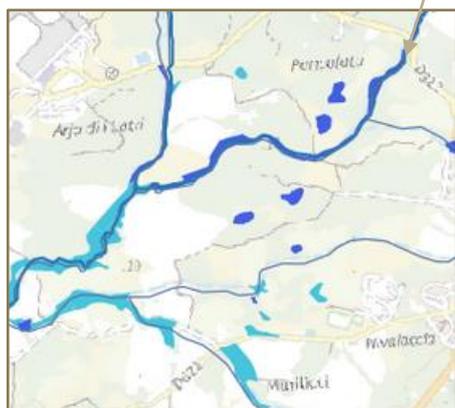
Les menaces qui pèsent sur les odonates sont l'assèchement des zones humides, la destruction d'habitat, la pisciculture intensive, la pollution des eaux, les espèces exotiques envahissantes et le réchauffement climatique.

Ces 4 espèces représentent des enjeux modérés à forts au niveau local.





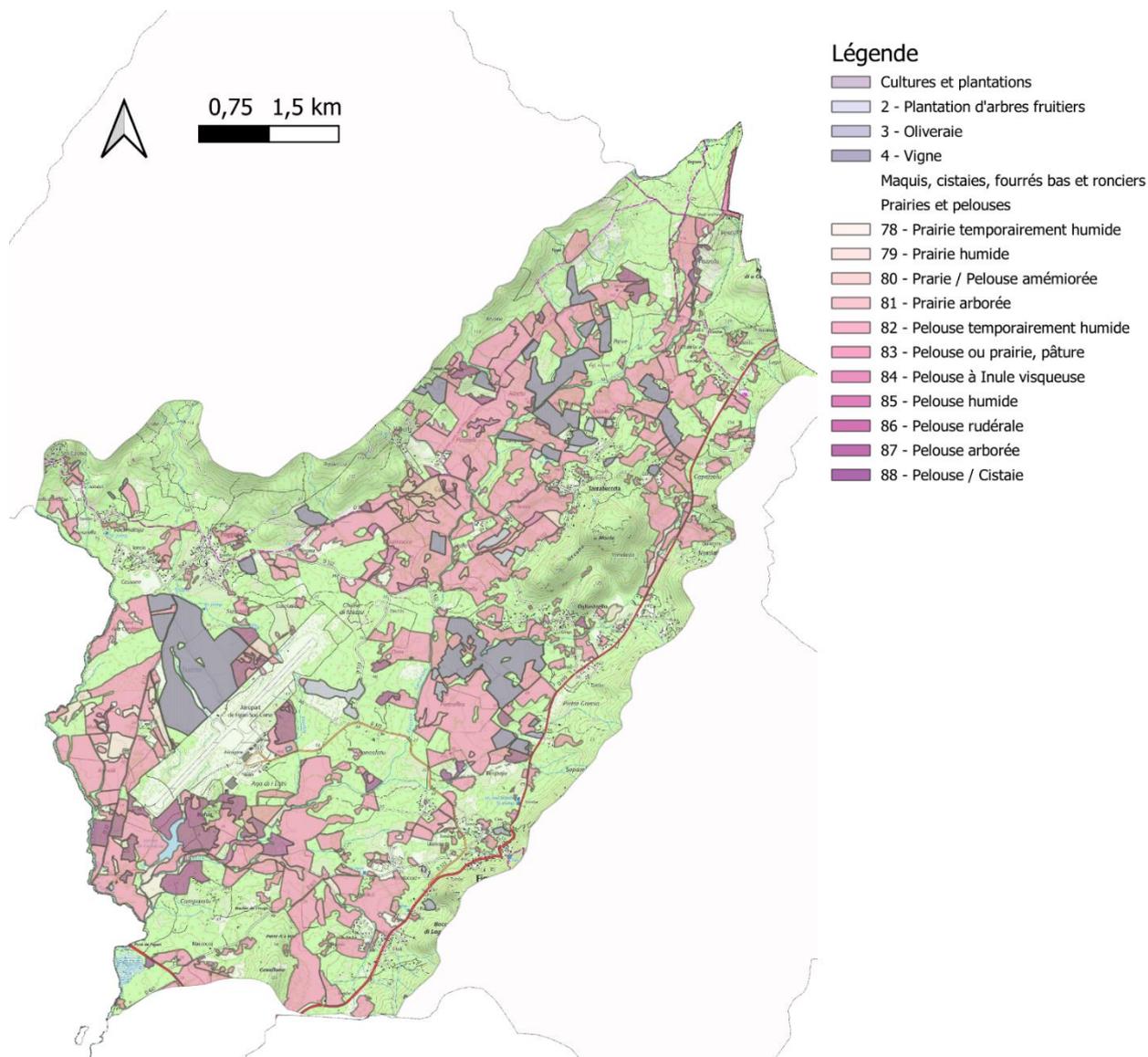
Carte 36 : Sous-trame humide du Pian d'Avretu (premiers travaux à compléter)
- Source ©IGN - CPIE



Carte 37 : Zoom sur un chapelet de mares temporaires dans la plaine –
Source : OEC - ©IGN

Les milieux ouverts, semi-ouverts et agricoles

Pian d'Avretu est depuis des temps anciens et comme toute plaine alluviale, cultivée par l'homme. Aujourd'hui elle accueille un élevage extensif d'ovins et de bovins qui permet au paysage de rester ouvert ; C'est pourquoi on y trouvera des nombreuses pelouses ou prairies sèches à temporairement humides. Ce sont des parcelles très souvent en mosaïque avec des ronciers, cistaies, fourrés d'aubépine et de myrtes, ou des formations plus arbustives voire arborées.



Carte 38 : Les milieux ouverts de Pian d'Avretu - Source : CBNC & CPIE, 2023 - ©IGN

- Pelouses, cistaies sèches



Les pelouses sèches de la commune sont dominées par les plantes annuelles comme la **Tubénaire tachetée** *Tuberraria guttata* qui forment des tapis herbacés en mosaïque dans les cistaies et maquis ou parfois des surfaces plus importantes, maintenues par le pâturage. Elles prennent place sur des sols maigres et sablonneux majoritairement secs tout au long de l'année. On y trouvera nombreux trèfles comme le Trèfle aggloméré *Trifolium glomeratum*, le Trèfle de Cherler *Trifolium cherleri* ou encore le Silène de France *Silene gallica*.



Photo 107 : Renoncule boursouflées, Urganée à feuilles ondulées et Crocus tout petit ©D. Lijnen Canonici



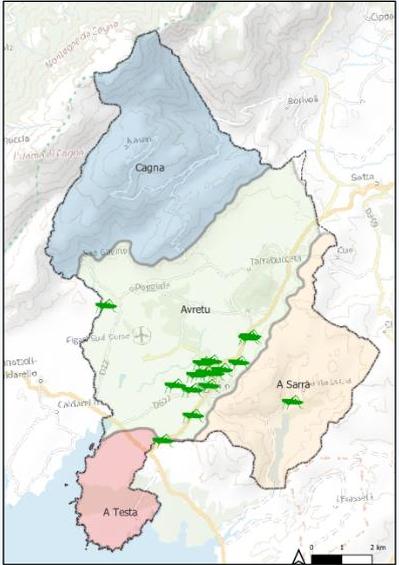
Ces dans les milieux ouverts qu'on peut avoir la chance d'observer un papillon endémique de Corse et de Sardaigne, le porte-queue de Corse *Papilio hospiton*. Papillon de jour au vol puissant, il dépend de 5 plantes hôtes dont les chenilles se nourrissent : majoritairement des ombellifères toxiques pour les ovins, bovins et équins comme la grande Férule *Ferula communis* très répandue sur la commune. Adultes, elles butineront le nectar de diverses Scabieuses, Knauties et Cirses.

Porte-queue de Corse	Lépidoptère	<i>Papilio hospiton</i>
	Endémique Corso-Sarde Corse : du littoral (comme ci-contre à la Testa) à ± 2 000 m.	
	Petites populations dans les stations à Férule. Généralement plus importantes dans les stations d'altitude où l'on rencontre les autres plantes hôtes, notamment le Peucedan paniculé.	
	Protection	Listes rouges
Nationale Européenne	Non menacée	Fermeture des milieux,, abandon du pastoralisme Utilisation d'herbicide sur les bords de route ou fauche inadéquate qui suppriment les stations de Férule

Photo 108 : le Porte-queue de Corse observé également à la Testa - ©C.Roussel / www.observelanature.com

Enjeu modéré

Dans les milieux ouverts ou semi-ouverts secs et chauds, si l'on est fin observateur, on pourra déceler la présence d'une sauterelle de taille pourtant impressionnante. Comme les mantes, c'est un prédateur d'autres insectes qui compte de multiples épines acérées rangées sur les pattes et le thorax, de manière à se saisir au mieux de ses proies. Camouflée dans la végétation, la Magicienne peut surprendre alors l'insecte qu'elle convoite. Elle présente la particularité de se reproduire par parthénogénèse, c'est-à-dire que les femelles pondent des œufs non fécondés qui donnent naissance à des individus femelles. Les magiciennes dentelées sont donc uniquement des femelles.

Magicienne dentelée	Orthoptère	Saga pedo
 <p data-bbox="140 1039 504 1093">Photo 109 : Magicienne dentelée - ©N. Moulin</p>	<p data-bbox="528 510 660 539"><u>Répartition :</u></p> <p data-bbox="528 555 770 734">De la péninsule ibérique à la Chine France : Sud-est Corse : Rare : Figari, Bonifacio, Porto-Vecchio. Figari : Plaine d'Avretu, Sarra.</p>  <p data-bbox="805 757 1082 837">Carte 40 : Répartition française de Saga pedo - Bernier, 2006</p>  <p data-bbox="687 965 1070 1016">Carte 39 : Répartition de Saga pedo sur Figari - ©IGN</p>	
<p data-bbox="140 1122 252 1144">Protection</p> <p data-bbox="140 1167 252 1189">Nationale</p>	<p data-bbox="347 1122 475 1144">Listes rouges</p> <p data-bbox="347 1167 628 1189">Quasi menacée en France</p>	<p data-bbox="676 1122 772 1144">Menaces</p> <p data-bbox="676 1167 1445 1189">Fermeture du milieu, destruction des habitats, agriculture intensive, routes.</p>

Enjeu fort

En 2007, deux colonies de **Guêpiers d'Europe** ont été identifiées dans la plaine de Figari (CEN, 2007) : le CEN de Corse¹ avait ainsi pu recenser 112 terriers dans la première colonie, et 80 dans la seconde (comptage non exhaustif selon l'étude). Deux autres terriers ont été détectés tout près de l'aéroport indiquant qu'une troisième colonie pourrait exister à l'intérieur de l'enceinte de l'aéroport. Le CEN suppose que d'autres colonies doivent exister dans la plaine et formeraient une métapopulation. Les prospections complémentaires par le bureau d'étude ORNITHYS ont confirmé la présence de ces colonies :

- Canniccia : 17 nids
- Murilicci : 83 nids
- Fornelli : 119 nids dont 103 occupés

Avec plus de 80 couples chacune, ces deux dernières colonies de Guêpier d'Europe sont d'importance régionale.

¹ Conservatoire des espaces naturels de Corse

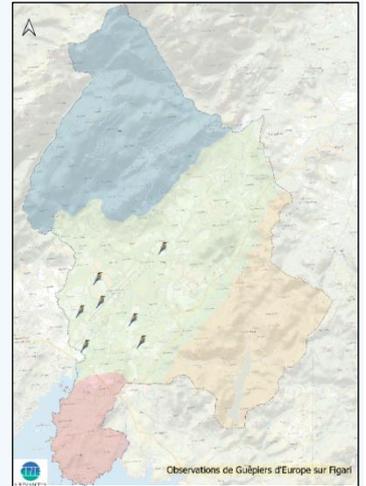
Guêpier d'Europe

Oiseau

Merops apiaster



Le guêpier d'Europe est un oiseau migrateur arrivant, depuis l'Afrique tropicale, dans notre plaine au printemps où il vient se reproduire. Les femelles pondent leurs œufs dans des terriers creusés dans le sol en fin de printemps. Cet oiseau vit en colonie et s'implante sur des sites où le sol est meuble (talus, berges des rivières ou pelouses sablonneuses).



Protection	Listes rouges	Menaces
Nationale	Quasi menacé en Corse	Embroussaillage des pelouses Destruction ou dégradation des habitats de reproduction/ berges et talus

Enjeu fort

Œdicnème criard

Oiseaux

Burhinus oedicnemus



L'Œdicnème criard trouvera dans le sol des vignes de la commune l'habitat qui lui convient pour faire son nid : un sol chaud sec et dégagé. Pour se nourrir il y trouvera sauterelles et criquets ou petits invertébrés.

Un **noyau d'au moins cinq couples est présent au Domaine de Tanella**. Il s'agit du noyau de couples le plus au Sud de l'aire de répartition de cette espèce sur l'île.

Depuis plusieurs années, le déclin de cette espèce en Europe est avéré.

Protection	Listes rouges	Menaces
Nationale, Européenne (N2000)	Quasi menacée en Corse	Fermeture du milieu - Abandon du pâturage ovin

Enjeu local fort



Moins sèches et ne constituant pas un habitat d'intérêt communautaire, beaucoup de pâtures et pelouses de la plaine accueillent tout de même des espèces des milieux humides comme l'**Isoète hérissé** *Isoetes hystrix* ou les Joncs annuels comme le **Jonc des crapauds** *Juncus bufonius*.

La **Porcelle enracinée** ou l'Asphodèle rameuse *Asphodelus ramosus* peuvent y dominer largement indiquant un surpâturage. Ces pelouses accueillent très souvent de belles populations de Scilles d'Automne (*Scilla autumnalis*).

Photo 110 : Pelouse pâturée avec Poirier sauvage - ©D.Lijnen Canonici

Photo 111 : Pelouses à Asphodèle, pâquerette et scille d'automne - ©DLC

Les milieux semi-ouverts à fermés

Les boisements plus ou moins ouverts de la plaine font partie de la série de végétation du Chêne liège. La structure des peuplements de Chêne-liège est très variable selon le degré d'utilisation par l'Homme. Les différents stades d'évolution de la subéraie sont présents dans la plaine. La forme la plus entretenue par l'Homme est le pré-bois avec des arbres régulièrement espacés et un sous bois de type prairies annuelles pâturées par les vaches.



Photo 112 : Suberaie pâturée par des bovins - ©D. Lijnen Canonici

Formations de l'étage méso-méditerranéen inférieur de Corse, développées sur des sols siliceux profonds, surtout dans le sud-est de l'île, ce type d'habitat est un témoignage d'une pratique culturelle développée en méditerranée de moins en moins fréquente. Ces forêts font ainsi partie intégrante du patrimoine historique et culturel de la région. De plus, cet habitat participe à une mosaïque d'habitats du plus grand intérêt pour les diverses niches écologiques offertes à la faune.

Plus exigeant en eau que le Chêne vert, celui-ci a tendance à coloniser cet habitat si le Chêne liège n'est pas privilégié par la main de l'Homme via la subericulture.

Incluse dans la suberaie Corse, la matorral à Chêne liège comporte une strate arbustive peu dense cependant que de jeunes Chênes lièges plus ou moins épars subsistent.

Ces milieux semi-ouverts sont favorables à la **Tortue d'Hermann** ou au **Petit duc** par exemple et d'autant plus qu'ils se retrouvent en mosaïque avec des milieux ouverts telles les cistaies, pelouses humides ou tonsures à Hélianthèmes dont ont besoins certaines espèces pour chasser ou se reproduire.



Photo 113 : Milieu semi-ouvert typique de la plaine : chêne liège et sous-bois de cistes de Montpellier - ©D. Lijnen Canonici

La mosaïque d'habitats de la plaine

Tous les habitats présentés ci-avant sont associés en une mosaïque d'habitats ouverts, semi-ouverts et fermés, humides ou secs. Ces milieux ont parfois leur intérêt propre en tant qu'habitat hébergeant des espèces qui leurs sont inféodées (comme la magicienne dentelée ou le grand capricorne). Cependant, la grande richesse de notre plaine, c'est le maillage de ces habitats qui permettent à des espèces aux besoins diversifiés d'exister : **Tortue d'Hermann, Oiseaux insectivores, amphibiens**.

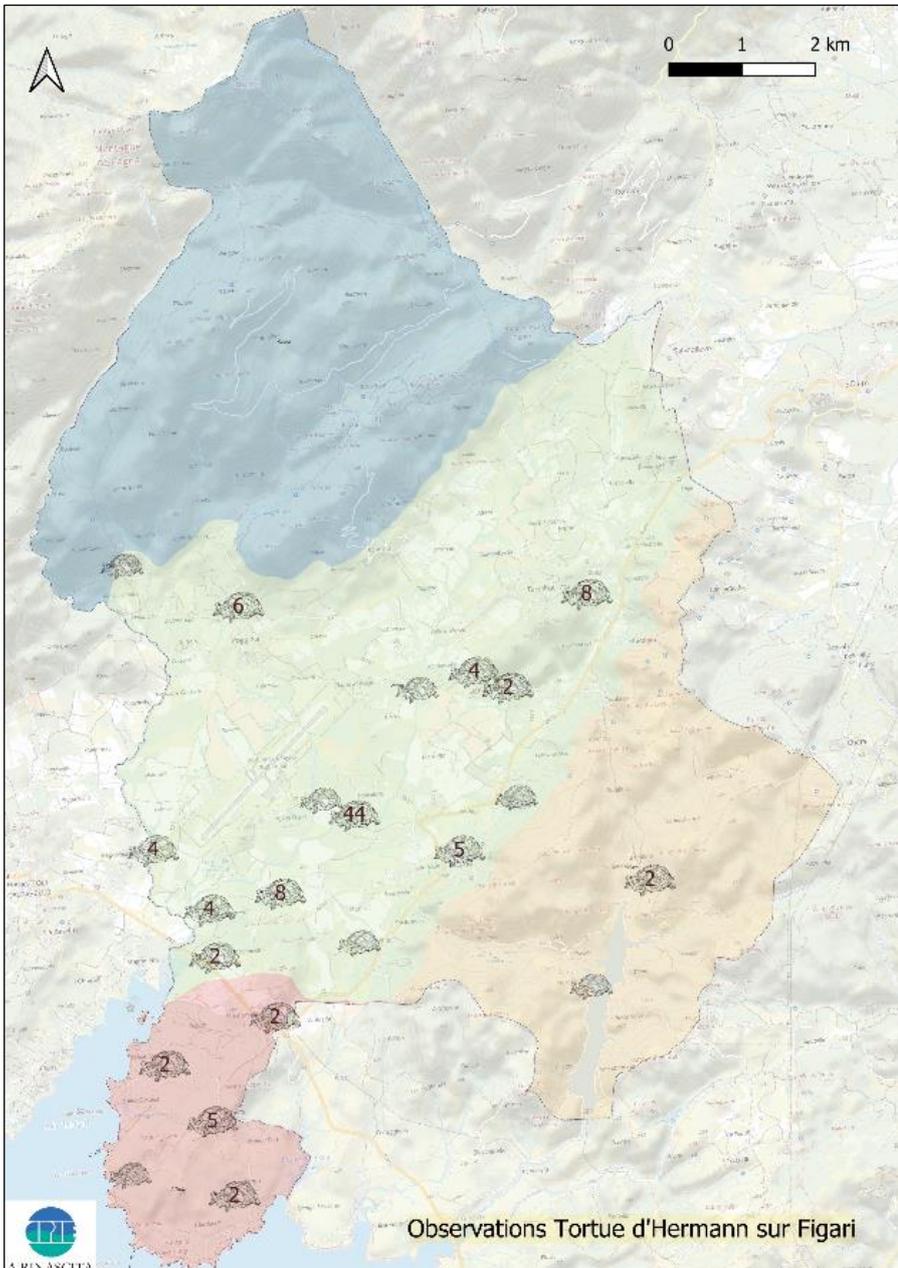
L'alternance de ces milieux maintenue par un pâturage extensif permet à des espèces de trouver la diversité nécessaire à leur mode de vie : lieux de reproduction humides pour certains, lieux de nourriture, lieux d'abris par rapport au soleil ou au contraire d'exposition. Certaines espèces ont donc besoin d'un habitat dit en mosaïque pour s'épanouir.

La **Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni***, reptile ô combien emblématique de notre région en est un exemple. En Corse, la Tortue d'Hermann occupe essentiellement deux types de milieux :

- les collines peuplées de chênes lièges ou de maquis entrecoupés de clairières. C'est le cas des habitats où on la retrouve du côté de la Sarra, de la Testa ou du piedmont de Cagna.
- les cultures traditionnelles composées de champs ou parcelles cultivées de tailles modestes (olivettes, friches, et prairies pâturées) fortement compartimentées par des haies vives ou des bosquets et ceux-ci presque toujours pâturés par les ovins.

La mixité de son paysage lui permet de maintenir une température interne constante grâce à la thermorégulation (les reptiles ne régulent pas par eux-mêmes leur température comme les mammifères). Au gré de ses besoins, elle se réchauffe au soleil dans les endroits dégagés, ouverts, ou se rafraîchit à l'ombre sous des buissons ou des pierres.

C'est un animal principalement herbivore qui se nourrit des annuelles ou vivaces de la strate herbacée.



Bien que nous soyons chanceux de pouvoir observer la seule Tortue terrestre de France, cette espèce en fort déclin sur l'ensemble de son aire de répartition est protégée par la loi au niveau international, européen et français. Elle fait partie des espèces prioritaires européennes et de plusieurs conventions internationales.

Rappelons donc qu'il est interdit de la prélever, de la détenir, de la vendre, de la détruire, de la mutiler, d'enlever ses œufs ou de la perturber intentionnellement.

Ce rappel vaut d'ailleurs pour toutes les espèces protégées.

Répartition

La Tortue d'Hermann n'est présente qu'en France et en Italie.

Les populations de Corse sont plus étendues que celles du continent mais sont morcelées. L'espèce se retrouve essentiellement dans les trois microrégions de la plaine orientale, du golfe d'Ajaccio et de l'extrême Sud. Un petit noyau se trouve dans le centre corse (Celse J. & al, 2018). La population de l'extrême sud est une des populations présentant un des meilleurs états de conservation pour cette espèce (forte densité et bon taux de reproduction).

Menaces (par ordre d'importance)

Pertes irréversibles d'habitats
 Dégradation de la qualité des habitats (incluant incendies)
 Pratiques agricoles et forestières défavorables
 Fragmentation des populations
 Prédation et prélèvement d'individus
 Introduction d'animaux étrangers aux populations naturelles

Protection

Listes rouges

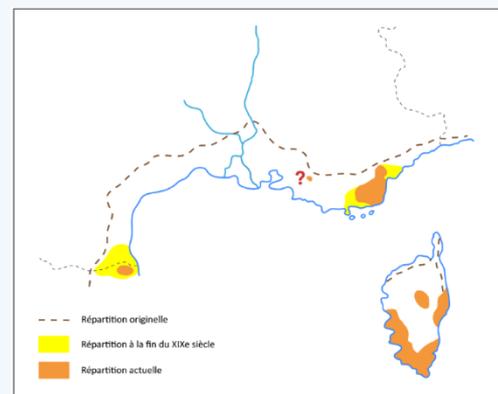
Nationale
 Européenne
 CNPN obligatoire¹

Quasi menacée (Monde)
 Vulnérable (France)
 Vulnérable (Corse)

Enjeu majeur



Photo 114 : Tortue d'Hermann - © P. Gourdain



Carte 42 : Répartition de la Tortue d'Hermann en France - Source : PNA Tortue d'Hermann (Celse J. & al., 2018)

Certains oiseaux insectivores ont également besoin de ces habitats mixtes. La **pie-grièche à tête rousse** est l'oiseau des buissons. Elle a besoin d'un milieu semi-ouvert situé dans un secteur ensoleillé et parsemé d'arbres aux branches basses (perchoirs), qui lui permettent de chasser les insectes à l'affût au-dessus d'un sol très dégagé, à végétation au moins partiellement rase, voire un sol nu. L'hétérogénéité des paysages agricoles est donc l'un des facteurs les plus importants dans la sélection de l'habitat de reproduction de la Pie-grièche. Elle est donc dépendante de paysages façonnés par l'élevage extensif. Bien plus répandue à la fin du 19e et au début du 20e siècle, son aire de répartition s'étendait même jusqu'en Normandie. Aujourd'hui, les populations de cet oiseau sont en déclin. L'aire de nidification de cette pie-grièche a reculé progressivement suite à l'abandon du pastoralisme et donc à la recolonisation des milieux forestiers.

Pie-grièche à tête rousse

Oiseau

Lanius senator badius

Photo 115 : Pie-grièche à tête rousse - ©Oiseaux de Corse

Répartition :

Endémique Corse-Sardaigne Baléares
 La Pie grièche à tête rousse passe l'hiver au sud du Sahara
 Corse : dépasse rarement 800 m d'altitude et s'avère localement absente au cap Corse

Protection

Listes rouges

Menaces

Nationale
 Européenne
 (Berne)

Quasi menacée en France
 Vulnérable Corse

Agriculture intensive, Perte du bocage
 Fermeture du milieu, abandon du pastoralisme

Enjeu majeur

¹ Espèce à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (CNPN)

D'un enjeu moindre, la Pie-grièche écorcheur *Lanius cellurio* a également été observée dans la plaine.



La Pie-grièche écorcheur aime à empaler parfois ses proies sur un "lardoir" afin de faciliter leur dépeçage et constituer ainsi un garde-manger.

Enjeu modéré

Photo 116 : Pie-grièche écorcheur - ©Oiseaux de Corse

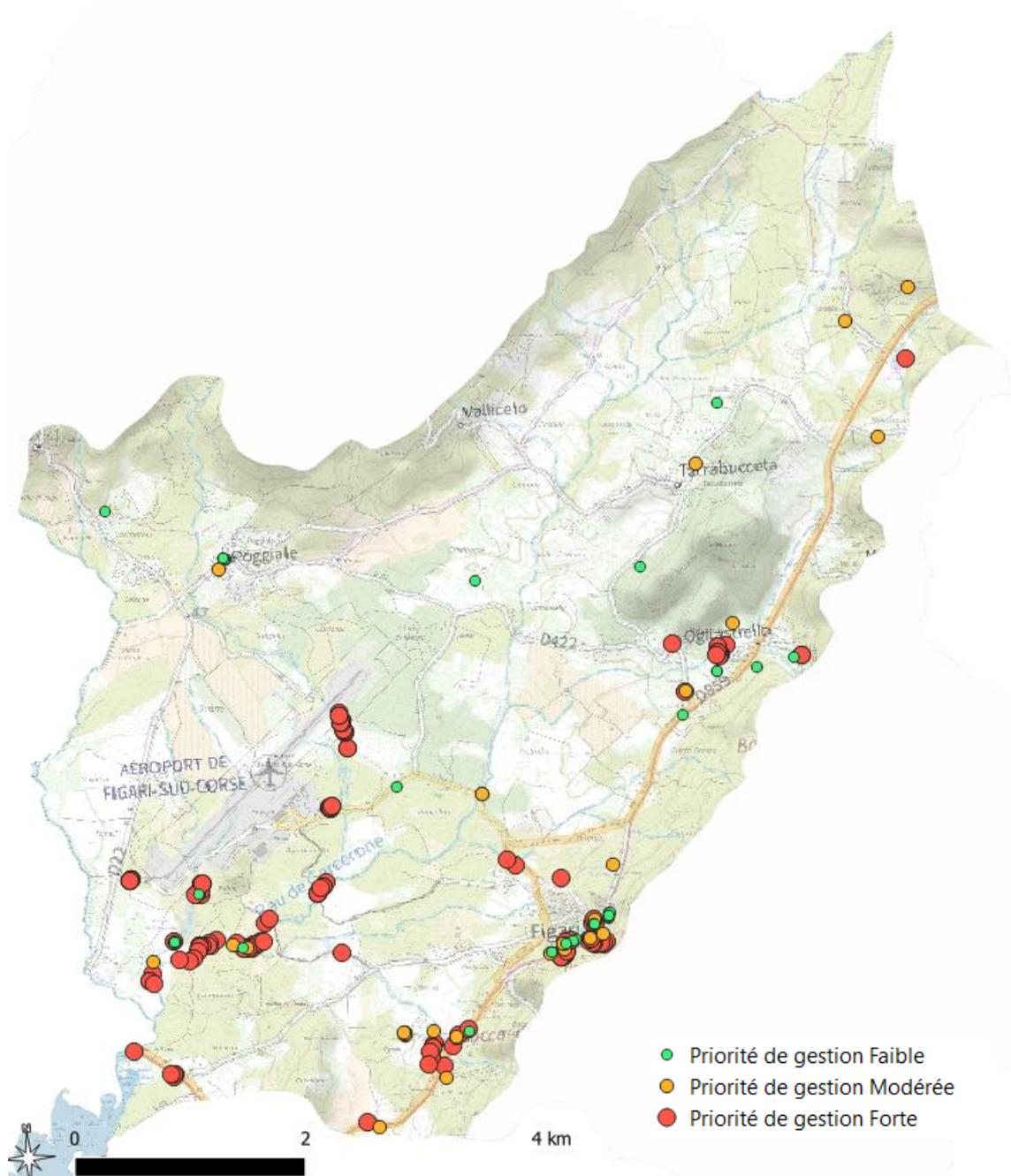
Les espèces exotiques envahissantes d'Avretu

27 espèces végétales exotiques envahissantes sont répertoriées dans la plaine d'Avretu. La carte et le tableau ci-dessous présentent leurs localisations ainsi que les priorités de gestion en fonction du caractère envahissant de l'espèce comme hiérarchisée dans la liste des espèces exotiques envahissantes de Corse (PETIT & HUGOT, 2019) pondéré par le caractère envahissant constaté sur place.

Espèce	Caractéristiques CBN	Localisation	Réglementation ¹
Figue de Sorcière (<i>Carpobrotus edulis</i>)	Avérée, Majeure	Pont de Figari, Bord de D859, Vignola, U Moru	
Jussie (<i>Ludwigia peploides</i>)	Avérée, Emergente	Canniccia, Aéroport, Sulae vecchio	X
Mimosa argenté (<i>Acacia dealbata</i>)	Avérée, Majeure	Hameau de Tivareddu (2000m2)	
Herbe de la Pampa (<i>Cortaderia selloana</i>)	Avérée, Majeure	Mairie de Figari, Fornelli, Route de l'aéroport	X
Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon (<i>Ailanthus altissima</i>)	Avérée, Majeure	Hameau de Caravone (2000m2), Ogliastrello, Bord de T40	X
Raisin d'Amérique (<i>Phytolacca americana</i>)	Avérée, Majeure	Lotissement Vignola et ça et à	
Séneçon anguleux (<i>Senecio angulatus</i>)	Avérée, Majeure	Tivareddu	
Paspale à deux épis (<i>Paspalum distichum</i>)	Avérée, Majeure	Canniccia	
Souchet robuste (<i>Cyperus eragrostis</i>)	Avérée, Majeure	Canniccia, Carcerone	
Jacinthe d'eau (<i>Pontederia crassipes</i>)	Potentielle, Alerte	Aéroport	X
Agave d'Amérique (<i>Agave americana</i>)	Avérée, Modérée	Ça et là : Vignola, Figari, Hameaux	
Robinier (<i>Robinia pseudoaccacia</i>)	Avérée, Modérée	Figari, bord de route, Caravone, Poggiale	
Canna des Indes, Balisier (<i>Canna indica</i>)	Potentielle, Alerte	Jardin de Figari (1000m2)	
Figuier de Barbarie (<i>Opuntia ficus-indica</i>)	Potentielle, Alerte	Tivareddu, Hameaux	
Monnaie du pape (<i>Lunaria annua</i>)	Avérée, Modérée	Ogliastrello	
Aster écaillé (<i>Symphotrichum squamatum</i>)	Avérée, Modérée	Ogliastrello	
Sétaire à petites fleurs (<i>Setaria parviflora</i>)	Avérée, Modérée	Mucchiastrellu	
Tabac glauque (<i>Nicotiana glauca</i>)	Potentielle, Alerte	Figari, bord de route	
Boussingaultie à feuilles en cœur (<i>Anredera cordifolia</i>)	Potentielle, Alerte	Tivareddu, ponctuelle	

¹ Arrêté du 14 février 2018 (modifiée en mars 2023) relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain : Interdiction d'introduire cette espèce dans le milieu naturel, de l'utiliser, de la transporter, de la détenir, de l'échanger ou de la commercialiser.

Centranthe rouge (<i>Centranthus ruber</i>)	Potentielle, Alerte	Tivareddu, ponctuelle	
Belle de nuit (<i>Mirabilis jalapa</i>)	Potentielle, Alerte	Tivareddu, ponctuelle	
Polygale à feuilles de myrte (<i>Polygala myrtifolia</i>)	Potentielle, Alerte	Poggiale	
Brède malabar (<i>Amaranthus blitum</i>)	Potentielle, Alerte	Canniccia	
Févier d'Amérique (<i>Gleditsia triacanthos</i>)	Avérée, émergente	Bord de D859, Oglisatrello	
Chèvrefeuille du Japon (<i>Lonicera japonica</i>)	Avérée, émergente	Carcerone, Forcalella	
Geranium sanguin (<i>Geranium sanguineum</i>)	Potentielle, Alerte	Route de l'aéroport	
Oseille à fleurs jaunes (<i>Oxalis corniculata</i>)	Potentielle, Alerte	Pruno	



Carte 43 : Plantes envahissantes sur la plaine d'Avretu - ©IGN

Les plantes posant de sérieux problèmes dans la plaine sont présentées page suivante. Cependant, il est important de rappeler que le meilleur moyen de contrôler l'envahissement par ces espèces est d'**agir dès que les populations sont détectées** et ne posent pas encore de problèmes. Une action précoce est la meilleure façon de gérer l'expansion d'une espèce envahissante sur un territoire. Dans la plaine, l'action précoce est notamment préconisée pour les espèces suivantes :

- **Herbe de la Pampa**, quelques pieds disséminés sur la commune (Mairie de Figari, Fornelli, Route de l'aéroport, Forcalella)
- **Raisin d'Amérique** (Vignola)
- **Séneçon anguleux** (Tivareddu)
- **Figue de Sorcière** (au pont de Figari, qq m2)



Photo 117 : Figue de sorcière au pont de Figari - ©D. Lijnen Canonici

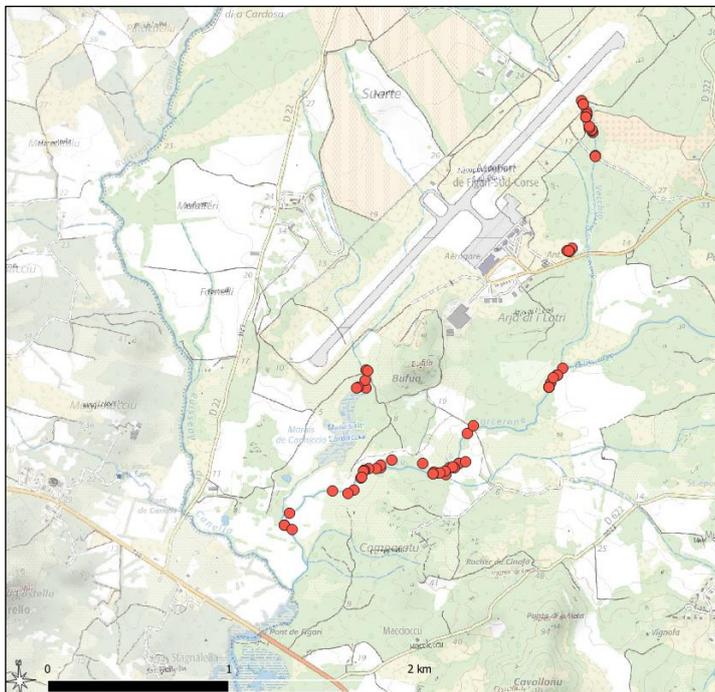
Pour les espèces déjà bien installées sur Figari et particulièrement dans la plaine ou les hameaux, seules des mesures couteuses et nécessitant une machinerie ou des actions successives sur plusieurs années pourront permettre d'éradiquer ces invasives.

La plante qui pose le plus de problème sur la commune est la Jussie à grandes fleurs *Ludwigia peploides*.

Jussie	Plante envahissante	<i>Ludwigia peploides</i>			
	<p>Cette plante aquatique au système racinaire puissant produit de nombreuses tiges ramifiées en surface qui lui confèrent une importante capacité de colonisation. C'est une espèce qui aime le soleil (héliophile) et se répand dès que la ripisylve disparaît sur les plans d'eau stagnants ou peu courants : chenaux, étangs, ruisseaux à faibles débits ou prairies humides.</p> <p>Elle se développe principalement par multiplication végétative (boutures).</p> <p><u>Règlementation</u> : Interdiction d'introduire cette espèce dans le milieu naturel, de l'utiliser, de la transporter, de la détenir, de l'échanger ou de la commercialiser.</p>				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Menaces</th> <th>Mesures de gestion</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Colonise et dégrade fortement de nombreux habitats d'intérêt communautaire. • Forme de dense tapis monospécifique qui monopolise l'espace et la ressource lumineuse • Produit des composés allélopathiques qui inhibent la germination et la croissance des autres espèces • Remplace la flore indigène et diminue fortement la diversité spécifique • Accélère l'eutrophisation des cours d'eau par l'apport de matière organique dû à leur dépérissement hivernal (Source : INVMED.fr) </td> <td> <p><u>Bassin de rétention</u> :</p> <p>curage total mise en place d'un suivi sur plusieurs années</p> <p><u>Ruisseaux et prairies</u> :</p> <p>Arrachages sur plusieurs années successives</p> <p>Suivi de la repousse</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Menaces	Mesures de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Colonise et dégrade fortement de nombreux habitats d'intérêt communautaire. • Forme de dense tapis monospécifique qui monopolise l'espace et la ressource lumineuse • Produit des composés allélopathiques qui inhibent la germination et la croissance des autres espèces • Remplace la flore indigène et diminue fortement la diversité spécifique • Accélère l'eutrophisation des cours d'eau par l'apport de matière organique dû à leur dépérissement hivernal (Source : INVMED.fr) 	<p><u>Bassin de rétention</u> :</p> <p>curage total mise en place d'un suivi sur plusieurs années</p> <p><u>Ruisseaux et prairies</u> :</p> <p>Arrachages sur plusieurs années successives</p> <p>Suivi de la repousse</p>
Menaces	Mesures de gestion				
<ul style="list-style-type: none"> • Colonise et dégrade fortement de nombreux habitats d'intérêt communautaire. • Forme de dense tapis monospécifique qui monopolise l'espace et la ressource lumineuse • Produit des composés allélopathiques qui inhibent la germination et la croissance des autres espèces • Remplace la flore indigène et diminue fortement la diversité spécifique • Accélère l'eutrophisation des cours d'eau par l'apport de matière organique dû à leur dépérissement hivernal (Source : INVMED.fr) 	<p><u>Bassin de rétention</u> :</p> <p>curage total mise en place d'un suivi sur plusieurs années</p> <p><u>Ruisseaux et prairies</u> :</p> <p>Arrachages sur plusieurs années successives</p> <p>Suivi de la repousse</p>				

Photo 118 : Tapis monospécifique de Jussie dans le Carcerone ©D. Lijnen Canonici

Priorité de gestion majeure



A Figari plusieurs opérations de gestion ont été réalisées par le conservatoire botanique : arrachage plusieurs années successives sur le Carcerone, pose d'un barrage filtrant en aval, convention de gestion avec un agriculteur.

Cependant, aux vues des prospections réalisées par le conservatoire botanique en 2020 et celles effectuées dans le cadre de l'ABC, la Jussie prospère à nouveau. Des opérations de gestion régulières doivent absolument être mises en œuvre.

Carte 44 : Répartition de la Jussie *Ludwigia peploides* à Figari - ©IGN

Une autre plante envahissante colonise entièrement les bassins de rétentions de l'aéroport : la Jacinthe d'eau *Pontederia crassipes*. La Jussie l'accompagne sur les pourtours du bassin. Aujourd'hui, la Jacinthe n'a pas été observée en dehors de ces bassins.



Photo 119 : Bassin de rétention de l'aéroport envahi de Jacinthe d'eau - ©D. Lijnen Canonici

Jacinthe d'eau	Plante envahissante	<i>Pontederia crassipes</i>
	<p>La Jacinthe d'eau est une plante aquatique qui affectionne les eaux calmes. Elle se développe principalement par multiplication végétative (boutures). Elle peut former des peuplements très denses comme c'est le cas dans le bassin de rétention de l'aéroport qu'elle colonise avec la Jussie (photo ci-contre).</p> <p><u>Règlementation</u> : Interdiction d'introduire cette espèce dans le milieu naturel, de l'utiliser, de la transporter, de la détenir, de l'échanger ou de la commercialiser.</p>	
	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • forme des peuplements très denses qui empêchent le passage de la lumière et les échanges gazeux • favorise la Tortue de Floride • impact sanitaire : prolifération des moustiques, impact positif sur la bilharziose • remplace la flore indigène et diminue fortement la diversité spécifique (Source : INVMED.fr) 	<p>Mesures de gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Curage total du bassin • Mise en place d'un suivi sur plusieurs années
	<p>Photo 120 : Jacinthe d'eau dans le bassin de l'aéroport ©D. Lijnen Canonici</p>	

Priorité de gestion majeure

Dans les hameaux deux espèces présentant un fort envahissement posent problèmes : le **Faux vernis du Japon** *Ailanthus altissima* à Caravone et le **Mimosa argenté** *Acacia dealbata* à Tivareddu. Elles occupent chacune environ 2000m².

Faux vernis du Japon - Ailante	Plante envahissante	<i>Ailanthus altissima</i>
		
<p>Originare d'Asie, l'Ailante est un arbre pouvant atteindre 30m au feuillage caduc et à l'odeur caractéristique plutôt nauséabonde. Elle a été plantée en alignement paysager et pour lutter contre l'érosion. Très tolérante aux conditions urbaines, elle supporte les sols très pollués.</p> <p>L'Ailante possède un fort pouvoir de croissance (1,5m par an) et développe un système racinaire dense. Il produit de nombreux drageons et rejettent de souche particulièrement si la plante est stressée. Elle se reproduit par la production de graines grâce à une pollinisation par le vent et une germination efficace.</p> <p><u>Règlementation</u> : Interdiction d'introduire cette espèce dans le milieu naturel, de l'utiliser, de la transporter, de la détenir, de l'échanger ou de la commercialiser.</p> <p><i>Photo 121 : Ailante à Caravone ©D. Lijnen Canonici</i></p>		
Menaces		Mesures de gestion
<ul style="list-style-type: none"> • écorce et feuilles peuvent provoquées des allergies • peut poser des problèmes de sécurité routière en gênant la visibilité routière • cause des dommages sur les fondations, les bouches d'égout, les trottoirs et les places <p>(Source : INVMED.fr)</p>		<ul style="list-style-type: none"> • inhibe le développement des autres espèces par l'émission de substances allélopathiques • modifie les cycles du Carbone et de l'Azote ainsi que le rapport C/N dans le sol
		<ul style="list-style-type: none"> Ne pas planter Cerclage de la tige Dessouchage mécanique (exhaustif) Arrachage des jeunes pousses Suivi du site 2 à 3 fois par an

Priorité de gestion majeure

Mimosa argenté	Plante envahissante	<i>Acacia dealbata</i>
		
<p>Originare de l'Océanie, le Mimosa argenté est un arbre au feuillage persistant qui a largement été planté dans les jardins. Il se reproduit grâce à la pollinisation des oiseaux, les fourmis ou les vents puissants. Elle est favorisée par les incendies. Les graines ont une durée de germination de 50 ans, mais la plante se dissémine principalement par des drageonnements et rejets de souches, accentués quand la plante est stressée.</p>		
Menaces		Mesures de gestion
<ul style="list-style-type: none"> • émet des substances toxiques limitant la germination et la croissance racinaire de la végétation alentour • entre en compétition avec la végétation indigène, peut porter atteinte aux espèces patrimoniales 		<ul style="list-style-type: none"> Ne pas planter limiter la propagation en préservant une ceinture de végétation locale dense (la terre nue facilite la germination du Mimosa) Arrachage manuel des semis (qd sol humide) et rejets en évitant de casser les drageons Dessouchage mécanisé, suivi d'arrachage manuel (tous les 2 mois) Reboisement après arrachage avec espèces locales
<p><i>Photo 122 : Mimosa argenté ©D. Lijnen Canonici</i></p>		

Priorité de gestion majeure



Photo 123 : Canna des Indes ©Tony Rebello

Le jardin communal est lui aussi confronté à une invasive : le **Canna des Indes** ou Balisier *Canna indica*. Classée comme espèce envahissante potentielle dans la catégorie *Alerte*, cette espèce couvre une bonne partie du jardin et gêne considérablement voire empêche les cultures. 500m² sont concernés. Bien que son caractère potentiellement invasif soit reconnu par le conservatoire botanique de Corse, cette espèce n'est pas référencée par les deux sites synthétisant l'information sur le sujet des espèces exotiques envahissantes :

(invmed.fr et <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/>).

Synthèse des enjeux de la plaine d'Avretu

Ce qu'il faut retenir

La plaine d'Avretu est composée de multiples habitats dont certains sont prioritaires pour l'union européenne : **estuaire**, marais, ruisseaux intermittents, **mares temporaires méditerranéennes**, prairies humides à espèces patrimoniales, pelouses sèches, maquis et **suberaies**.

La flore y est d'une richesse exceptionnelle avec de nombreuses espèces protégées ou menacées : Renoncules protégées, Isoètes, Urganée à feuilles glauques, Trèfle de Micheli, etc.

Ces milieux composent une mosaïque riche avec des continuités écologiques à préserver tout en permettant à une agriculture extensive de perdurer.

Une des plus belles populations de Tortue d'Hermann y vit, et des oiseaux rares et protégés y nichent : Héron pourpré, Busard des roseaux, Œdicnème criard, Guêpiers d'Europe.

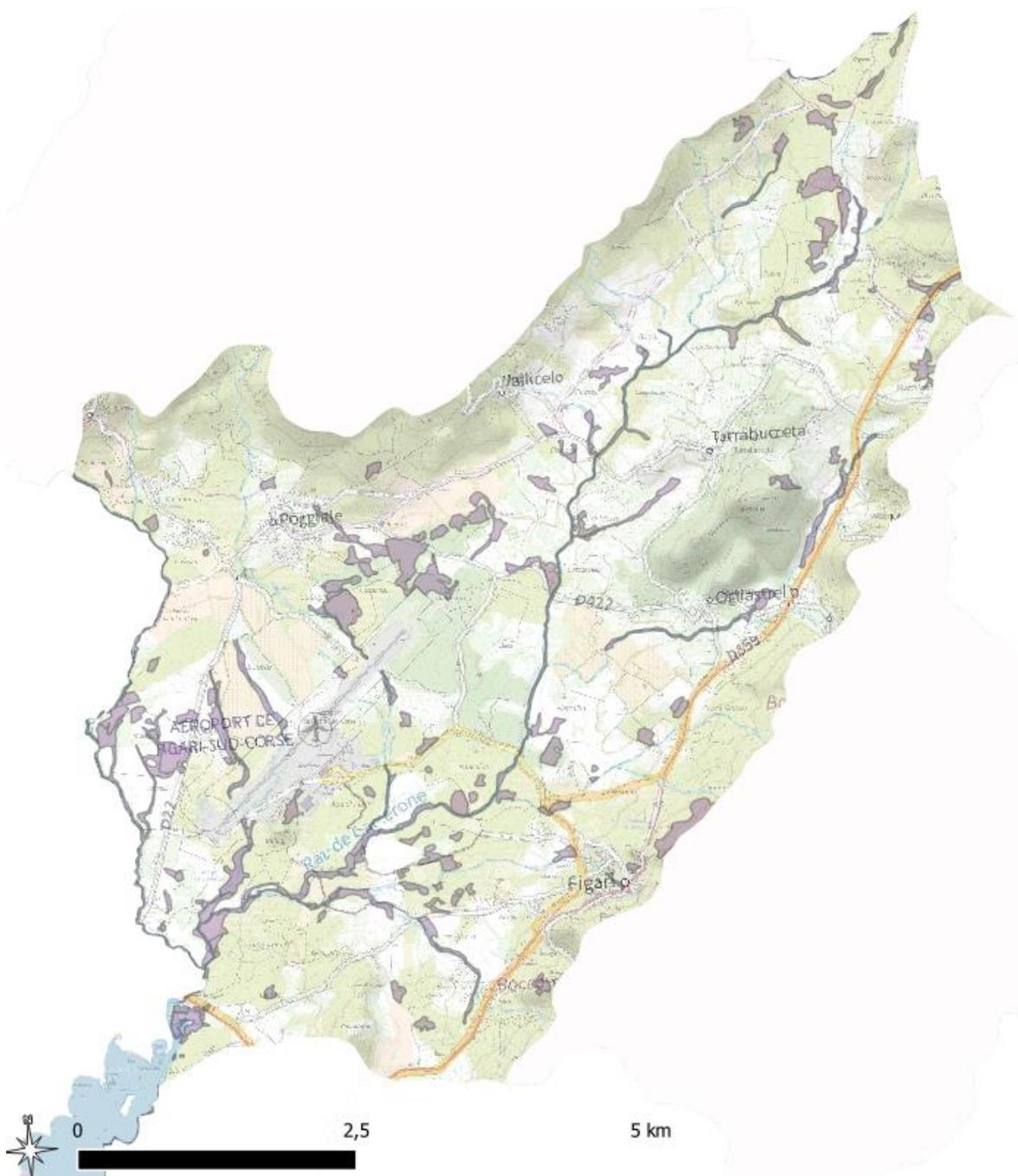
Les milieux humides sont les territoires de chasse de nombreux insectivores : chiroptères (dont 3 sont menacés), odonates (dont 6 menacés), oiseaux (Rousserole turdoïde et effarvate, Pie-grièche à tête rousse dans le bocage) et le lieu de vie de reptiles et amphibiens patrimoniaux comme la Cistude d'Europe, la Couleuvre à collier ou le Crapaud vert des Baléares.

Espèces	Protection	Liste rouge France	Liste rouge Corse	ZNIEF F	Endémisme
Enjeux majeurs					
Tortue d'Hermann	France + N2000 + CNPN	VU	VU	X	
Pie grièche à tête rousse	France + N2000	NT	NT	X	
Enjeux forts					
Murin du Maghreb	France + N2000	VU	VU	X	
Rousserole turdoïde	France	VU	VU	X	
Œdicnème criard	France + N2000	LC	VU	X	
Busard des roseaux	France + N2000		EN	X	
Héron pourpré	France + N2000	NT	EN	X	
Guêpier d'Europe	France	LC	NT	X	
Aeschne printanière	-	LC	VU	X	
Agrion joli	-	VU	NT	X	
Magicienne dentelée	France	Menacée à surveiller		X	
Renoncule de Revelière	France	LC	NT	X	Corse – Maures
Trèfle de Micheli	France	LC	DD	X	
Urganée à feuilles glauques	France + CNPN	LC	VU	X	
Urganée à feuilles ondulées	France				
Enjeux modérés					
Murin à oreilles échancrées	France + N2000	LC	NT		
Petit Rhinolophe	France + N2000	LC	NT	X	

Cistude d'Europe	France + N2000	LC	LC	-	
Aigrette garzette	France + N2000	LC	EN	X	
Rousserole effarvate	France	LC	NT	X	
Râle d'eau	France	NT	DD	X	
Faucon hobereau	France	LC	VU	X	
Pie-grièche écorcheur	France + N2000	NT	NT	X	
Crapaud vert des Baléares	France + N2000	LC	NT	X	
Couleuvre à collier de Corse	France + N2000	NT	NT	X	Corse Sardaigne
Discoglosse sarde	France + N2000	LC	NT	X	Corse Sardaigne
Rainette sarde	France + N2000	LC	NT	X	Corse Sardaigne
Agrion mignon	-	LC	NT		
Cordulie méridionale	-	NT	NT		
Grand Capricorne	France + N2000	VU	LC	-	
Renoncule à grande feuilles	France				
Serapias à petites fleurs	France				

Habitats d'intérêt communautaire de la zone

1150*	Lagunes côtières	Habitat prioritaire
3170*	Mares temporaires méditerranéennes	Habitat prioritaire
1410	Prés-salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)	
1420	Fourrés halophiles méditerranéens	
92D0	Galerias et fourrés riverains méridionaux à Tamaris.	
9330.3	Suberaies corses	
6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	
3120	Pelouses hygrophiles sur sols peu épais et temporairement humides	
3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i>	
3120	Eaux oligotrophes très minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à <i>Isoetes</i> spp.	



Carte 45 : Habitats d'intérêt communautaire de Pian d'Avretu - ©IGN - Source : CBN et CPIE

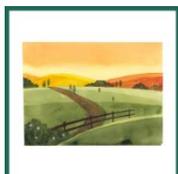
Synthèse enjeux et préconisations

Synthèse des enjeux par grands milieux



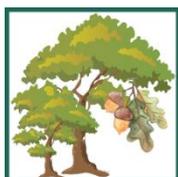
Zones humides : prairies humides, mares temporaires, ruisseaux temporaires, berges du barrage abritent une grande richesse faunistique et floristique.

- Nombreuses mares temporaires méditerranéennes sur la commune (7 à la Testa, au moins 5 dans la plaine) – Enjeux majeurs.
- Territoire de chasse d'une dizaine d'espèce de Chiroptères (Saline de la Testa et Barrage), Fond de baie de Figari – 3 espèces d'intérêt patrimoniales.
- Intérêt pour les odonates (6 espèces d'intérêt patrimoniales)
- Nidification du Héron pourpré et du Busard des roseaux (Canniccia);
- Plusieurs territoires de Rousserole turdoïde et effarvate (plaine)
- Présence de la Cistude d'Europe
- Grosse problématique plantes envahissantes sur le Carcerone et le Suale Vecchio (Jussie et Jacinthe) et dans une moindre mesure sur les berges du barrage.



Bocage, mosaïque : Richesse écologique de la plaine

- Population exceptionnelle de Tortue d'Hermann
- Avifaune patrimoniale : Colonies de Guêpier d'Europe d'importance régionale, nidification de l'Œdicnème criard, Territoire de Pie-grièche à tête rousse et de Pie-grièche écorcheur
- Quelques gîtes de petit Rhinolophe
- Présence de la Magicienne dentelée (protégée)



Forêts de Chênes liège et de Chênes verts

- Suberaie et Yeuseraie d'intérêt communautaire
- Intérêt pour les coléoptères saproxyliques (Grand capricorne entre autres)
- Nombreux affleurements rocheux et abris sous roche potentiellement d'intérêt pour les oiseaux, les chiroptères et les lézards



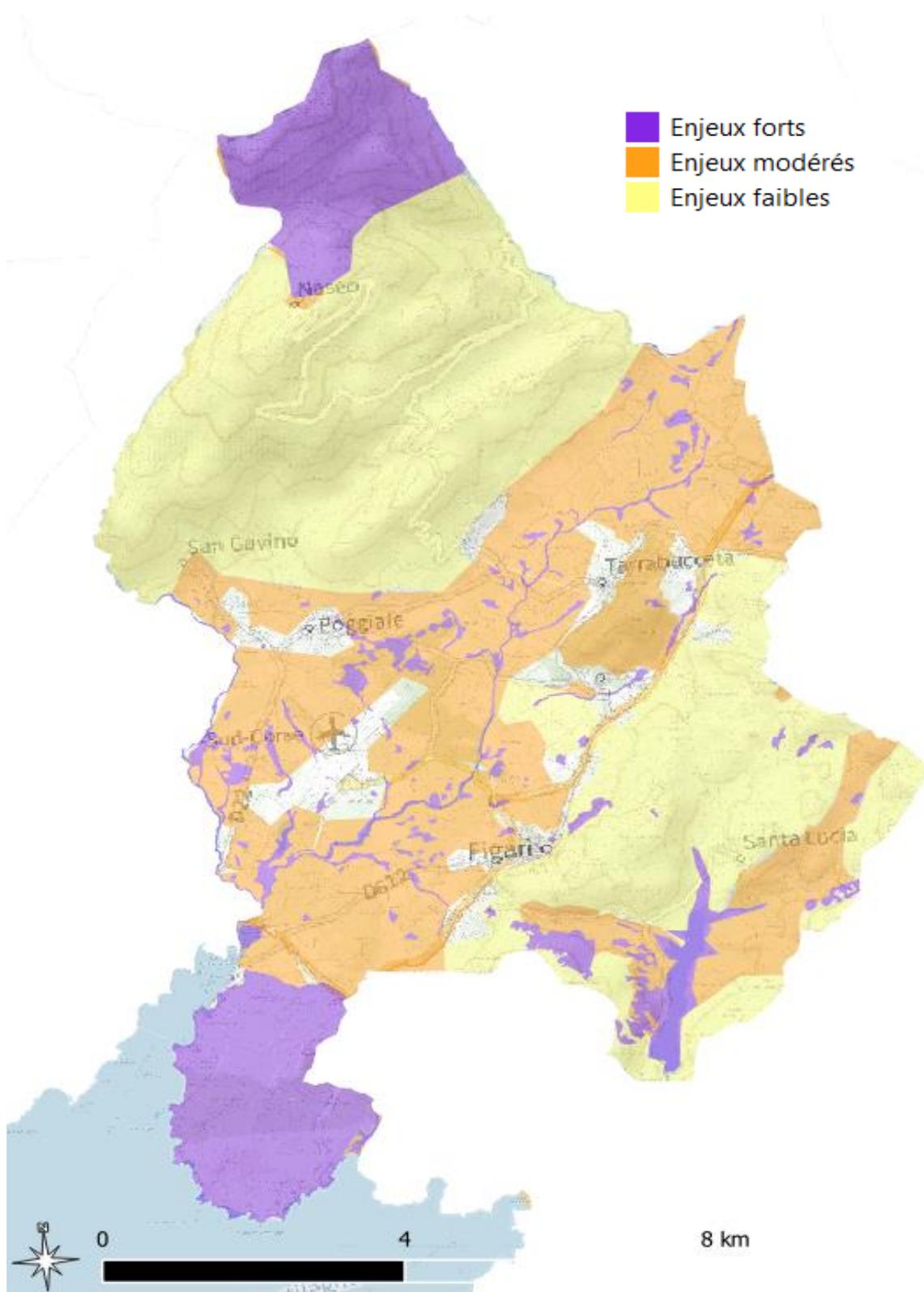
Baie et Littoral

- Richesse écologique d'importance majeure : nombreux habitats d'intérêt communautaire, nombreuses espèces protégées et/ou menacées : Colchique d'Arenas, Euphorbe peplis, Cresse de Crête, Limonium endémique, Porte-queue de Corse.
- Herbiers marins protégés



Montagne de Cagna

- Richesse avifaunistique avec des espèces à enjeu de conservation majeure : Autour des palombes, Aigle royal, Grimpereau des bois, Bec-croisé des Sapins, Fauvette sarde, etc.
- Richesse entomologique : Nacré tyrrhénien, Coléoptères saproxyliques dans la Sapinière à prospecter
- Sapinière exceptionnelle, Pozzine, Milieux rupestres
- Réintroduction du Mouflon de Corse



Carte 46 : Enjeux sur la commune de Figari - ©IGN - CPIE A Rinascita

Menaces et préconisations A Testa

Cet espace est déjà protégé par la maîtrise foncière du conservatoire du littoral. Le gestionnaire des sites est l'office de l'environnement de la Corse (OEC) organe de la collectivité de Corse. Une grande partie du site est incluse dans le site Natura 2000 « Ventilegne Trinité Fazzio » dont le document d'objectif (DOCOB) a été rédigé en 2015. Ce document dont les références sont en annexes détaillent clairement les préconisations de gestion nécessaires à la bonne conservation du site. Cependant le site Natura 2000 n'a toujours pas trouvé son animateur. La priorité est donc de :

- **Lancer l'animation du site NATURA 2000 « A Testa - Ventilegne - Fazzio »**

L'animation du site consiste à assurer la mise en œuvre du DOCOB : en utilisant les outils Natura 2000 (charte Natura 2000, contrats Natura 2000) afin d'atteindre les objectifs qu'il fixe. L'animateur accompagne les acteurs locaux en ce sens.



- **Création et organisation d'un mouillage au port de Figari préservant les herbiers marins ;**



De plus, le site de la Testa comporte des zones non incluses dans les périmètres protégés et méritent quelques préconisations :

- **Eradication des plantes envahissantes sur les terrains communaux** de la Testa : Figue de Sorcière *Carpobrotus edulis* au port et Cotule pied de corbeau *Cotula coronopifolia* à la Punta Ventilegne. Ces actions pourront être effectuées en partenariat avec les associations locales ;

- Si **aménagement paysager au port**, veiller à utiliser des essences indigènes produites localement (**Corsica Grana**) ;

- **Sensibiliser le public** sur les enjeux du site, son histoire, sa richesse, sa fragilité, la réglementation. Rappel : la sensibilisation du public est l'un des objectifs du DOCOB sur le site Natura 2000. Exemple :

- Des panneaux d'information à l'entrée des sites
- Des panneaux indicateurs aux points d'intérêt du site
- Balade audioguidée mobile (smartphone)
- Appli mobile sentier découverte type « Eco-Balade »



Menaces et préconisations Pian d'Avretu

Conserver la mosaïque (trame des milieux ouverts, trames des haies et bosquets, trames bleue et turquoise) constitue l'enjeu majeur de *Pian d'Avretu*. Il est important pour la survie de la grande richesse de vie qui s'y trouve d'y maintenir un équilibre entre les activités agricoles de natures différentes et le milieu naturel, en privilégiant bien sûr les techniques agricoles les plus respectueuses possibles (et souvent les plus traditionnelles) : vignes et vergers avec haies, élevage ovins extensif, subericulture de qualité.

Les menaces qui pèsent sur le plan d'Avretu sont liées à l'urbanisation, le comblement ou le drainage des zones humides, l'abandon du pastoralisme extensif, la destruction du bocage par création de grandes parcelles, l'utilisation de traitements phytosanitaires dans les vignes. Sur la plaine, ces menaces semblent faibles (hormis l'urbanisation qui a déjà fait quelques incursions en milieux humides ou semi-humides). Cependant, la vigilance est de mise.

- **Préserver les milieux humides de la plaine (trame bleue et turquoise)**

Eviter l'urbanisation, le comblement, le drainage de ces zones.

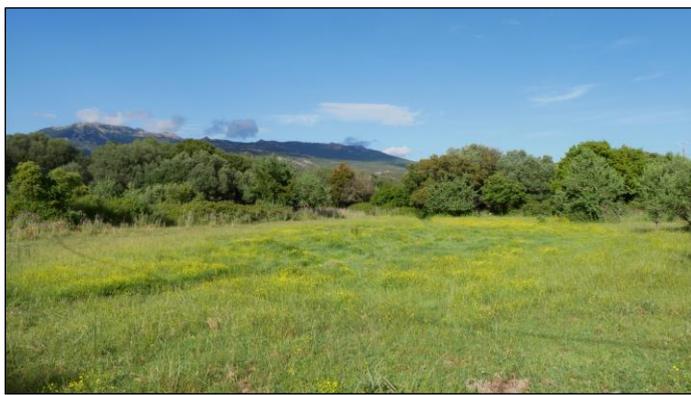


Photo 124 : Exemple de pelouse humide (ou mare) drainée– A gauche : mai 2023 - A droite : novembre 2023 - Forcalella

- **Lutte contre les espèces exotiques envahissantes** – Voir détails pages précédentes - Appel à projet agence de l'eau 04/2024
- **Communication sur l'impact des espèces exotiques envahissantes** – Communication sur la réglementation concernant ces espèces.

De nombreuses espèces végétales exotiques envahissantes (45) sont présentes sur le territoire communal. Certaines invasives ont été recensées dans les mêmes zones que des espèces protégées ou remarquables. Nombreuses sont situées à proximité des hameaux. En effet, la présence d'espèces exotiques envahissantes provient principalement de l'introduction d'espèces ornementales dans les jardins. Même toutes les espèces exotiques ne posent pas de problème, il faut toutefois être extrêmement prudent : certaines peuvent devenir des invasives et impacter fortement et durablement la biodiversité locale. L'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes constituent l'une des principales menaces pour la biodiversité au niveau mondial ;

- **Continuer à étudier la plaine et sa diversité** : Mares temporaires, prairies humides, chiroptères, amphibiens, etc.
- **Encourager, aider les agriculteurs** à maintenir le bocage et les pratiques agricoles favorisant la biodiversité.

Mettre en place une veille informationnelle pour les agriculteurs : information sur l'existence d'aides de l'état dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), paiement pour services environnementaux, Label haie.



- **Encourager une subculture de qualité**
- **Diminuer la pollution lumineuse** : conserver les zones noires existantes et veiller à la bonne mise aux normes des points lumineux déjà existant (rapport GCC en annexe).

Menaces et préconisations Cagna

Le massif de Cagna est un site préservé. Cela dit, deux phénomènes tendent ou pourraient tendre à impacter la faune et la flore exceptionnelles qu'il recèle.

La déprise agricole : l'abandon de nombreuses activités agricoles et pastorales au cours de ce siècle a entraîné une profonde modification de la physionomie du paysage. Les cultures (céréales, vignes), vergers, jardins, pâturages et les nombreux murets de pierres sèches n'étant plus entretenus, on assiste à un phénomène général tendant à la fermeture et à l'homogénéisation des milieux. Le massif de Cagna ne fait pas exception.

La fréquentation de la montagne : aujourd'hui le massif de Cagna est relativement peu fréquenté par les promeneurs. Hormis quelques sentiers menant à l'Omu di Cagna et les pistes d'accès aux hameaux de Naseu et Bitalza, le site est plutôt tranquille. La faune et la flore qui y vivent, nous l'avons vu, sont sensibles à au dérangement (Aigle royal, Autour de palombes, Mouflon, etc.) et il est important que leur lieu de vie soit préservé d'une trop forte présence humaine comme c'est déjà le cas dans plusieurs massifs de l'île.

Ces deux points peuvent sembler contradictoires : présence et action de l'homme peuvent tout aussi bien favoriser ou impacter négativement la qualité écologique d'un site. Tout est histoire d'équilibre et il n'est pas aisé mais pourtant essentiel d'y réfléchir.

Cagna est un site encore méconnu comparé à la plaine et au littoral de Figari. La priorité de connaissance sur le massif est forte.

Au vu des points présenter ci-dessus, les préconisations sont les suivantes :

- **Concourir à la création d'un sentier inscrit au PIPR** (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées) avec les communes concernées et communiquer sur le respect absolu de ses sentiers (éviter tout « hors pistes »).
- **Communiquer, sensibiliser tous les publics à la grande richesse écologique et la fragilité du site**
Conférence, projections de films, expositions photo pour **donner à voir**, et partager l'histoire et les richesses de ce massif tout en expliquant le nécessaire besoin de tranquillité que requièrent ces milieux
- **Initier, faciliter, participer, concourir à l'acquisition de connaissances sur le massif de Cagna.**
Nacré tyrrhénien, Ophioglosse des Açores et plus généralement la flore du massif, Algyroïde de Fitzinger, Sitelle, *Peltis grossa* et les saxoxyliques. Cartographie et typification des Bois d'If *Taxus baccata*, caractérisation de la nardaie.
- **Participer à une réflexion sur l'éventuelle nécessité de réouvrir les milieux** abandonnés par le pastoralisme (Ovace)

Menaces et préconisations Sarra

Les milieux forestiers de la Sarra sont plutôt tranquilles et préservés. La menace principale qui court sur cette partie de la commune serait l'advenue d'incendies trop fréquents. L'abandon de la subericulture menace également les peuplements de chênes lièges et la richesse que confère une gestion sylvopastorale (ouverture relative du milieu).

Préconisations de gestion pour les suberaies :

- **Limitation du risque incendie** : mise en place d'une gestion durable des parcelles de suberaie ayant un rôle de coupe feu, par l'exploitation du liège ou le pâturage bovin permettant par l'entretien du sous-bois de limiter les risques de propagation d'incendies tout en créant une mosaïque de suberaies à divers stades.
- **Encourager une subericulture d'excellence** avec gestion sylvopastorale adaptée à la préservation de la biodiversité.
- **Communication et sensibilisation sur le sentier du Casteddu** : panneaux, visite audioguidée, sentier guidé par applis mobiles, conférence. Thèmes : richesse écologique, intérêt patrimonial de la suberaie et de la subericulture, faune saproxylique. Récits, histoire ancienne et récente de la Sarra, lutte incendie.
- **Etudes** : Initier, encourager, l'étude naturaliste de la Sarra et encourager le public des sentiers à participer à la connaissance du massif (participation citoyenne à l'acquisition de données).

Préconisations de gestion les berges du barrage :

- **Mettre à jour l'inventaire avifaunistique** du site (espèces nicheuses potentielles)
- **Elimination des plantes envahissantes** (partenariat avec l'OEHC)
- **Elimination des déchets et interdiction de la fréquentation motorisée** des berges ((partenariat avec l'OEHC)
- **Communication sur les rives du barrage** : panneaux d'information sur les espèces patrimoniales et habitats, poissons, EEE, qualité de l'eau
- **Sensibilisation** par la création d'un observatoire à oiseaux



Tableau synthétique des préconisations

Enjeu / site concerné	Pistes d'actions	Priorité ^{1,2}	Partenariat / aides	Durée / échéance	Difficulté ³
Sarra, Cagna, Avretu, Testa	Sensibilisation - Panneaux - Visite audio guidée - Appli mobile (écobalade) - Création d'un observatoire participatif de la biodiversité - Conférences, expositions - Création d'un club nature - Observatoire ornithologique	2	OEHC Mobilisation citoyenne Ecole Citoyens	2024-2027	1
Site Natura 2000 – A Testa	Lancer l'animation N2000	1	Commune de Bonifacio Copil du site Natura 2000	2024	1
Herbiers marins	Mouillage qui préserve les herbiers	1		2024	3
Milieux humides de la plaine	- Gestion envahissement Eradication Jussie Eradication Jacinthe - Préserver la couverture rivulaire	1	Agence de l'eau DREAL Mobilisation citoyenne	Action 2024 Suivi sur 5 ans	3
Plantes envahissantes	Campagne d'arrachage - Barrage (action précoce) - Testa (action précoce) - Jardin communal (gestion envahissement)	2	OEC, DREAL Citoyens, Associations locales, écoliers Commune	Action 2024 Suivi sur 5 ans	2
Sentier du PIPR (Cagna)	Concourir au respect du PIPR (communication)	3	PNRC, CdC, Etat, Europe	2024-2027	3
Poursuite d'inventaires	- Cagna - Sarra - Plaine (MT ²) - Barrage (Oiseaux)	3	CBNC, OCIC Etudiants, Associations naturalistes Agence de l'eau / DREAL / OFB		2
Ouverture du milieu	Plaine d'Ovace	2	PNRC, Etat, Europe		
Maintien du bocage	Information agriculteurs (U Figaresu) - Aides de l'état, Label - Maintien des vieux arbres - Intérêt des chiroptères	1	ODARC, Chambre d'agriculture	2024	1
Berge du barrage	Nettoyage des berges Gestion de la fréquentation motorisée Information auprès des pêcheurs		Partenariat OEHC Mobilisation citoyenne		
Hameaux, routes, port	Utiliser des essences locales pour l'aménagement paysager		Corsica Grana, PLU		
Chauve-souris	Améliorer l'éclairage public Conserver les gîtes à chiroptères	3 1	PLU		1

¹ 1 : faible ; 2 : moyen ; 3 : fort

² Mare temporaire

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages & articles consultés

Avifaune

AAPNRC/CEN Corse. 2010. JOLIN Cécile – Inventaire ornithologique du massif de Cagna. 52p.

CEN, Cécile Jolin. Synthèse des observations naturalistes dans la plaine de Figari, 2007. <http://www.cen-corse.org/travaux/167.pdf>

CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES, Evaluation des potentialités d'accueil de l'avifaune sur quelques zones humides de la région de Bonifacio, AAPNRC, Giles Faggio, 1998, 37p. <http://www.cen-corse.org/travaux/73.pdf>

JOLIN C. & FAGGIO G., CEN Corse, Participation au plan national de restauration du Milan royal *Milvus milvus* en Corse en 2006, 2006, 18p.

LINOSSIER, Juliette. Listes rouges régionales UICN des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens de Corse. 2016.

ORNITHYS, 2023 - Inventaire ornithologique (Œdicnème criard et espèces patrimoniales) en période de reproduction, dans la plaine de Figari. Données préliminaires. 6p.

SEGUIN, JF., TORRE F., VILLARD P., RECORBET B. et THIBAUT JC., 2017. Nouveau déclin de la répartition de la Sittelle corse *Sitta whiteheadi* - Ornithos 24-6 : 323-334.

Poissons

ONEMA, 2015 - Fiche synthétique état du peuplement piscicole du plan d'eau de Figari - Protocole CEN 14757. 2p.

OFB, 2021 - Résultats de l'échantillonnage DCE 2021 sur Figari (2A). 1p.

Entomologie

BOITIER, E. A la rencontre des Orthoptères de Corse. *L'Entomologiste*, 2007, vol. 62, p. 28-36. <http://www.insectes.xyz/pdf/i148boitier.pdf>

TOUROULT, J., ICHTER, J., POLLET, M., PASCAL, O., POIRIER, E., ROUGERIE, R. DECHERF, B., ANDREI-RUIZ, M.-C., HUGOT, L. & DUSOULIER, F. 2023. Our Planet Reviewed in Corsica 2019-2021: a large-scale survey of neglected biodiversity on a Mediterranean island. *Bulletin de la Société entomologique de France*, 128 (4): 353-382.

VALLADARES, Lionel, GOUIX, Nicolas, VAN-MEER, Cyrille, *et al.* Distribution de *Peltis grossa* (Linnaeus, 1758) en France (Coleoptera, Trogossitidae). *Naturae*, 2017, vol. 2017, no 4, p. 1-9.

VILLEMANT, Claire et FRAVAL, Alain. Les insectes du chêne-liège. 1993.

Amphibiens et reptiles

CELSE J., CATARD A., CARON S., BALLOUARD J.M., CHEYLAN M., BOSCH V. et ROUX A., 2018. Plan National d'Actions Tortue d'Hermann 2018-2027. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Luc, 120p.

DELAUGERRE M. & CHEYLAN M., 1992. – Atlas de répartition des batraciens et reptiles de Corse. Parc Naturel Régional de Corse / EPHE, Corse : 128 pp.

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, Plan National d'Action en faveur de la Tortue d'Hermann 2018-2027, 2018, 122p.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, Plan National d'Action en faveur du Crapaud vert 2014-2018, 2014, 124p.

Documents généraux sur Figari

CAMPION Y., 2022 - Pieve, paese è paisaghju. Une histoire spatiale de la plaine du Fretu et de l'Extrême-Sud de la Corse (XIII e - XIXe siècles). <https://theses.hal.science/tel-03895805/document>. 365p.

ENDEMY, 2015. Document d'objectifs du site natura 2000 n°FR9400592 « Ventilegne-la Trinité de Bonifacio-Fazzio », 186p.

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/873_DOCOB%20Ventilegne,%20la%20Trinit%C3%A9,%20Fazzio%20%202015.pdf

ENDEMY, 2019. Aménagement et sécurisation d'un accès direct entre l'aéroport de Figari et l'entrée est de Figari rd322a depuis la rd 859 jusqu'à la rd 322 sécurisation de l'accès sud à l'aéroport de Figari par la création d'un carrefour giratoire entre les rd 859 et rd 322 (7 lots) commune de Figari canton grand sud - Lot 7 suivi des mesures environnementales - Mission 6 : améliorer les connaissances sur Saga pedo. https://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_saga_pedo_28062019.pdf

GARNIER F., FREYTET A., ARDIET L., ANDREANI C., AZEMAR G. P., PELLEGRINI M.J., DREAL, Atlas des paysages de la Corse, 2014.

GIUDICELLI, Jean et THIÉRY, Alain. La faune des mares temporaires, son originalité et son intérêt pour la biodiversité des eaux continentales méditerranéennes. *Ecologia mediterranea*, 1998, vol. 24, no 2, p. 135-143.

PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE, Rapport d'activité programmes de conservations cerf et mouflon de Corse, 2019-2020, 81p.

ROCHE, B. et MATTEI, J. Les espèces animales introduites dans les eaux douces de Corse. *Bulletin Français de la Pêche et de la Pisciculture*, 1997, no 344-345, p. 233-239.

Flore et habitats naturels

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE CORSE, 2014 - Catalogue des trachéophytes de Corse, 2014. 153 p. http://cbnc.oec.fr/catalog_repository/uploads/17/cat_Tracheophytes.pdf

http://www.onem-france.org/saga/BIBLIO/RICHARD_2010.pdf

DREAL Corse, 940004101, Suberaie de Porto-Vecchio. - INPN, SPN-MNHN Paris, 13 P.

BIOTOPE, 940004228, Sapinière de la montagne de Cagna. - INPN, SPN-MNHN Paris, 24 P

BIOTOPE, 940004241, Crêtes et hauts versants de la montagne de Cagna. - INPN, SPN-MNHN Paris, 20 P

CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES, Stratégie d'intervention Extrême - sud 2015-2050, 2p.

DEGIOVANNI A., 2020 - Etat des lieux et analyse de la distribution spatiale des espèces végétales exotiques envahissantes inscrites au règlement européen présentes en Corse et préconisations de gestion – Rapport d'alternance – IUT di Corsica – Conservatoire botanique national de Corse, 63p.

GAMISANS, J., QUEZEL, P., et ZEVACO, C. Sur la présence en Corse d'Ophioglossum azoricum C. Presl. *Bulletin de la Société Botanique de France*, 1974, vol. 121, no 3-4, p. 149-152.

GAMISANS, Jacques. *Le paysage végétal de la Corse*. Albiana, 2010.

GAMISANS, Jacques. *La végétation de la Corse*. Edisud, 1999.

LORENZONI C., PARADIS G. et PIAZZA C., 1994. Un exemple de typologie d'habitats littoraux basée sur la phytosociologie ; les pourtours de la baie de Figari et du cap de la Testa Ventilegne (Corse-du-Sud). Colloques phytosociologiques, XXII « Typologie phytosociologique des habitats », Bailleul 1993 : 213-296.

PETIT Y. et HUGOT L., 2019. Listes hiérarchisées des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Corse - Cadre méthodologique - Stratégie territoriale relative aux invasions biologiques végétales, Tome 1. Conservatoire botanique national de Corse / Office de l'environnement de la Corse. 29 p. + 1 Annexe.

SCHATZ B., GENIEZ P., DELAGE A. & HUGOT L., 2012. Sauvegarder les orchidées de Corse. Stantari 28: 9-15.

Méthodologie ABC

ALEPE, CEN48, COGard, 2016.- Méthodologie d'élaboration des Atlas de la Biodiversité communal du Parc national des Cévennes. Rapport commis pour le compte du Parc national des Cévennes. 171 pages.

CEREMA, Bilan du déploiement des Atlas de la Biodiversité Communale en région Auvergne-Rhône-Alpes, 2018, 86p.

GOURDAIN P., CORDIER J., VERNIER F. et PONCET L., 2011. Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de la Biodiversité remarquable (CARNET B). - Volet 2 - Méthodologie Flore pour le programme CARNET B. 97 p.

GOURDAIN P., PONCET L., HAFFNER P., SIBLET J-P., OLIVEREAU F. et HESSE S., 2011. Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de Biodiversité remarquable (CARNET B) - Inventaires de la biodiversité remarquable (volet 1. Faune) sur deux régions pilotes : La Lorraine et la région Centre. V.1.0. 213p.

PAQUIN M., ROULOT J., LEVEQUE P., Agence Française pour la Biodiversité, Atlas de la Biodiversité Communale S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire Guide ABC, 2014, 80p.

TANGUY, A. et GOURDAIN, P. Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres (volet 2)–Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC). *Muséum National d'Histoire Naturelle, Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement*, 2011.

COREAU, Audrey. Coordination MNHN du projet ABC: Philippe GOURDAIN (SPN/MNHN) Coordination MEDDTL du projet ABC: Arnault LALANNE (DGALN/DEB/PEM4).

Sites internet consultés

- <http://services.sandre.eaufrance.fr>
- <https://inpn.mnhn.fr> – Institut National de Protection de la Nature
- <https://www.geoportail.gouv.fr>
- <http://www.ign.fr>
- https://invmed.fr/src/strat/strat_corse.php?idma=33
- <http://www.conservatoire-du-littoral.fr>
- <https://www.legifrance.gouv.fr>
- <http://www.littoral-corse.fr>
- <http://www.trameverteetbleue.fr>
- OEC, Trame verte et bleue de Corse – Volume 1 et 2 :
- <https://www.isula.corsica/attachment/2062632/>
- <https://www.isula.corsica/attachment/2062633/>
- <https://www.pnr.corsica/>
- <https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-artificialisation>
- <http://www.cen-corse.org/travaux/107.pdf>
- https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20220315_EEE_VDEF.pdf
- <http://www.insectes.xyz/pdf/i148boitier.pdf>
- https://inpn.mnhn.fr/docs/LR_FCE/LR_regionale/Corse/LRR_Odonates_Corse_2017.pdf

CPIE A Rinascita
7 rue colonel Feracci
CS 31
20250 Corte
contact@cpie-centrecorse.fr

